

# RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012



# **SOMMAIRE**

ATTE	STATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL	Page 1
RAPP	PORT DE GESTION	Page 2
I	RESULTATS, FINANCEMENT ET PERSPECTIVES	Page 2
II	RECHERCHE & DEVELOPPEMENT	Page 9
III	INFORMATIONS JURIDIQUES SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL	Page 11
IV	RAPPORT GROUPE SUR LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE	Page 20
TABLI	EAU DES RESULTATS DE MONTUPET SA DES CINQ DERNIERS EXERCICES	Page 30
<u>COM</u>	PTES CONSOLIDES	Page 31
ANNE	XE AUX COMPTES CONSOLIDES	Page 36
RAPPO	ORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	Page 55
<u>COM</u>	PTES SOCIAUX	Page 58
ANNEX	KE SOCIALE	Page 62
TABLE	EAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS DE MONTUPET SA	Page 79
RAPPO	ORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	Page 80
COMPO EQUIL D'ORG	ORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF A LA OSITION DU CONSEIL, A L'APPLICATION DU PRINCIPE DE REPRESENTATION IBREE DES FEMMES ET DES HOMMES, AUX CONDITIONS DE PREPARATION ET ANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QU'AUX PROCEDURES DE	Page 82



# ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion qui suit présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Stéphane MAGNAN Président et Directeur Général



# RAPPORT DE GESTION

# I RESULTATS, FINANCEMENT ET PERSPECTIVES

En application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, ces comptes consolidés sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2012.

Principales activités et productions

Montupet conçoit et fabrique des pièces et équipements destinés à l'industrie automobile :

- des pièces pour les moteurs, brutes ou usinées : culasses, bloc-cylindres, collecteurs d'admission,
- des pièces de structure, de liaison au sol et de freinage, brutes ou usinées,
- une partie des outillages nécessaires à sa production.

#### I.A RESULTATS

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe en 2012 s'élève à 399,5 M€ contre 406 M€ en 2011 (-1,6 %). Ette apparente stabilité résulte d'une baisse de 10 % de l'activité en France et en Espagne compensée par une hausse de 10 % en Bulgarie, Mexique et Royaume Uni.

La très bonne maîtrise des processus, un deuxième semestre dans la continuité du premier, ajoutés à l'écart de rentabilité entre ces deux groupes de sites, ont entraîné une hausse de 50 % du résultat opérationnel à 33 M€. L'EBITDA progresse de 51 M€ à 61,3 M€ et la Marge Bute d'Autofinancement de 41,6 M€ à 51,9 M€.

Le résultat net après impôt ressort à 29,2 M€ contre 8,5 M€ en 2011, exercice affecté par les pertes exceptionnelles liées à Fonderie du Poitou Aluminium, qui ne fait plus partie du groupe depuis avril 2012.

Chiffres clés consolidés du groupe Montupet au 31 décembre 2012

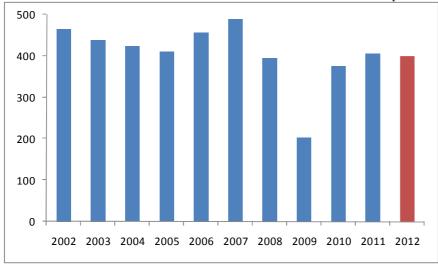
En M€	2012	201	1
Chiffre d'affaires des activités poursuivies		399,5	406,0
Chiffre d'affaires des activités poursuivies et des activités			
arrêtées ou à céder		399,5	461,9
- à métal et change constants -		397,6	443,2
Résultat opérationnel courant des activités poursuivies		33,0	21,7
Résultat net « part du groupe »		29,2	8,5
Marge brute d'autofinancement		51,9	41,6
Endettement financier net		73,8	91,1
Capitaux propres		170,7	143,6
Endettement financier net / capitaux propres		0,43	0,63



Evolution du chiffre d'affaires et des résultats consolidés 2012 vs 2011 par activité et par zone géographique de production

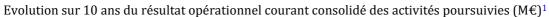
geograpinque de production							
EN M€	2 012	2 011	Evolution	Evolution à taux de change constant	Evolution à taux de change et métal constants	2 012	2 011
Activités poursuivies à périmètre							
comparable							
France & Belgique (hors roues)	135,1	149,5	-9,7%	-9,7%	-7,1%	-0,9	-5,3
sous-groupe Royaume-Uni	87,3	84,0	4,0%	-1,5%	-1,2%	12,5	10,4
Mexique	44,9	39,5	13,7%	5,4%	4,6%	3,3	3,0
Espagne	69,4	83,4	-16,8%	-16,8%	-15,3%	3,0	2,8
Bulgarie	62,9	49,7	26,5%	26,5%	28,3%	15,1	10,8
TOTAL «ACTIVITÉS POURSUIVIES », «CHIFFRES D'AFFAIRES » ET «RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT » IFRS	399,5	406,0	-1,6%	-3,5%	-2,1%	33,0	21,7
Activités arrêtées ou cédées							
FDPA		55,8	-100%	-100%	-100%	8,7	-8,5
Canada						-0,1	-0,2
sous-groupe Royaume-Uni						-3,8	-1,0
Dépréciation d'actifs à céder Nogent et résultat lié à FDPA chez Montupet SA						-3,1	-0,8
TOTAL «ACTIVITÉS ARRÊTÉES »	0,0	55,8	-100%	-100%	-100%	1,7	-10,5
	0,0	20,0	100/0	100/0	20070	-,,	10,5
TOTAL « ACTIVITÉS POURSUIVIES » & « ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU CEDEES »	399,5	461,9	-13%	-15%	-14%	34,6	11,2

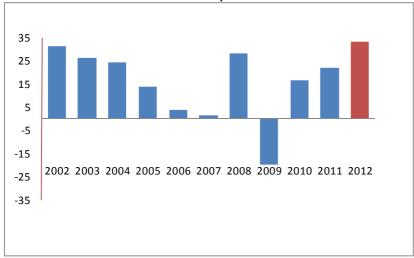
Evolution sur 10 ans du chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies (M€)¹



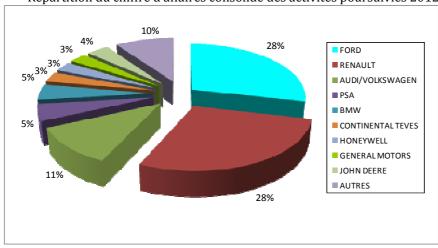
 $<sup>^{\</sup>rm 1}$  En normes IFRS à partir de 2004. Ces données tiennent compte des évolutions du périmètre de consolidation du Groupe.

# MONTUPET - RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012

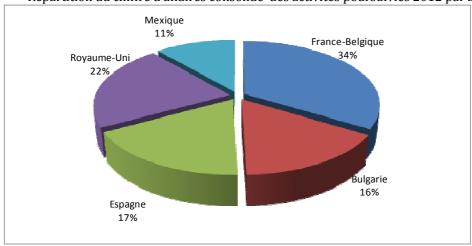




# Répartition du chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies 2012 par client



# Répartition du chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies 2012 par zone géographique





#### I.B INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENT

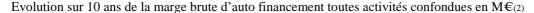
Les investissements de l'exercice s'élèvent à 43,7 M€ (39,7 M€ en 2011) et la Marge Brute d'Autofinanement progresse de 41,6 M€ à 51,9 M€.L'endettement net de73,8 M€ (91 M€ en 2011) face à des fonds propres  $\mathbf{d}$  170,7 M€ (143,6 M€ en 2011) permet une sensible am $\mathbf{b}$ oration du gearing à 0,43.

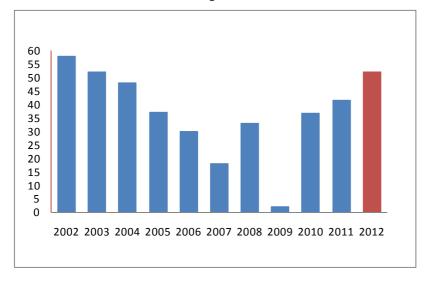
Les investissements corporels réalisés au cours de l'année 2012 (38,1 M€) ont porté sur des accroissements de capacité de production des usines existantes, afin de les préparer au démarrage des commandes acquises ces dernières années.

Par site, et par famille de produit, les investissements se sont répartis sur :

- ❖ l'augmentation de la superficie de production de Roussé (Bulgarie) de 50% ;
- ❖ la conversion de capacités de production existantes pour accueillir de nouvelles culasses telles que Sigma IEM pour FORD à Belfast (UK), ou encore N63 pour BMW ainsi que K9 Euro 6 et M9T pour RENAULT à Laigneville ;
- des installations complémentaires pour la fabrication de nouvelles références comme les culasses LE1 pour GENERAL MOTORS à Belfast et les maitres cylindres BOSCH à Torréon (Mexique);
- des accroissements de capacité des lignes de production de culasses :
  - à Torréon pour les culasses SGE de GENERAL MOTORS (pour une capacité 4 fois supérieure à celle qui avait été envisagée) ;
  - à Roussé pour les culasses K9 de RENAULT et les culasses Fox de FORD,
  - à Laigneville pour les culasses FORD Puma ;
- l'augmentation des capacités des lignes de production des pièces de liaisons au sol à Roussé et à Châteauroux;
- deux installations de régénération du sable à noyaux à Laigneville et à Roussé qui ont été finalisées, et deux investissements engagés pour l'ajout de capacité de traitement thermique à Roussé et à Torréon en vue des nouvelles commandes acquises.
- ❖ la modernisation, l'automatisation et la fiabilisation des équipements de Châteauroux ;
- Le réaménagement productif des équipements de fabrication pour John Deere et la préparation des lignes de production pour accueillir les nouveaux répartiteurs à Alumalsa.

Ainsi les usines du Groupe se préparent pour la croissance importante des fabrications et des livraisons prévue en 2014.



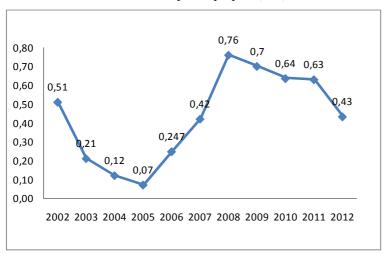


 $<sup>^{2}</sup>$  En normes IFRS à partir de 2004

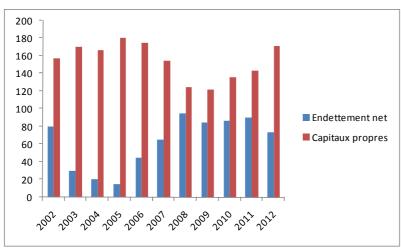
\_

#### MONTUPET - RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012

#### Ratio endettement net/ Capitaux propres (E/C)



#### Endettement net et Capitaux propres en M€



#### I.C EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE ET PERSPECTIVES

En 2013 le groupe poursuit l'amélioration de ses performances dans une activité en croissance; les investissements nécessaires à la fabrication des nouvelles commandes seront limités à 20 M€ environ et MONTUPET pourra donc accélérer le remboursement de sa dette.

Les prochaines années confirmeront la croissance du groupe sur les sites les plus rentables qui représenteront 70 % des fabrications à horizon 2017 ; une augmentation de 50% du chiffre d'affaires est d'ores et déjà dans le carnet de commandes. MONTUPET mène par ailleurs les actions nécessaires à l'amélioration de la productivité des fonderies françaises et espagnole : des accords de flexibilité, des investissements d'automatisation et une excellence technique, conduisent à une réduction significative des coûts de ces fonderies. Grâce à cette stratégie de croissance, MONTUPET prévoit une augmentation sensible de son taux de marge opérationnelle.

De plus des discussions avancées avec des constructeurs Allemands et Américains désirant bénéficier des avantages technologiques de Montupet, permettent d'envisager d'importantes nouvelles commandes, en particulier dans le domaine des blocs moteurs.



#### I.D RISQUES ET INCERTITUDES

#### Risques liés à l'activité du Groupe

Le Groupe Montupet opère exclusivement sur le marché automobile en tant que fournisseur de rang 1 de plusieurs constructeurs mondiaux et fournisseur de rang 2 d'équipementiers (pour environ 10% de ses ventes). Il est donc soumis aux variations cycliques ou accidentelles de ce marché global.

Les clients sont actuellement, par ordre décroissant de chiffre d'affaires, FORD, RENAULT-NISSAN, AUDI, PSA, BMW, CONTINENTAL TEVES, HTT<sup>3</sup>, GM-DAEWOO. Aujourd'hui le risque de défaillance de l'un de ces constructeurs ou équipementier, paraît extrêmement faible.

Les risques liés au manque de succès d'un véhicule sont réduits par la distribution du chiffre d'affaires sur un grand nombre de programmes de moteurs. Ces moteurs sont montés sur plusieurs véhicules d'une même marque, incluant des petits utilitaires, et sont même pour certains échangés entre marques, ce qui diminue encore l'impact de la mévente éventuelle d'un modèle automobile.

Lorsqu'un programme moteur se révèle malgré tout très en dessous des hypothèses de volume ou de durée retenues pour l'établissement du prix de vente de la culasse, une compensation financière est demandée au constructeur sur la base d'une étude économique, et en général obtenue. En effet la relation maintenue sur le long terme entre un nombre restreint de clients et un nombre encore plus restreint de fournisseurs, est une caractéristique du marché des pièces de fonderie aluminium très sollicitées, comme le sont les culasses, les pièces de freinage et les pièces de liaison au sol.

Le coût de la matière première est répercuté dans le prix des pièces par une formule mathématique propre à chaque client, ce qui protège le Groupe des hausses du cours de l'aluminium.

L'approvisionnement des alliages de première fusion ne pose pas de problème. Par contre nous notons encore cette année une tension sur la fourniture des alliages d'affinage pour culasses. Nous n'identifions pas de risque de pénurie de matière consommable pour l'exercice en cours.

La compétition entre constructeurs et entre fournisseurs conduit à accepter des calendriers de réduction des prix de vente, que l'entreprise doit compenser par des gains de productivité. Cette productivité provient de sources combinées :

- o les investissements dans l'automatisation des tâches, lorsque des volumes de production importants sont en jeu,
- o la création d'unités de production dans des zones à plus faibles coûts, de main d'œuvre en particulier,
- o et partout des méthodes de recherche de gains, dont la caractéristique commune est d'impliquer non seulement des experts, mais aussi les acteurs de chacune de nos activités.

Par ces efforts constants, l'entreprise parvient à satisfaire ses clients dans la durée et donc à gagner progressivement des parts de marché.

#### Risques de taux

Montupet ne réalise pas d'opération de couverture, et aucune opération n'est actuellement couverte. Tous les emprunts du groupe sont spécifiés à taux variable.

#### Risques de change

#### En France

Montupet SA a réalisé un profit de change net de 298 K€ en 2012 (contre un profit de 7 K€ en 2011). Le pertes et gains de change de Montupet SA proviennent principalement des créances et dettes libellées en devises envers les clients et les fournisseurs.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Honeywell Turbo Technologies



#### • Opérations de MSA en Peso Mexicain

Montupet SA paie en pesos mexicains (MXN) les frais de fonctionnement que sa filiale mexicaine Montiac SA de CV lui refacture dans le cadre de son contrat de « maquiladora », soit 281 357 KMXN au titre du contrat en 2012 (soit 16 602 K€). Le cours moyen du MXN s'estapprécié de 2 % par rapport à 2011.

#### • Opérations de MSA en Dollar US

Montupet SA vend en US \$ la production de Montiac SA de CV, dont elle est propriétaire. Le chiffre d'affaires s'est établi à 43 212 K€ dans ses livres (22% du chiffre d'affaires de Montupet SA). Le cours moyen de l'USD s'est apprécié de 8% en 2012.

#### En Irlande-du-Nord

En 2012, Montupet UK a vendu environ 78 % de sa production en GBP et 22% en euros à Montupet SA, mais le prix de vente en euros au client final varie contractuellement en fonction de la parité €/GBP.

#### Au Mexique

Les équipements de structure sont achetés par Montiac essentiellement en US \$ ; une baisse du MXN majore ces investissements et leur amortissement (les équipements d'outillage de production de Montiac sont la propriété de Montupet SA). Montiac refacture à Montupet SA ses frais de production en MXN et n'encourt donc pas de risque de change, reporté sur Montupet SA.

#### En Bulgarie

Les opérations sont réalisées en Leva ou en euros et ne génèrent pas de risque de change, la parité leva/euros étant fixe.

#### Risques de crédit

Une convention de crédit en date du 24 novembre 2011 a été conclue entre Montupet SA et un pool bancaire afin d'assurer le financement des besoins généraux de l'entreprise. Dans le cadre de cette convention de crédit, les lignes de crédit octroyées et utilisées au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

Crédit à terme - Tranche A : 52 000 000€ Crédit revolving -Tranche B : 40 000 000€

Montupet SA s'est engagée, dans le cadre de la Convention de Crédit signée avec ses banques à respecter, sur la base des comptes consolidés, les ratios suivants :

	au						
	31.12.2012	30.06.2013	31.12.2013	30.06.2014	31.12.2014	30.06.2015	31.12.2015
Ratio de Gearing Ratio Dette Nette /		<1	<1	<1	<1	<1	<1
EBITDA	<2,5	<2,5	<2,5	<2	<2	<1,5	<1,5

Au 31 décembre 2012, Montupet SA respecte l'ensemble des engagements de la Convention de Crédit.

Par ailleurs, dans le cadre de cette Convention de Crédit, Montupet SA cède depuis le 29 novembre 2011 une partie de ses créances clients conformément au contrat de factoring signé le 28 juillet 2011 avec LCL Factoring et Eurofactor. Au 31 décembre 2012, le montant des créances cédées enregistré dans les comptes sociaux de Montupet SA s'élève à 10 062 k€, la retenue de garantie à 1 080 k€ et le solde des comptes courants des factors, figurant au bilan dans les disponibilités, à 6 198 k€.

# Risques industriels et juridiques liés à l'environnement

Montupet est attentive à la maîtrise de l'impact environnemental des sites industriels et des risques qui y sont attachés. Les activités du groupe relèvent des régimes classiques, de déclarations et d'exploitation propres à



chaque pays. Outre les réglementations nationales et locales, les différentes catégories d'activités à risques font l'objet d'autorisations spécifiques. La conformité réglementaire est gérée dans chaque site, avec une démarche d'amélioration continue.

Les risques liés à l'environnement sont ceux résultant de l'emploi et du rejet d'huiles minérales, de produits chimiques (amines, composés volatils, solvants, peintures, mastics et colles...), de la fonderie d'aluminium, d'ateliers de compression d'air, de radiographie. Des installations de filtres dépoussiéreurs, de déshuileurs, de recyclage du sable, des copeaux et de l'huile, d'oxydateurs thermiques sont mises en place ; des mesures régulières de surveillance sont pratiquées. Plusieurs sites possèdent leur propre station de traitement des eaux. Il existe partout des plans d'urgence et des systèmes de prévention incendie.

En France, le site de Laigneville, dont Montupet est locataire, est installé sur un terrain pollué par son précédent occupant (Desnoyers), contractuellement responsable de sa dépollution.

Un commentaire sur les conséquences environnementales liées à l'activité est présenté séparément à ce rapport.

#### Politique d'assurances

Montupet SA et ses filiales sont couvertes par des contrats d'assurance sur le risque « dommages matériels/ pertes d'exploitation » dans la limite générale de garantie de 250 millions d'euros et sur les risques « responsabilité civile exploitation » à hauteur de 25 millions d'euros par sinistre et «responsabilité civile produits» à hauteur de 25 millions d'euros par an.

#### II RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

En 2012, les dépenses de R&D du Groupe Montupet (hors outillages de production) se sont élevées à 11,1 M€, à comparer à un budget de 9M€ et une dépense de 12M€n 2011 (hors outillages de production). Elles ont permis de supporter principalement le développement des nouvelles motorisations essence et diesel haute performance de nos clients (General Motors, Renault, Audi, Volvo et Ford…) mais aussi des pièces de structure et des blocs.

L'expertise de l'entreprise est de plus en plus reconnue par ses clients qui lui confient le pilotage technique des développements de culasses pour l'ensemble de leurs sites moteurs. Aux implantations clients traditionnelles pour Montupet (Europe & Amériques) s'ajoutent des nouveaux sites en Chine, Corée, Inde, Afrique du Sud... Il s'agit souvent de moteurs qui constituent le cœur de gamme des clients et qui mettent en œuvre des solutions développées par Montupet ces dernières années pour répondre à l'évolution des normes sur les émissions de CO2.

L'ensemble du programme de R&D est axé sur l'allègement et la fiabilité du véhicule. Notamment il se focalise sur le « downsizing » des motorisations, c'est-à-dire l'accroissement des puissances par litre de cylindrée, et le « downspeeding » qui consiste à faire travailler les moteurs thermiques à plus faible régime, avec un meilleur couple, en vue de la réduction des consommations. Les puissances spécifiques atteignent 140 chevaux au litre pour les versions essence et 125 chevaux au litre pour les versions diesel. Ces moteurs constituent pour les clients un saut de performance en poids et consommation. Les moteurs essence, diesel et hybrides (thermiques-électriques) développés en ce sens sollicitent plus les culasses. La très longue expérience en motorisation diesel de Montupet permet de proposer des solutions techniques adaptées à toutes ces évolutions.

Dans une moindre mesure par rapport à 2011, Montupet a continué à bénéficier du soutien de financements européens, nationaux et régionaux, notamment en Picardie. Parmi ces mécanismes, le montant total du Crédit Impôt Recherche attribué à Montupet en 2012 est de 1811 k€.

Parmi les points marquants 2012, figurent les réalisations suivantes :

#### Recherche

#### Matériau et traitement thermique

Le procédé de trempe à l'air est aujourd'hui appliqué en série à Roussé sur les culasses FORD I3 GTDI. L'avantage procuré par ce procédé du point de vue de la réduction des contraintes résiduelles a amené FORD à le retenir également pour la nouvelle culasse PANTHER. L'entreprise travaille par ailleurs avec un de ses fournisseurs pour améliorer encore les caractéristiques mécaniques des culasses grâce au procédé « basketless ».



La modélisation des contraintes résiduelles de trempe, couplée avec des technologies de mesures in situ de très haute précision, est opérationnelle et permet à Montupet d'apporter toutes les informations nécessaires au dimensionnement en durée de vie des culasses.

Un nouvel alliage à dispersoides développé avec l'un de nos fournisseurs est par ailleurs en cours de validation industrielle, en collaboration avec Volkswagen.

#### Outils de calculs

Les travaux sur l'utilisation du calcul hautes performances pour la simulation des procédés de fonderie, soutenus par la région Picardie, visent à la mise au point d'une alternative logiciel, basée sur l'utilisation de codes « Open Source ». Les premiers résultats obtenus tant dans le domaine du remplissage que de la solidification montrent l'intérêt de la démarche par rapport à l'utilisation des logiciels du commerce.

Avec l'Ecole des Mines de Paris, un outil de modélisation du processus de débourrage, en cours de développement, a déjà permis de classer selon leur importance les différents paramètres du procédé et doit permettre des optimisations.

#### Nouveaux procédés

Suite au démarrage de l'installation de régénération du sable de Laigneville, des travaux ont permis d'identifier les caractéristiques physiques des meilleurs sables (cristallographie, teneur en quartz...) et d'envisager l'établissement d'un modèle théorique pour la compréhension des phénomènes de dégagements gazeux.

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration environnementale et des conditions de travail, les premiers essais de réalisation de noyaux avec le procédé inorganique ont été effectués fin 2012. Une machine dédiée aux développements de cette technologie et de nouvelles culasses sera opérationnelle courant 2013 et servira à promouvoir notre expertise principalement auprès des constructeurs allemands.

#### Développement

De nouveaux développements sont en cours pour la réalisation d'ensembles blocs-culasses pour les moteurs diesels de nouvelle génération. L'utilisation de procédés, de matériaux et de traitement thermiques originaux permet d'obtenir des performances en endurance pour la réalisation des blocs closed-deck très nettement améliorées par rapport aux solutions actuellement sur le marché.

Les progrès faits en matière de noyautage ont permis à Audi de mettre en œuvre une stratégie de refroidissement de culasse cross flow très performante caractérisée par une architecture de circulation d'eau à la fois complexe et précise. Cette solution est l'une des clefs permettant d'accroître la puissance spécifique du V6 diesel à 100 chevaux par litre.

La gamme de nouvelles motorisations essence pour Ford se complète avec des démarrages en fabrication sur les sites de Roussé et de Belfast. En majorité, elles sont constituées de culasses à collecteurs d'échappement intégrés.

De nouvelles solutions technologiques et industrielles ont été définies et validées pour accompagner nos clients « world-wide » dans la recherche de fournitures « Low cost ».

Sur l'usine de Torréon (Mexique), les premiers équipements permettant de répondre aux contraintes accrues de flexibilité par rapport au mix de culasses ont été installés en 2012.

L'utilisation de plus en plus fréquente de moteurs turbo-compressés maintient l'activité de développement de corps de turbo à un niveau élevé.

#### **Perspectives**

L'activité 2013 sera marquée par de nombreux démarrages de nouvelles productions sur tous les sites ainsi que par de nombreux développements pour les clients historiques mais aussi pour de nouveaux clients (culasses BMW, pièces de structure Porsche ...).

Les axes de recherche et de développement 2013 sont en continuité avec ceux des précédentes années, avec une intensification de l'optimisation du couple composants complexes / coût industriel.

Le budget R&D 2013, hors outillages de production, est établi au niveau du Groupe à 12,5 M€ auquel il faut ajouter 1M€ pour des investissements d'usinage et & noyautage pour le centre de développement.



# III INFORMATIONS JURIDIQUES SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL III.A RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA SOCIETE

#### **Dénomination sociale et Adresse :**

Montupet SA, 202 Quai de Clichy, 92110 Clichy

#### Forme juridique et immatriculation:

Montupet, société anonyme à conseil d'administration de droit français au capital de 16 389 808,88 euros est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro: 542 050 794.

#### **Objet social:**

Fabrication de pièces et d'équipements destinés à l'industrie mécanique – prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés de nature à développer les affaires sociales.

#### **Exercice social:**

L'exercice social, d'une durée de 12 mois, commence le 1<sup>er</sup> janvier pour se terminer le 31 décembre.

#### Marché de l'action de Montupet :

Les actions Montupet sont cotées sur le compartiment C du marché Euronext Paris.

Code ISIN: FR0000037046 / Mnemo: MON

#### III.B MANDATAIRES SOCIAUX ET ADMINISTRATEURS

#### Nomination des administrateurs

Tel que précisé dans les statuts de Montupet, la société est administrée par un conseil de trois membres au moins et de douze au plus, choisis parmi les personnes physiques ou morales actionnaires. Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale ordinaire qui peut les révoquer à tout moment. Les personnes morales nommées administrateurs sont tenues de désigner un représentant permanent soumis aux mêmes conditions et obligations que s'il était administrateur en son nom propre.

Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail est antérieur à sa nomination et correspond à un emploi effectif. Le nombre des administrateurs liés à la société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Chacun des administrateurs doit, pendant toute la durée de ses fonctions, être propriétaire de dix actions.

#### Rémunération des mandataires sociaux

Les sommes versées au titre de la rémunération de MM. MAGNAN, MAJUS sont respectivement de 980.295 euros et 633.681 euros; elles incluent les cotisations sociales salariales et patronales. Ces sommes sont versées par MFT MONTUPET Snc.

M. CROZET a perçu une rémunération brute de 239.108 euros versée par Montupet SA en tant que Directeur Général délégué et une rémunération brute de 79.411 euros incluant des avantages en nature, versée par MFT MONTUPET Snc au titre de son mandat d'administrateur délégué.

La variation de la répartition des rémunérations de M. CROZET par rapport à 2011 est liée à sa mutation en Belgique au 1er décembre 2012, où il a pris la Direction du Développement International en plus de ses fonctions de Direction des Systèmes Qualité du Groupe.

Ces rémunérations ne comportent pas de part variable, ni de part exceptionnelle. Il n'y a pas d'engagement envers les mandataires sociaux hormis les engagements de retraite des dirigeants qui ne présentent aucune spécificité et qui sont inclus dans les engagements de retraite au passif du bilan consolidé.

Au cours de l'exercice 2012 et de l'exercice précédent, aucune option d'achat ou de souscription d'action n'a été attribuée aux mandataires sociaux. Aucun programme d'option ou de souscription n'a permis la levée de telles options.



Il n'a pas été attribué d'actions de performance, et aucune action de performance n'est devenue disponible au cours de l'exercice.

Il n'a pas été attribué de rémunération exceptionnelle.

Le Comité d'Audit présidé par M. François FEUILLET, également en charge du contrôle des rémunérations, a confirmé le respect des recommandations AFEP MEDEF en matière de rémunérations.

# Rémunération des membres du conseil (jetons de présence)

Les jetons de présence sont versés aux administrateurs non mandataires sociaux en fonction de leur présence effective aux séances. En 2012, le montant global des jetons de présence s'est établi à 20.000 euros contre 10.000 euros en 2011.

Opérations réalisées par les dirigeants sociaux sur les titres de la société au cours de l'exercice 2012

#### Acquisitions d'actions Montupet SA, par M. Jean Berruyer, Administrateur

Date	Quantité	Prix unitaire	Montant brut de
			l'opération coût inclus
03/08/2012	700	4,38 €	3 064

#### Acquisitions d'actions Montupet SA, par M. Marc Majus, Administrateur et Directeur Général Délégué

Date	Quantité	Prix unitaire	Montant brut de
			l'opération coût inclus
07/06/2012	100 000	4,20 €	420 000

#### Acquisitions d'actions Montupet SA, par M. Stéphane Magnan, Président et Directeur Général

Date	Quantité	Prix unitaire	Montant brut de l'opération coût inclus
26/10/2012	1 596	6,38 €	10 182
25/10/2012	2 048	6,39 €	13 087
24/10/2012	480	6,40 €	3 072
24/10/2012	752	6,40 €	4 813
23/10/2012	8 058	6,40 €	51 571
19/10/2012	710	6,40 €	4 544
12/09/2012	9 000	4,81 €	43 290
30/07/2012	4 005	4,30 €	17 222
18/07/2012	995	4,30 €	4 279
17/07/2012	1 045	4,40 €	4 598
17/07/2012	3 955	4,40 €	17 402
17/07/2012	5 000	4,35 €	21 750
16/07/2012	2 012	4,45 €	8 953
09/07/2012	2 772	4,45 €	12 335
06/07/2012	216	4,45 €	961
04/06/2012	15 000	4,25 €	63 750
24/05/2012	20 000	4,20 €	84 000
TOTAL	77 644		365 809



#### Liste des mandats exercés par les administrateurs pendant l'exercice 2012

#### M. STEPHANE MAGNAN

#### **FRANCE**

**Groupe MONTUPET** 

(1) MONTUPET SA fonderie d'aluminium, équipementier automobile Président et Directeur Général

Hors groupe MONTUPET

Chambre Syndicale de l'Aluminium Administrateur Groupe Des Industries Metallurgiques (GIM) Administrateur

#### **ETRANGER**

#### **Groupe MONTUPET**

MFT-MONTUPET Snc (Belgique) prestations de service au groupe Administrateur délégué (2) MONTUPET LIMITEE (Canada) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Président ALUMALSA (Espagne) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur (2) BS TOOLING (Irlande-du-Nord) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur GESFITEC Ltd (Irlande-du-Nord) holding Administrateur (2) WILLACE UK Ltd (Irlande-du-Nord) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur MONTIAC SA de CV (Mexique) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur- Directeur Général

MONTUPET Inc (USA) bureau commercial Administrateur

MONTUPET EOOD (Bulgarie) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur- Directeur Général

fonderie d'aluminium, équipementier automobile MONTUPET UK (Irlande du Nord) Administrateur

#### M. DIDIER CROZET

#### **FRANCE**

#### **Groupe MONTUPET**

(1) MONTUPET SA fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur et Directeur Général

Délégué

#### **ETRANGER**

#### **Groupe MONTUPET**

MONTUPET UK Ltd (Irlande du Nord) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur (2) MONTUPET GmbH (Allemagne) bureau commercial Président

MFT-MONTUPET Snc (Belgique) prestations de service au groupe Administrateur délégué MONTUPET EOOD (Bulgarie) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Co-Directeur Général ALUMALSA (Espagne) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur (2) BS TOOLING (Irlande-du-Nord) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur MONTUPET Inc (USA) bureau commercial

Administrateur

#### M. MARC MAJUS

#### **FRANCE**

#### **Groupe MONTUPET**

(1) MONTUPET SA Administrateur et Directeur Général fonderie d'aluminium, équipementier automobile

MFT SARL Négoce de métal et prestations de service

Délégué Gérant

#### **ETRANGER**

#### **Groupe MONTUPET**

MFT-MONTUPET SNC (Belgique) prestations de service au groupe Administrateur délégué MONTUPET EOOD (Bulgarie) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Co-Directeur Général (2) MONTUPET LIMITEE (Canada) fonderie d'aluminium, équipementier automobile



ALUMALSA (Espagne) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur

(2) BS TOOLING (Irlande-du-Nord) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur et Secrétaire GESFITEC Ltd (Irlande-du-Nord) holding Administrateur et Secrétaire

MONTUPET UK Ltd (Irlande-du-Nord) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur et Secrétaire (2) WILLACE UK Ltd (Irlande-du-Nord) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur et Secrétaire

MONTIAC SA de CV (Mexique) fonderie d'aluminium, équipementier automobile Secrétaire, Trésorier et Vice-Président Administrateur et Secrétaire

MONTUPET Inc. (USA) bureau commercial

#### M. JEAN BERRUYER

**FRANCE** 

(1) MONTUPET SA fonderie d'aluminium, équipementier automobile Administrateur

#### M. FRANCOIS FEUILLET

#### **FRANCE**

#### **Groupe Trigano**

**AUTOSTAR SAS** constructeur de véhicules de loisirs Président ATELIER TRIGANO SARL Entretien et réparation d'autres véhicules Gérant

automobiles BRUAND DEVELOPPEMENT SAS Activités des sociétés holding Président CARAVANES LA MANCELLE SARL constructeur de véhicules de loisirs Gérant **CLAIRVAL SAS** matériels de camping Président CMC France SCP holding financière Gérant ECIM SAS constructeur de remorques Président **EURO ACCESSOIRES SAS** accessoires pour véhicules de loisirs Président EUROP' HOLIDAYS SARL commercialisation de véhicules de loisirs Gérant LIDER SAS Président

constructeur de remorques LIDER EXPANSION SAS constructeur de remorques Président Membre du Directoire

LOISIRS FINANCE SA à Directoire et Conseil financement de véhicules de loisirs

de surveillance

MAITRE EQUIPEMENT SAS accessoires pour véhicules de loisir Président MECADIS SARL commercialisation de remorques Gérant MECANOREM PRODUCTION SARL Gérant constructeur de remorques MISTERCAMP SAS vente de séjours locatifs en résidence mobile Président NOTIN SAS Construction de véhicules automobiles Président PERIGORD VEHICULES DE LOISIRS SAS constructeur de véhicules de loisirs Président RIVIERA France SARL commercialisation de véhicules de loisirs Gérant

RULQUIN SA accessoires pour véhicules de loisirs Président du Conseil d'administration

SUN WAY SAS constructeur de remorques Président TECHWOOD SARL menuiserie pour véhicules de loisirs Gérant

(1) TRIGANO SA maison mère du groupe TRIGANO Président Directeur Général TRIGANO JARDIN SAS équipement du jardin Membre du comité de surveillance TRIGANO MDC SAS Président du comité de surveillance matériels de camping

TRIGANO REMORQUES SAS constructeur de remorques Président TRIGANO SERVICE SARL accessoires pour véhicules de loisir Gérant TRIGANO VDL SAS constructeur de véhicules de loisirs Président TROIS SOLEILS SARL location de véhicules de loisirs Gérant

Hors groupe TRIGANO

débit de boissons Membre du conseil de surveillance ADB VIN SAS

BANQUE CIC OUEST SA Administrateur banque



GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE exploitation viticole Gérant

DOMAINE FRANCOIS FEUILLET GFA

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE exploitation viticole Gérant

FRANCOIS FEUILLET GFA

(1) MONTUPET SA équipementier automobile Administrateur

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LILI ONE SCI location de biens immobiliers Gérant
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SEV ONE SCI location de biens immobiliers Gérant

#### **ETRANGER**

#### **Groupe TRIGANO**

ARCA CAMPER SpA (Italie) constructeur de véhicules de loisirs Président du Conseil d'administration AUTO-TRAIL VR Ltd (Grande-Bretagne) constructeur de véhicules de loisirs Président du Conseil d'administration BENIMAR-OCARSA SA (Espagne) Président du conseil et Administrateur constructeur de véhicules de loisirs délégué DELWYN ENTERPRISES Ltd (Irlande du Administrateur équipements du jardin DEUTSCHE REISEMOBIL VERMIETUNGS location de véhicules de loisirs Gérant GmbH (Allemagne) E.T. Riddiough (Sales) Ltd (Grande-Bretagne) accessoires pour véhicules de loisirs Administrateur Président du Conseil d'administration GAUPEN-HENGER AS (Norvège) constructeur de remorques GAUPEN-HENGER EIENDOM AS (Norvège) Membre adjoint du Comité exécutif constructeur de remorques GROVE PRODUCTS Ltd (Grande-Bretagne) accessoires pour véhicules de loisirs Administrateur OCS Recreatie Groothandel (Pays-Bas) accessoires pour véhicules de loisirs Directeur POLYTEX SARL (Tunisie) matériels de camping Gérant SORELPOL (Pologne) Spzoo constructeur de remorques Gérant TRIGANO DEUTSCHLAND VERWALTUNGS holding financière Gérant GmbH (Allemagne) TRIGANO GmbH (Allemagne) commercialisation de véhicules de loisirs Gérant TRIGANO SpA (Italie) constructeur de véhicules de loisirs Président du Conseil d'administration

constructeur de véhicules de loisirs (vans)

(1) sociétés faisant publiquement appel à l'épargne

(2) sociétés inactives

TRIGANO VAN Srl (Italie)

#### III.C FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2012, la société MONTUPET SA contrôlait les filiales suivantes :

MFT SARL	100% Négoce de métal et prestations de service	France
MFT MONTUPET SNC	100% Prestations de services au groupe	Belgique
MONTUPET UK Ltd et ses filiales Willace		Irlande du Nord/
LTD(1), BS Tooling LTD(1), Gesfitec UK LTD	100% Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Royaume-Uni
CALCAST LTD (1)	100% Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Irlande du Nord
MONTUPET LIMITEE	100% Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Canada /Québec
ALUMALSA	99,67% Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Espagne
MONTIAC SA de CV	100% Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Mexique
MONTUPET Inc.	100% Bureau commercial	Etats-Unis
MONTUPET GmbH	100% Bureau commercial	Allemagne
MONTUPET EOOD	100% Fonderie d'aluminium, équipementier automobile	Bulgarie

(1) Inactives

Aucune société contrôlée ne détient d'actions de MONTUPET SA.

Président du Conseil d'administration



#### III.D CAPITAL SOCIAL ET ACTIONNARIAT

#### Nature du capital

CATEGORIE DIA CTIONIC		Nombre de titres	
CATEGORIE D'ACTIONS	2 011	variation	2 012
Actions à droit de vote simple	6 963 043	785	6 963 828
Actions à droit de vote double	3 819 726	-785	3 818 941
TOTAL	10 782 769	-	10 782 769

#### Détention de capital

NOM	ACTIONS AU 31/12/2012	% CAPITAL au 31/12/2012	DROITS DE VOTE EXISTANTS	% DROITS DE VOTE EXISTANTS
M. Stéphane MAGNAN	1 250 147	11.59%	2 396 645	16,4%
M. Marc MAJUS	1 250 016	11,59%	2 385 032	, . , .
M. Didier CROZET	959 238	8,90%	1 918 476	13,1%
M. Philippe MAUDUIT	498 107	4,62%	946 113	6,5%
Financière de l'Echiquier (fonds gérés) (*)	550 000	5,10%	550 000	3,8%
QUAEROQ (*)	965 000	8,95%	965 000	6,6%
Oddo Asset Management (fonds gérés) (*)	224 936	2,09%	224 936	1,5%
Public	5 085 325	47,16%	5 215 508	35,7%
TOTAL	10 782 769	100%	14 601 710	100%

<sup>(\*)</sup> Selon information communiquée à Montupet.

#### Franchissement de seuil

Aucun franchissement de seuil n'a été déclaré au cours de l'exercice 2012.

#### Opérations portant sur le capital social intervenues au cours de l'exercice

Aucune opération portant sur le capital social n'a eu lieu au cours de l'exercice 2012.

#### Information sur les plans d'option, l'actionnariat salarié, les programmes de rachat d'action

- Plans d'option

Sur délégation, le Conseil d'administration n'a consenti aucune option en faveur des dirigeants sociaux ou des salariés de la société ou des sociétés qui lui sont liées, donnant droit à l'achat d'actions de la société.

Au 31 décembre 2012, il n'existe aucun plan d'option ouvert ou pouvant l'être par suite d'autorisation d'une Assemblée Générale des actionnaires en vigueur.

- Actionnariat des salariés

Au 31 décembre 2012, l'actionnariat des salariés tel que défini aux termes de l'article L.225-102 du Code du Commerce est limité aux actions détenues dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise et s'établit à 65.425 actions représentant 0,61% du capital. Au 31 décembre 2012, aucune action nominative non librement cessible n'est détenue par les salariés. Les actions détenues au porteur par les salariés ne sont pas connues de l'entreprise.

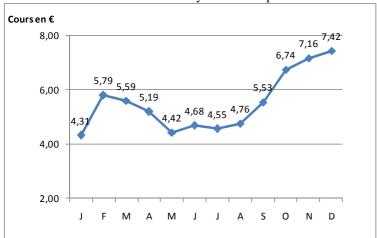
- Opérations effectuées par Montupet sur ses propres actions

Au cours de l'exercice 2012, Montupet n'a procédé à aucune opération sur ses propres actions.

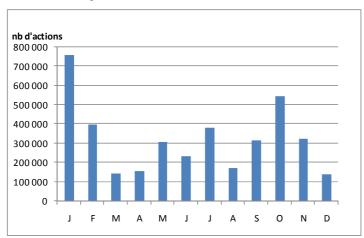


# III.E EVOLUTION BOURSIERE DU TITRE

Code ISIN FR 0000037046 Négociation : premier marché Action MONTUPET SA- Cours moyen mensuel pondéré de clôture



Volumes échangés mensuellement (nombre d'actions)



	CAC 40	MONTUPET
Ouverture de l'année	3 158,2	4 3,85
cours de clôture le plus hau	t 3 684,1	6 7,97
cours de clôture le plus bas	2 922,2	6 3,61
Clôture de l'année	3 641,0	7,97
Variation par rapport au cours de clôture du dernie jour de cotation de l'année 2011		6 110%
cours moyen de la période	3 333,2	5,41

# III.F HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires réglés en 2012	BELLOT, MULLENBACH & Associés	Cabinet GUILLERET & Associés
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés incluant les diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes et autres		
prestations	139 664 €	66 500 €



#### III.G INFORMATIONS DIVERSES

#### Utilisation des délégations des augmentations de capital en vigueur

L'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2012 a autorisé le Conseil d'Administration à augmenter le capital social à hauteur d'un montant nominal maximal de 6 millions d'euros, cette délégation étant valable pendant une durée de vingt-six mois. A ce jour, le Conseil d'Administration n'a pas utilisé cette délégation.

#### Information à caractère fiscal

Montant des dépenses somptuaires

En conformité des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que, pour la détermination du résultat fiscal, il a été réintégré les sommes suivantes :

- o des amortissements excédentaires sur les véhicules de société à hauteur de 30 803 euros,
- o une taxe sur les véhicules de société à hauteur de 35 949 euros.

Distribution effectuées au titre des 3 derniers exercices

	Exercice	Dividende net	Abattement
Ī	2 009	-	
	2 010	0,12	Éligible à l'abattement de 40 %
	2 011	0,24	Éligible à l'abattement de 40 %

#### Informations sur les délais de paiement

En application de l'article L. 441-6-1 du Code de Commerce, nous vous communiquons les informations suivantes :

- Les soldes fournisseurs des filiales représentent 3.969 k€, soit 24 % des postes fournisseurs au bilan Les filiales sont payées à 45 jours fin de mois ou 30 jours fin de mois pour MONTUPET EOOD, ou par ajustement de compte courant (MONTUPET UK, MONTIAC).
- Les fournisseurs externes au groupe MONTUPET sont ventilés comme suit :

	<30jours	de 30 à 60 jours	>60jours	Total
Fournisseurs B&S hors groupe	10 126	1 599	672	12 398
Fournisseurs Immobilisations hors groupe	732	412	1 360	2 504
Factures non parvenues				1 765
Total Fournisseurs hors groupe 2012	10 859	2 011	2 032	16 667
Fournisseurs B&S hors groupe	17 830	3 798	457	22 085
Fournisseurs Immobilisations hors groupe	1 408	1 343	1 062	3 812
Factures non parvenues				3 713
Total Fournisseurs hors groupe 2011	19 238	5 140	1 519	29 610

# Questions à l'ordre du jour de l'assemblée générale

Proposition d'affectation du résultat

Le Conseil d'administration arrête les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et constate que le résultat de l'exercice 2012 est un bénéfice qui s'élève à 10.176.016 euros et que le report à nouveau est de 1.930.177 euros, soit un bénéfice distribuable de 12.106.193 euros

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire :

o d'affecter le bénéfice de l'exercice de 10.176.016 euros au report à nouveau qui passe ainsi de 1.930.177 euros à 12.106.193 euros,



o de distribuer un dividende unitaire de 0,60 euro, représentant la somme de 6.469.662 euros, prélevée sur le report à nouveau le ramenant ainsi à 5.636.531 euros.

Autres points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

Outre les éléments classiquement soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire : approbation des comptes sociaux et consolidés, ratification des conventions réglementées, affectation du résultat, le Conseil d'Administration propose :

- à l'Assemblée générale ordinaire:
  - Renouvellement du mandat de Monsieur Stéphane MAGNAN en tant qu'administrateur,
  - Renouvellement du mandat de Monsieur Didier CROZET en tant qu'administrateur,
  - Nomination de Madame Virginie RUSS en tant qu'administrateur,
  - Nomination de Monsieur Sylvain GAUTHIER en tant qu'administrateur,
  - Nomination de Monsieur Philippe MAUDUIT en tant qu'administrateur,
  - Renouvellement du mandat du Cabinet BELLOT MULLENBACH & ASSOCIES en tant que commissaire aux comptes titulaire,
  - Renouvellement du mandat de Monsieur Eric BLACHE en tant que commissaire aux comptes suppléant,
  - Nomination du Cabinet ACTHEOS ROUXEL-TANGUY & ASSOCIES en tant que commissaire aux comptes titulaire,
  - Nomination de Monsieur Antoine GENUYT en tant que commissaire aux comptes suppléant,
  - Autorisation d'achat par la société de ses propres actions,
- à l'Assemblée générale extraordinaire:
  - Autorisation et délégation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions achetées dans le cadre de l'autorisation de rachat par la société de ses propres actions.

#### Eléments annexes au rapport de gestion

- Tableau des résultats des cinq derniers exercices,
- o Rapport du Président sur le contrôle interne.

#### IV RAPPORT GROUPE SUR LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE

Conformément aux nouvelles obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale qui sont introduites ou renforcées par l'article 225 de la loi Grenelle II et son décret d'application n°2012-557 du 24 avril 2012.

Ce rapport présente les données observées au cours de l'exercice 2012.

Le périmètre de reporting des informations sociales, environnementales et sociétales s'aligne sur le périmètre de consolidation des comptes financiers du Groupe. Il comprend, outre la société mère Montupet SA,7 filiales en activité commerciale ou industrielle :

- MFT-Montupet Snc à Bruxelles, Belgique : centre de coordination,
- MFT-Sarl à Clichy, France : négoce de métal et prestations de services,
- Alumalsa à Saragosse, Espagne : fonderie,
- Montupet UK à Dunmurry, Royaume-Uni (et ses filiales) : fonderie et outillage,
- Montiac SA de CV à Torréon, Mexique : fonderie,
- Montupet Eood à Roussé, Bulgarie : fonderie,

#### Et 2 inactives:

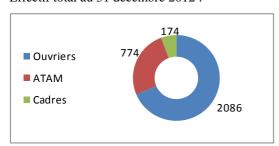
- Calcast Ltd à Londonderry, Royaume-Uni,
- Montupet Limitée à Rivière-Beaudette, Canada,

Les variations de périmètre d'une année à une autre sont prises en compte et leur impact sur les valeurs des indicateurs est explicité.

#### **IV.A** Informations sociales Groupe

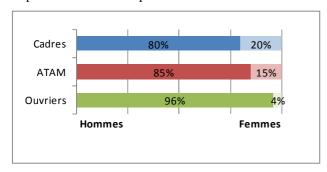
#### **Emploi**

Effectif total au 31 décembre 2012 :



Au 31 décembre 2012, l'effectif du groupe Montupet atteignait 3034 collaborateurs ayant un contrat permanent, un contrat à durée déterminée ou un contrat d'apprentissage.

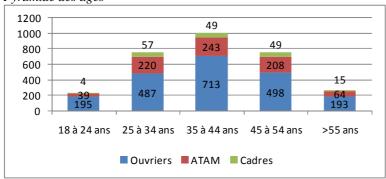
Répartition des salariés par sexe :



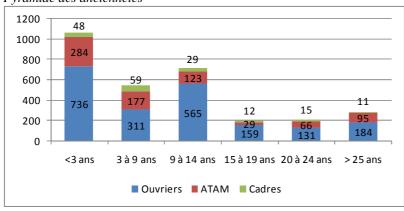


# Répartition des salariés par âge :

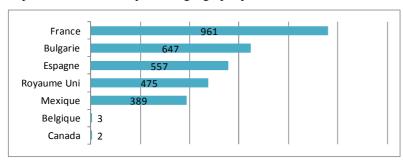
# Pyramide des âges



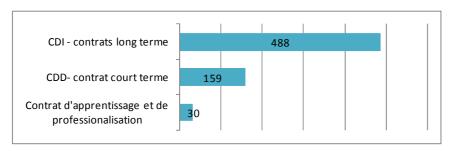
#### Pyramide des anciennetés



# Répartition des salariés par zone géographique :

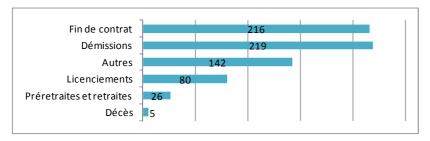


#### Nature des embauches :

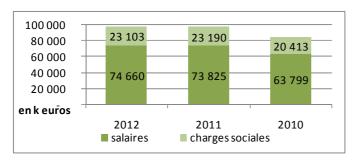




#### Nature des départs :



#### Rémunérations et leur évolution

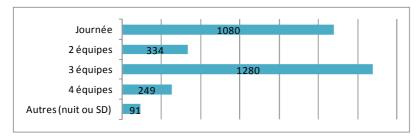


Les données ci-dessus présentées correspondent aux salaires et charges sociales tels qu'ils sont comptabilisés dans les comptes des différentes sociétés du Groupe. Elles excluent les rémunérations des administrateurs ainsi que les rémunérations des salariés de la société inactive Montupet Limitée. Les effets de variation de périmètre sont éliminés ; ainsi les données 2010, 2011 et 2012 correspondent au périmètre de consolidation de l'exercice 2012.

# Organisation du temps de travail

Au 31 décembre 2012, sur la totalité de l'effectif Groupe, seulement 46 salariés travaillent à temps partiel.

Organisation du temps de travail -rotation des équipes :



#### Absentéisme :

Le taux d'absentéisme varie entre 0,6% et 5,6% selon les sites avec un taux moyen autour de 3%.

# **Relations sociales**

Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci :

Le Groupe respecte les réglementations locales en matière de dialogue social. En effet, le dialogue social est organisé différemment selon les pays mais est toujours matérialisé par des procédures et/ou des réunions avec les institutions représentatives du personnel dont la fréquence varie de 2 à 30 réunions par an.

Bilan des accords collectifs:

Au cours de l'exercice 2012, 3 accords collectifs ont été conclus :

• en France : un accord sur l'égalité hommes femmes a été signé le 11 juillet 2012 et un accord sur la prime de dividende a été signé le 06 juillet 2012 ;



• au Royaume Uni : un accord sur les négociations salariales a été conclu le 04 janvier 2012.

#### Santé et sécurité

Conditions de santé et de sécurité au travail :

Au cours de l'exercice 2012, 2425 employés ont bénéficié de formations à la sécurité, un employé pouvant bénéficier de plus d'une formation. Les dépenses visant à améliorer les conditions de travail s'élèvent à 4009 k€ et les dépenses visant à améliorer la sécurité au travail s'élèvent à 1476 k€.

Aucun accord n'a été signé avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail au cours de l'exercice 2012.

Les accidents du travail, leur fréquence et leur gravité sont suivis à travers les indicateurs de sécurité suivants :

TF1	TF2	TF3	TG
5,34	18,97	68,31	0,33

TF1 : Ce taux de fréquence représente le nombre d'accidents déclarés avec arrêt par million d'heures travaillées.

TF2 : Ce taux de fréquence représente le nombre d'accidents déclarés avec ou sans arrêt par million d'heures travaillées.

TF3 : Ce taux de fréquence représente le nombre d'accidents déclarés -avec ou sans arrêt- ou de premiers soins par million d'heures travaillées.

TG: Ce taux de gravité est le rapport entre le nombre de jours d'incapacité temporaire de travail, multiplié par 1.000, et le nombre d'heures d'exposition au risque d'accident.

Au cours de l'exercice 2012, 11 maladies professionnelles ont été recensées.

#### **Formation**

Politiques mises en œuvre en matière de formation :

4950 employés ont bénéficié de formations au cours de l'année 2012, un employé pouvant bénéficier de plus d'une formation, ce qui représente 87 584 heures de formation internes et externes. Les dépenses de formation du groupe s'élèvent à 1618 k€, ce qui illustre la forte volonté du Groupe Montupet à encourager la formation continue du personnel.

#### Egalité de traitement

Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées et de la lutte contre les discriminations :

Le Groupe Montupet cherche à attirer et développe les talents qui sont nécessaires à l'atteinte de ses objectifs, sans distinction d'origine, d'opinion politique, de religion, d'orientation sexuelle, de statut familial, ni de caractères physiques, tels que le sexe, l'âge ou la couleur de peau. Cet engagement concerne en particulier l'embauche, l'accès à la formation, les opportunités de carrière et la politique de rémunération.

De plus, le Groupe souhaite contribuer à corriger la sous-représentation féminine dans les métiers de l'industrie en encourageant les femmes à entreprendre des études techniques, à faire acte de candidature pour les postes que nous proposons, à se former et à poursuivre des carrières ambitieuses, dans le respect de leur nature et de leur rôle familial.

Par ailleurs, conformément à l'article L. 5212-10 du code du travail dans le cadre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, Montupet SA (la société mère) s'acquitte de son obligation d'emploi en faveur des personnes handicapées en :

- employant des personnes handicapées ;
- concluant un contrat avec une entreprise favorisant l'insertion des travailleurs handicapés ;
- ou, à défaut, en réglant une contribution financière annuelle à l'Agefiph (Association chargée de gérer le fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

De plus, la filiale espagnole du Groupe respecte la réglementation locale puisque 2% de son effectif sont réservés aux personnes handicapées et qu'elle a établi des contrats avec des ONG pour l'insertion des personnes handicapées.



# <u>Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail :</u>

Les sociétés du Groupe Montupet respectent les conventions de l'Organisation internationale du travail à travers le code du travail en vigueur dans le pays où elles sont implantées, à savoir la France, le Royaume-Uni, l'Espagne, la Bulgarie, le Canada, la Belgique et le Mexique.

Le Groupe respecte en particulier les stipulations relatives :

- au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective
- à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession
- à l'élimination du travail forcé ou obligatoire
- à l'abolition effective du travail des enfants

#### IV.B Informations environnementales Groupe

#### Politique générale en matière environnementale

Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement :

Tous les sites industriels du Groupe ont obtenu la certification de leur Système de Management Environnemental qui est conforme au standard international ISO 14001. A travers la mise en place d'un système de management, la politique environnementale traduit l'engagement et la volonté du groupe de s'améliorer sur les questions environnementales.

Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement :

Conformément à l'exigence de la norme ISO 14001, des mesures de sensibilisation aux enjeux et risques environnementaux sont prises par les différents établissements du Groupe, à l'accueil des nouveaux employés - lors de leur programme d'intégration- et tout au long de leur vie au sein de l'entreprise. Selon les sites, ces mesures se traduisent par la diffusion de manuels de formation, de notes d'information ponctuelles et l'organisation de formations et de réunions régulières.

Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions :

Le montant des investissements consacrés à la prévention des risques environnementaux et de pollution s'élèvent à 4954 k€.

Ces investissements portent notamment sur :

- le développement de la régénération du sable de fonderie,
- la mise en place de fours basse consommation et la maintenance des fours en vue de maitriser leurs consommations d'énergie,
- l'amélioration de l'aspiration de l'amine et des compresseurs,
- l'amélioration des systèmes d'échappements ou d'émissions des rejets dans l'air,
- l'étanchéisation des sols.

Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours :

Le Groupe Montupet n'est pas concerné par le décret n° 2012-633 du 3 mai 2012 relatif à l'obligation de constituer des garanties financières en vue de la mise en sécurité de certaines installations classées pour la protection de l'environnement. En revanche, l'assurance souscrite par le Groupe couvre les dommages impactant l'environnement à hauteur de 25 millions d'euros.

#### Pollution et gestion des déchets

Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement :



Les rejets dans l'air font l'objet de surveillances régulières conformément à la réglementation en vigueur. Le Système de Management Environnemental garantit la conformité réglementaire de ces rejets.

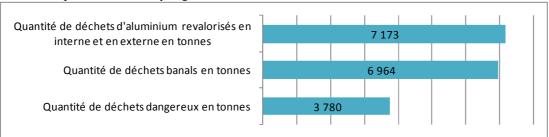
Les émissions de composés organiques volatils sont issues des opérations de noyautage et de moulage de pièces avec noyaux.

Emissions de COV en tonnes 88
Emissions de NO2 en tonnes 55
Emissions de CO2 en tonnes 83 504
Emissions de SO2 en tonnes 35

Conformément à l'exigence de la norme ISO 14001, il existe un suivi réglementaire des rejets dans l'eau et des actions sont mises en place en cas de dépassement de seuil. Des mesures telles que la filtration des eaux pluviales et industrielles par des déshuileurs sont prises afin de réduire la pollution de l'eau.

Aucune mesure particulière n'est nécessaire pour la prévention des rejets dans le sol du fait de l'activité de nos sites et des composants utilisés.

Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets :



L'effort fourni par le Groupe en termes de gestion des déchets est également illustré par le coût de traitement des déchets qui s'élève en 2012 à 769 k€.

Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité :

Des contrôles prévenant de la pollution sonore ou de toute autre forme de pollution (olfactive) sont spécifiques à chaque site et sont effectués conformément aux exigences locales.

#### Utilisation durable des ressources

Consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales :

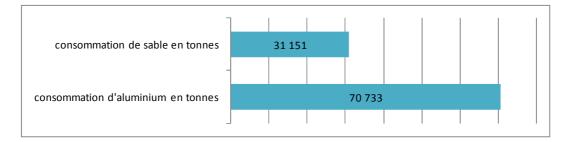
Il n'existe pas de contraintes particulières pour l'approvisionnement en eau. Dans les sites industriels, l'eau est principalement consommée par les tours de refroidissement, les tours de lavage, les fours de traitement thermique, les plateformes de moulage et les machines d'usinage.

La consommation d'eau du Groupe s'élève à 230 264 m3 soit 3,26 m3 par tonne d'aluminium fondu.

Consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation :

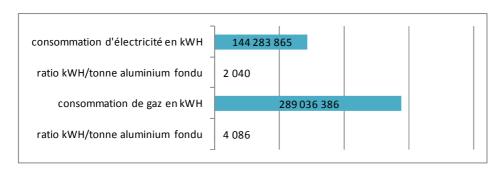
Les principales matières premières sont l'aluminium et le sable. La consommation d'aluminium dépend des volumes et des catégories de produits (culasses, pièces de liaisons au sol, autres pièces). Le Groupe accroît son effort d'investissement pour la mise en place d'installations de régénération du sable et par conséquent la réduction de la consommation de sable et a également constitué un groupe de travail inter-sites sur les meilleures pratiques industrielles en matière de perte métal.





Consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables :

Le Groupe Montupet n'a pas recours aux énergies renouvelables. En revanche, il existe un groupe de travail inter-sites pour le partage des meilleures pratiques industrielles en matière de consommation d'énergie.



#### **Utilisation des sols:**

L'activité du Groupe Montupet ne requiert pas l'utilisation des sols.

#### **Changement climatique:**

Rejets de gaz à effet de serre et adaptation aux conséquences du changement climatique :

Les établissements du Groupe respectent les réglementations locales en matière de rejets de gaz à effet de serre.

Le Groupe a engagé en 2012 une démarche de bilan carbone et qui porte sur l'ensemble des sites français conformément à l'article 75 du texte de la Loi Grenelle II. Cette démarche est avant tout un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre, qui permettra d'élaborer un plan d'actions visant à les réduire.

#### Protection de la biodiversité

Aucune mesure particulière pour préserver ou développer la biodiversité n'est en cours. Les établissements du Groupe sont localisés dans des zones industrielles.

#### **IV.C** Informations sociétales Groupe

# <u>Impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement</u> régional et sur les populations riveraines ou locales :

Les mesures prises en matière de développement régional et l'impact sur les bassins de l'emploi sont encouragés par le Groupe Montupet.

L'établissement de Belfast promeut le recrutement dans les universités locales et contribue au développement régional en faisant appel à des sous-traitants locaux. En Bulgarie, la société emploie plus de 90 ingénieurs de l'Université de Roussé, ville où est implantée la société, et travaille en collaboration avec le lycée professionnel de la ville sur la création d'une nouvelle spécialité mécanique. L'établissement de Laigneville participe au « Printemps de l'Industrie », évènement organisé par le conseil régional pour faire connaître les entreprises locales.



Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines

Le Groupe Montupet laisse libre cours aux volontés et engagements sociétaux en faveur du développement durable et encourage les initiatives prises dans ce sens par les directeurs d'établissement qui développent leurs propres actions en fonction des spécificités locales.

Ainsi, l'établissement de Laigneville a signé une charte avec l'école Marie Curie et participe au conseil d'administration et au conseil d'éducation du centre de formation Proméo. L'établissement de Belfast participe et sponsorise des évènements sportifs, culturels et caritatifs notamment le Concours d'Arts de l'école de Lisburn et le prix de l'excellence industrielle de la ville de Lisburn.

Par ailleurs, conformément aux exigences à la norme ISO 14001, les établissements du groupe se doivent de répondre à toutes les demandes pertinentes des parties intéressées, à savoir tous les individus ou groupe d'individus concernés ou affectés par la performance environnementale et sociétale de l'établissement.

#### Sous-traitance et fournisseurs

Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux :

La politique d'achat du Groupe se focalise en priorité sur la qualité, la fiabilité et le coût. Quand ces trois critères sont remplis par plusieurs fournisseurs, Montupet favorise les entreprises locales.

Importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale :

Conformément à la politique d'achats mise en place par le Groupe, seules les sociétés respectant les droits de l'homme dans tous les pays où elles sont présentes - y compris dans les zones où l'affirmation des droits humains est encore insuffisante- intègrent le panel fournisseurs et sous-traitants du Groupe. Les sociétés en violation des dispositions des conventions de l'Organisation Internationale du travail ne sont pas retenues dans ce panel.

La politique d'achats Groupe précise également que le fournisseur s'engage à mettre en œuvre une politique de gestion de ses installations industrielles avec le souci de la préservation de l'environnement et qu'il met en œuvre un système de gestion et de contrôle conforme à la norme ISO 14001 ou à une autre norme équivalente. Ainsi, Montupet encourage ses fournisseurs à obtenir la certification ISO 14001.

#### Loyauté des pratiques

Actions engagées pour prévenir la corruption :

Pour les filiales opérant dans des pays dont la population a un pouvoir économique faible (Bulgarie et Mexique), la procédure de l'entreprise impose:

- la passation des commandes par le siège social,
- l'autorisation de paiement du fournisseur par le siège social.

Par ailleurs, dans le cadre des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, la Direction Groupe a démarré un plan d'audit en 2012 auprès des différentes entités du Groupe. Ces missions d'audit ont pour principaux objectifs de s'assurer de la fiabilité et de l'intégrité des informations et des procédures opérationnelles et financières et du respect des lois et réglementations en vigueur, ainsi que de vérifier la présence de contrôles internes adéquats au sein de chaque entité.

Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs :

Montupet n'est pas en contact direct avec les consommateurs finaux. En revanche, au travers du respect des exigences de ses clients et notamment de la norme ISO/TS 16949 qui est la norme concernant la démarche Qualité dans l'industrie automobile, le Groupe contribue à la sécurité des consommateurs finaux.

# Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme

Aucune autre action complémentaire n'est particulièrement engagée par le Groupe.



# RAPPORT DE VERIFICATION

Rapport de SGS ICS suite à la vérification des informations figurant dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31/12/2012 de la société MONTUPET SA basée à CLICHY (92110 France) et ses filiales internationales en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code du commerce (Loi Grenelle II du 12 juillet 2010) et du décret n°2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport sur la gestion de la société comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales, de définir le ou les référentiels utilisés s'il y a lieu pour l'établissement des données quantitatives ou qualitatives et d'en assurer la mise à disposition.

La responsabilité de SGS ICS consiste à attester de la présence dans le rapport de gestion de toutes les informations prévues à l'article R.225-105-1, à exprimer un avis motivé portant, d'une part sur la sincérité des informations et, d'autre part, sur les explications données par la société sur l'absence de certaines informations, à indiquer les diligences mises en œuvre pour accomplir notre mission de vérification.

#### NATURE ET PORTÉE DE LA VERIFICATION

La mission de SGS ICS a consisté à :

- Prendre connaissance de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société, et de ses engagements sociétaux, et le cas échéant des actions ou programmes qui en découlent.
- Comparer la liste des informations mentionnées dans le rapport de gestion 2012 de la société avec la liste prévue à l'article R.225-105-1 et signaler, le cas échéant, les informations omises et non assorties des explications prévues au troisième alinéa de l'article R.225-105.
- Vérifier la mise en place par la société d'un processus de collecte visant à l'exhaustivité et la cohérence des informations mentionnées dans le rapport de gestion et d'identifier les irrégularités.

SGS ICS a conduit sa mission auprès de la société MONTUPET SA incluant ses filiales et sociétés sous contrôle sur un périmètre géographique international, la société MONTUPET SA établissant des comptes consolidés.

#### **DILIGENCES**

Trois des sept sites industriels ont été visités (Laigneville en France le 26/02/2013, Zaragoza en Espagne le 12/03/2013 et Roussé en Bulgarie le 15/03/2013) et les données chiffrées et les assertions figurant dans leurs rapports individuels ont été vérifiées auprès du directeur d'établissement, du responsable des ressources humaines et du responsable environnemental de chacun de ces sites sur la base d'entretiens et de vérifications de documents justificatifs. Ces trois fonderies représentent 1636 personnes (soit 54 % de l'effectif du Groupe entrant dans le périmètre) et une consommation de 35 719 tonnes d'aluminium (soit 50 % de la consommation totale du Groupe).

Au niveau du siège, la méthodologie de consolidation et de traitement de ces informations a été vérifiée, ainsi que leur transposition dans le rapport final au moyen d'échanges par courriels avec la personne en charge de cette consolidation et lors d'entretiens au siège social du Groupe, les 05/02/2013, 25/02/2013 et 20/03/2013 avec cette personne et un des directeurs généraux délégués en charge de la communication du groupe. L'ensemble des calculs a fait l'objet d'un contrôle et des comparaisons de ratios entre sites ont permis de vérifier l'homogénéité des réponses.

Cette mission a mobilisé trois vérificateurs (en France, en Espagne et en Bulgarie), un rédacteur et un coordinateur de projet pour un total de 12 jours.

#### DECLARATION D'INDEPENDANCE ET DE COMPÉTENCE

SGS est le leader mondial de l'inspection du contrôle, de l'analyse et de la certification. Reconnu comme la référence en termes de qualité et d'intégrité, SGS emploie plus de 75000 collaborateurs et exploite un réseau de plus de 1 500 bureaux et laboratoires à travers le monde.

SGS ICS est une filiale française détenue à 100% par le Groupe SGS. SGS ICS déclare que sa mission et son avis a été élaboré en toute indépendance et impartialité vis-à-vis de la société MONTUPET SA et que les travaux



menés ont été conduits en adéquation avec le code d'éthique du Groupe SGS et conformément aux bonnes pratiques professionnelles d'un organisme tiers indépendant.

Les vérificateurs sont habilités et mandatés sur chaque mission sur la base de leurs connaissances, expériences et qualifications.

#### ATTESTATION ET AVIS MOTIVE

Sur la base de l'exposé des orientations en matière de développement durable de la société MONTUPET SA et de ses filiales, des conséquences sociales et environnementales liées à ses activités, de ses engagements sociétaux et des diligences mises en œuvre,

- nous attestons de la présence des informations mentionnées dans le rapport de gestion 2012 de la société MONTUPET SA conformément à la liste prévue à l'article R.225-105-1 et signalons que l'ensemble des informations requises fait l'objet d'une réponse circonstanciée.
- Nous déclarons n'avoir pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité des informations mentionnées dans le rapport de gestion 2012. Les irrégularités et erreurs mineures décelées lors de la mission de vérification ont fait l'objet de corrections avant édition du rapport final.

#### RECOMMANDATIONS

Le rapport final reprend de manière méthodique et systématique la liste principale et la liste complémentaire des points prévus à l'Article R.225-105-1 du Code de Commerce, tels que décrits dans le Décret 2012-557 du 24/04/2012. Le rapportage de chacun des sites et filiales se fait au moyen d'un simple tableur Excel récapitulant en français et en anglais cette liste, ce qui facilite la consolidation des données chiffrées (par addition des colonnes). Ce rapportage pourrait être simplifié par la fourniture de données brutes à recalculer de manière globale (exemple des taux de fréquence et de gravité, des émissions de NOX et SO2, ...).

Fait à Arcueil, le 29 Mars 2013 Le Directeur Technique d'Inspection, Moncef BOURKAIB SGS ICS France 29 avenue Aristide Briand F- 94111 ARCUEIL Cedex Téléphone + 33 (0) 1 41 24 88 56 Fax + 33 (0) 1 73 01 71 29 www.sgs.com



# TABLEAU DES RESULTATS DE MONTUPET SA DES CINQ DERNIERS EXERCICES

SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE	2008	2009	2010	2011	2012
a. Capital social	17 440 440	16 389 809	16 389 809	16 389 809	16 389 809
b. Nombre d'action émises	11 473 974	10 782 769	10 782 769	10 782 769	10 782 769
c. Nombre d'obligations converties en actions	0	0	0	0	0
RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS					
a. Chiffre d'affaires HT	288 605 195	159 344 450	186 545 039	223 492 254	199 303 154
b. Résultat avant impôts, participation des salariés et					
dotations aux amortissements et provisions	(7 984 583)	40 294 090	11 346 343	8 966 499	18 745 405
c. Impôt sur les bénéfices	(3 664 474)	(3 619 180)	(2 925 285)	(2 173 993)	(1 853 819)
d. Résultat après impôts, participation des salariés,	,			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
amortissements et provisions	(29 820 588)	32 909 929	8 332 052	(106 670)	10 176 016
e. Montant des bénéfices à distribuer et report à nouveau distribué	0	0	1 293 932	2 587 865	6 469 661
RESULTAT DES OPERATIONS REDUITS A UNE					
SEULE ACTION:					
<ul> <li>a. Résultat après impôts et participation des salariés, mais avant amortissements et provisions</li> </ul>	0	4,07	1,32	1,03	1,91
b. Résultat après impôts, participation des salariés,	U	4,07	1,32	1,03	1,91
amortissements et provisions	0	3,05	0,77	0	0,94
c. Dividende net par action	0	0	0,12	0,24	0,60
'			ŕ	,	ĺ
PERSONNEL					
a. Effectif moyen des salariés	1 607	1 289	988	999	992
b. Montant de la masse salariale	44 279 320	33 113 492	28 973 847	32 036 831	32 014 439
c. Montant des sommes versées au titre des					
avantages sociaux	18 947 521	13 830 430	12 407 144	13 539 482	13 117 755



# **COMPTES CONSOLIDES 2012**

ACTIF en K€	Références des notes relatives au bilan et au compte de résultat	2 012	2 011
Immobilisations incorporelles	A.1.4.		
Frais de développement nets		8 551	6 999
Autres valeurs immobilisées nettes			
		1 462	1 086
Total immobilisations incorporelles		10 012	8 085
Immobilisations corporelles	A.1.4.		
Terrains		2 101	2 096
Constructions		28 257	22 684
Installations techniques		111 166	106 907
Autres immobilisations corporelles		11 733	12 503
Immobilisations en cours		14 067	11 670
Total immobilisations corporelles		167 323	155 859
Actifs non courants destinés à la vente	A.1.4./C.1.	5 545	4 848
Immobilisations financières			
Titres de participation		34	34
• •	A 4 5		• .
Autres actifs financiers non courants	A.1.5.	528	3 572
Total immobilisations financières		562	3 606
Impôts différés actif	A.1.6	23 463	21 616
Autres actifs non courants			
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		206 906	194 015
TOTAL ACTIFS NON COURANTS  Stocks et en-cours		206 906	194 015
Stocks et en-cours			
Stocks et en-cours Stocks matières premières		31 400	27 983
Stocks et en-cours Stocks matières premières Pièces de rechange		31 400 5 494	27 983 1 927
Stocks et en-cours Stocks matières premières Pièces de rechange Outillages		31 400 5 494 5 282	27 983
Stocks et en-cours Stocks matières premières Pièces de rechange		31 400 5 494	27 983 1 927
Stocks et en-cours Stocks matières premières Pièces de rechange Outillages		31 400 5 494 5 282	27 983 1 927 4 670
Stocks et en-cours Stocks matières premières Pièces de rechange Outillages En-cours et produits finis Total stocks et en-cours		31 400 5 494 5 282 25 474	27 983 1 927 4 670 27 446
Stocks et en-cours Stocks matières premières Pièces de rechange Outillages En-cours et produits finis Total stocks et en-cours Créances d'exploitation		31 400 5 494 5 282 25 474 <b>67 650</b>	27 983 1 927 4 670 27 446 <b>62 026</b>
Stocks et en-cours Stocks matières premières Pièces de rechange Outillages En-cours et produits finis Total stocks et en-cours  Créances d'exploitation Avances et acomptes versés sur commandes (net)		31 400 5 494 5 282 25 474 <b>67 650</b>	27 983 1 927 4 670 27 446 <b>62 026</b>
Stocks et en-cours Stocks matières premières Pièces de rechange Outillages En-cours et produits finis Total stocks et en-cours  Créances d'exploitation Avances et acomptes versés sur commandes (net) Clients et comptes rattachés		31 400 5 494 5 282 25 474 <b>67 650</b> 397 63 808	27 983 1 927 4 670 27 446 <b>62 026</b> 323 75 662
Stocks et en-cours Stocks matières premières Pièces de rechange Outillages En-cours et produits finis Total stocks et en-cours  Créances d'exploitation Avances et acomptes versés sur commandes (net) Clients et comptes rattachés Autres créances d'exploitation		31 400 5 494 5 282 25 474 <b>67 650</b> 397 63 808 4 501	27 983 1 927 4 670 27 446 <b>62 026</b>
Stocks et en-cours Stocks matières premières Pièces de rechange Outillages En-cours et produits finis Total stocks et en-cours  Créances d'exploitation Avances et acomptes versés sur commandes (net) Clients et comptes rattachés		31 400 5 494 5 282 25 474 <b>67 650</b> 397 63 808	27 983 1 927 4 670 27 446 <b>62 026</b> 323 75 662
Stocks et en-cours Stocks matières premières Pièces de rechange Outillages En-cours et produits finis Total stocks et en-cours  Créances d'exploitation Avances et acomptes versés sur commandes (net) Clients et comptes rattachés Autres créances d'exploitation		31 400 5 494 5 282 25 474 <b>67 650</b> 397 63 808 4 501	27 983 1 927 4 670 27 446 <b>62 026</b> 323 75 662 6 773
Stocks et en-cours Stocks matières premières Pièces de rechange Outillages En-cours et produits finis Total stocks et en-cours  Créances d'exploitation Avances et acomptes versés sur commandes (net) Clients et comptes rattachés Autres créances d'exploitation Total créances d'exploitation		31 400 5 494 5 282 25 474 <b>67 650</b> 397 63 808 4 501 <b>68 706</b>	27 983 1 927 4 670 27 446 <b>62 026</b> 323 75 662 6 773 <b>82 757</b>
Stocks et en-cours Stocks matières premières Pièces de rechange Outillages En-cours et produits finis Total stocks et en-cours  Créances d'exploitation Avances et acomptes versés sur commandes (net) Clients et comptes rattachés Autres créances d'exploitation Total créances d'exploitation  Autres créances diverses Comptes de régularisation actif		31 400 5 494 5 282 25 474 <b>67 650</b> 397 63 808 4 501 <b>68 706</b> 7 107	27 983 1 927 4 670 27 446 <b>62 026</b> 323 75 662 6 773 <b>82 757</b> 5 774 562
Stocks et en-cours Stocks matières premières Pièces de rechange Outillages En-cours et produits finis Total stocks et en-cours  Créances d'exploitation Avances et acomptes versés sur commandes (net) Clients et comptes rattachés Autres créances d'exploitation Total créances d'exploitation  Autres créances diverses Comptes de régularisation actif  Valeurs mobilières de placement		31 400 5 494 5 282 25 474 <b>67 650</b> 397 63 808 4 501 <b>68 706</b> 7 107 981	27 983 1 927 4 670 27 446 <b>62 026</b> 323 75 662 6 773 <b>82 757</b> 5 774 562 7 818
Stocks et en-cours Stocks matières premières Pièces de rechange Outillages En-cours et produits finis Total stocks et en-cours  Créances d'exploitation Avances et acomptes versés sur commandes (net) Clients et comptes rattachés Autres créances d'exploitation Total créances d'exploitation  Autres créances diverses Comptes de régularisation actif		31 400 5 494 5 282 25 474 <b>67 650</b> 397 63 808 4 501 <b>68 706</b> 7 107	27 983 1 927 4 670 27 446 <b>62 026</b> 323 75 662 6 773 <b>82 757</b> 5 774 562
Stocks et en-cours Stocks matières premières Pièces de rechange Outillages En-cours et produits finis Total stocks et en-cours  Créances d'exploitation Avances et acomptes versés sur commandes (net) Clients et comptes rattachés Autres créances d'exploitation Total créances d'exploitation  Autres créances diverses Comptes de régularisation actif  Valeurs mobilières de placement	C.2.	31 400 5 494 5 282 25 474 <b>67 650</b> 397 63 808 4 501 <b>68 706</b> 7 107 981	27 983 1 927 4 670 27 446 <b>62 026</b> 323 75 662 6 773 <b>82 757</b> 5 774 562 7 818
Stocks et en-cours Stocks matières premières Pièces de rechange Outillages En-cours et produits finis Total stocks et en-cours  Créances d'exploitation Avances et acomptes versés sur commandes (net) Clients et comptes rattachés Autres créances d'exploitation Total créances d'exploitation  Autres créances diverses Comptes de régularisation actif  Valeurs mobilières de placement Disponibilités	C.2.	31 400 5 494 5 282 25 474 <b>67 650</b> 397 63 808 4 501 <b>68 706</b> 7 107 981 - 29 538	27 983 1 927 4 670 27 446 <b>62 026</b> 323 75 662 6 773 <b>82 757</b> 5 774 562 7 818 14 708
Stocks et en-cours Stocks matières premières Pièces de rechange Outillages En-cours et produits finis Total stocks et en-cours  Créances d'exploitation Avances et acomptes versés sur commandes (net) Clients et comptes rattachés Autres créances d'exploitation Total créances d'exploitation  Autres créances diverses Comptes de régularisation actif  Valeurs mobilières de placement Disponibilités  Actifs courants des activités à céder	C.2.	31 400 5 494 5 282 25 474 <b>67 650</b> 397 63 808 4 501 <b>68 706</b> 7 107 981 - 29 538 <b>366</b>	27 983 1 927 4 670 27 446 <b>62 026</b> 323 75 662 6 773 <b>82 757</b> 5 774 562 7 818 14 708 <b>6 065</b>



PASSIF en K€	Références des notes relatives au bilan et au compte de résultat	2 012	2 011
Capitaux propres Capital social Primes d'émission, fusion, apport Réserves consolidées Ecart de conversion consolidé RESULTAT CONSOLIDE Total capitaux propres part du groupe	A.3.1.	16 390 20 514 128 751 (25 569) <b>29 212</b> <b>169 298</b>	16 390 20 514 124 035 (27 221) <b>8 499</b> <b>142 217</b>
Intérêts minoritaires - Réserves de consolidation Intérêts minoritaires - Ecart de conversion Intérêts minoritaires - Résultat Intérêts minoritaires		1 388 59 <b>1 446</b>	1 190 197 <b>1 387</b>
TOTAL CAPITAUX PROPRES		170 744	143 605
Provisions non courantes Provisions règlementées Provisions pour risques et charges Provisions pour indemnités de départ en retraite Impôt différé passif	A.1.4 /C.1 A.3.2.1. A.3.2.2. A.3.2.3.	0 337 6 284 1 758	0 268 4 574 1 642
Total provisions non courantes  Dettes financières non courantes  Autres passifs non courants	A.4.1./A.4.2. A.3.3.	<b>8 380</b> 46 873 419	<b>6 484</b> 55 471 769
Passifs non courants des activités à céder	C.3.	1 424	2 369
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		57 096	65 094
Dettes financières courantes Concours bancaires courants	A.4.2. A.4.2.	12 315 44 137	13 633 43 800
Avances et acomptes reçus sur commandes Fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Clients créditeurs, autres dettes exploitation		21 994 42 914 13 360 9 417	7 777 56 919 16 291 4 809
Dettes diverses Comptes de régularisation passif		6 890 1 218	4 112 1 655
Passifs courants des activités à céder	C.3.	1 168	16 031
TOTAL PASSIFS COURANTS		153 414	165 027
TOTAL PASSIF		381 254	373 725



COMPTE DE RESULTAT en k€	Références des notes relatives au bilan et au compte de résultat	2 012	2 011
Chiffre d'affaires		399 543	406 044
Production stockée		492	5 775
Production immobilisée		6 289	
			2 329
Transfert de charges - subventions d'exploitation		1 001	3 370
Autres produits d'exploitation		4 284	2 613
Total produits des activités poursuivies		411 608	420 131
Achats & variations de stocks		165 967	176 705
		72 894	81 826
Autres consommations et charges externes			
Impôts & taxes		3 253	3 442
Salaires et charges sociales		101 383	101 558
Dotations aux amortissements d'exploitation		28 729	27 185
Dotations aux provs. d'exploitation (net)		(403)	2 099
Autres charges d'exploitation		5 986	5 864
Total charges		377 808	398 678
Total charges		377 000	330 070
Autres produits et charges		(850)	257
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		32 950	21 710
Autres produits et charges opérationnels	B.1	0	0
RESULTAT OPERATIONNEL		32 950	21 710
RESOLIAT OF ENATIONNEL		32 930	21710
Intérête des prêts et placements		35	32
Intérêts des prêts et placements		35 (3.501)	32
Intérêts versés		(3 501)	(4 079)
Intérêts versés Coût de l'endettement financier		(3 501) (3 466)	(4 079) (4 048)
Intérêts versés Coût de l'endettement financier Profits et pertes de change		(3 501) (3 466) (298)	(4 079) (4 048) 412
Intérêts versés Coût de l'endettement financier  Profits et pertes de change Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges		(3 501) (3 466) (298) (39)	(4 079) (4 048)
Intérêts versés Coût de l'endettement financier Profits et pertes de change		(3 501) (3 466) (298)	(4 079) (4 048) 412
Intérêts versés Coût de l'endettement financier  Profits et pertes de change Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges		(3 501) (3 466) (298) (39)	(4 079) (4 048) 412 0
Intérêts versés Coût de l'endettement financier  Profits et pertes de change Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges Autres produits et charges financiers  RESULTAT FINANCIER		(3 501) (3 466) (298) (39) 265	(4 079) (4 048) 412 0 16
Intérêts versés Coût de l'endettement financier  Profits et pertes de change Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges Autres produits et charges financiers  RESULTAT FINANCIER  Impôts courants		(3 501) (3 466) (298) (39) 265	(4 079) (4 048) 412 0 16
Intérêts versés Coût de l'endettement financier  Profits et pertes de change Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges Autres produits et charges financiers  RESULTAT FINANCIER	B.2	(3 501) (3 466) (298) (39) 265	(4 079) (4 048) 412 0 16
Intérêts versés Coût de l'endettement financier  Profits et pertes de change Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges Autres produits et charges financiers  RESULTAT FINANCIER  Impôts courants	B.2	(3 501) (3 466) (298) (39) 265 (3 538) (2 939)	(4 079) (4 048) 412 0 16 (3 619) (408)
Intérêts versés Coût de l'endettement financier  Profits et pertes de change Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges Autres produits et charges financiers  RESULTAT FINANCIER  Impôts courants Impôts différés	B.2	(3 501) (3 466) (298) (39) 265 (3 538) (2 939) 168	(4 079) (4 048) 412 0 16 (3 619) (408) 1 133
Intérêts versés Coût de l'endettement financier  Profits et pertes de change Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges Autres produits et charges financiers  RESULTAT FINANCIER  Impôts courants Impôts différés  RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU CEDEES		(3 501) (3 466) (298) (39) 265 (3 538) (2 939) 168	(4 079) (4 048) 412 0 16 (3 619) (408) 1 133
Intérêts versés Coût de l'endettement financier  Profits et pertes de change Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges Autres produits et charges financiers  RESULTAT FINANCIER  Impôts courants Impôts différés  RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU CEDEES  Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées	C.5	(3 501) (3 466) (298) (39) 265 (3 538) (2 939) 168 26 641 1 656	(4 079) (4 048) 412 0 16 (3 619) (408) 1 133 18 817 (10 771)
Intérêts versés Coût de l'endettement financier  Profits et pertes de change Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges Autres produits et charges financiers  RESULTAT FINANCIER  Impôts courants Impôts différés  RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU CEDEES  Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées Impôt exigible des activités arrêtées	C.5 C.4/C.5	(3 501) (3 466) (298) (39) 265 (3 538) (2 939) 168 26 641 1 656 (54)	(4 079) (4 048) 412 0 16 (3 619) (408) 1 133 18 817 (10 771) 433
Intérêts versés Coût de l'endettement financier  Profits et pertes de change Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges Autres produits et charges financiers  RESULTAT FINANCIER  Impôts courants Impôts différés  RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU CEDEES  Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées	C.5	(3 501) (3 466) (298) (39) 265 (3 538) (2 939) 168 26 641 1 656	(4 079) (4 048) 412 0 16 (3 619) (408) 1 133 18 817 (10 771)
Intérêts versés Coût de l'endettement financier  Profits et pertes de change Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges Autres produits et charges financiers  RESULTAT FINANCIER  Impôts courants Impôts différés  RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU CEDEES  Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées Impôt exigible des activités arrêtées Impôts différés sur opérations arrêtées ou cédées	C.5 C.4/C.5	(3 501) (3 466) (298) (39) 265 (3 538) (2 939) 168 26 641 1 656 (54)	(4 079) (4 048) 412 0 16 (3 619) (408) 1 133 18 817 (10 771) 433 217
Intérêts versés Coût de l'endettement financier  Profits et pertes de change Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges Autres produits et charges financiers  RESULTAT FINANCIER  Impôts courants Impôts différés  RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU CEDEES  Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées Impôt exigible des activités arrêtées Impôts différés sur opérations arrêtées ou cédées  RESULTAT NET	C.5 C.4/C.5	(3 501) (3 466) (298) (39) 265 (3 538) (2 939) 168 26 641 1 656 (54) 1 027	(4 079) (4 048) 412 0 16 (3 619) (408) 1 133 18 817 (10 771) 433 217
Intérêts versés Coût de l'endettement financier  Profits et pertes de change Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges Autres produits et charges financiers  RESULTAT FINANCIER  Impôts courants Impôts différés  RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU CEDEES  Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées Impôt exigible des activités arrêtées Impôts différés sur opérations arrêtées ou cédées	C.5 C.4/C.5	(3 501) (3 466) (298) (39) 265 (3 538) (2 939) 168 26 641 1 656 (54) 1 027	(4 079) (4 048) 412 0 16 (3 619) (408) 1 133 18 817 (10 771) 433 217
Intérêts versés Coût de l'endettement financier  Profits et pertes de change Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges Autres produits et charges financiers  RESULTAT FINANCIER  Impôts courants Impôts différés  RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU CEDEES  Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées Impôt exigible des activités arrêtées ou cédées Impôts différés sur opérations arrêtées ou cédées  RESULTAT NET Intérêts minoritaires	C.5 C.4/C.5	(3 501) (3 466) (298) (39) 265 (3 538) (2 939) 168 26 641 1 656 (54) 1 027 29 271 59	(4 079) (4 048) 412 0 16 (3 619) (408) 1 133 18 817 (10 771) 433 217 8 696 197
Intérêts versés Coût de l'endettement financier  Profits et pertes de change Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges Autres produits et charges financiers  RESULTAT FINANCIER  Impôts courants Impôts différés  RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU CEDEES  Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées Impôt exigible des activités arrêtées ou cédées Impôts différés sur opérations arrêtées ou cédées  RESULTAT NET Intérêts minoritaires	C.5 C.4/C.5	(3 501) (3 466) (298) (39) 265 (3 538) (2 939) 168 26 641 1 656 (54) 1 027 29 271 59	(4 079) (4 048) 412 0 16 (3 619) (408) 1 133 18 817 (10 771) 433 217 8 696 197
Intérêts versés Coût de l'endettement financier  Profits et pertes de change Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges Autres produits et charges financiers  RESULTAT FINANCIER  Impôts courants Impôts différés  RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU CEDEES  Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées Impôt exigible des activités arrêtées Impôts différés sur opérations arrêtées ou cédées  RESULTAT NET Intérêts minoritaires RESULTAT NET (PART DU GROUPE)  En Euros par action :	C.5 C.4/C.5	(3 501) (3 466) (298) (39) 265 (3 538) (2 939) 168 26 641 1 656 (54) 1 027 29 271 59 29 212	(4 079) (4 048) 412 0 16 (3 619) (408) 1 133 18 817 (10 771) 433 217 8 696 197
Intérêts versés Coût de l'endettement financier  Profits et pertes de change Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges Autres produits et charges financiers  RESULTAT FINANCIER  Impôts courants Impôts différés  RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU CEDEES  Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées Impôt exigible des activités arrêtées Impôts différés sur opérations arrêtées ou cédées  RESULTAT NET Intérêts minoritaires RESULTAT NET (PART DU GROUPE)  En Euros par action: Résultat net part du groupe par action	C.5 C.4/C.5	(3 501) (3 466) (298) (39) 265 (3 538) (2 939) 168 26 641 1 656 (54) 1 027 29 271 59 29 212	(4 079) (4 048) 412 0 16 (3 619) (408) 1 133 18 817 (10 771) 433 217 8 696 197 8 499
Intérêts versés Coût de l'endettement financier  Profits et pertes de change Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges Autres produits et charges financiers  RESULTAT FINANCIER  Impôts courants Impôts différés  RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU CEDEES  Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées Impôt exigible des activités arrêtées Impôts différés sur opérations arrêtées ou cédées  RESULTAT NET Intérêts minoritaires RESULTAT NET (PART DU GROUPE)  En Euros par action: Résultat net part du groupe par action Résultat net dilué part du groupe par action	C.5 C.4/C.5	(3 501) (3 466) (298) (39) 265 (3 538) (2 939) 168 26 641 1 656 (54) 1 027 29 271 59 29 212	(4 079) (4 048) 412 0 16 (3 619) (408) 1 133 18 817 (10 771) 433 217 8 696 197 8 499
Intérêts versés Coût de l'endettement financier  Profits et pertes de change Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges Autres produits et charges financiers  RESULTAT FINANCIER  Impôts courants Impôts différés  RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU CEDEES  Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées Impôt exigible des activités arrêtées Impôts différés sur opérations arrêtées ou cédées  RESULTAT NET Intérêts minoritaires RESULTAT NET (PART DU GROUPE)  En Euros par action: Résultat net part du groupe par action Résultat net dilué part du groupe par action Nombre d'actions émises	C.5 C.4/C.5	(3 501) (3 466) (298) (39) 265 (3 538) (2 939) 168 26 641 1 656 (54) 1 027 29 271 59 29 212	(4 079) (4 048) 412 0 16 (3 619) (408) 1 133 18 817 (10 771) 433 217 8 696 197 8 499
Intérêts versés Coût de l'endettement financier  Profits et pertes de change Dotations aux provisions nettes des reprises et transferts de charges Autres produits et charges financiers  RESULTAT FINANCIER  Impôts courants Impôts différés  RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU CEDEES  Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées Impôt exigible des activités arrêtées Impôts différés sur opérations arrêtées ou cédées  RESULTAT NET Intérêts minoritaires RESULTAT NET (PART DU GROUPE)  En Euros par action: Résultat net part du groupe par action Résultat net dilué part du groupe par action	C.5 C.4/C.5	(3 501) (3 466) (298) (39) 265 (3 538) (2 939) 168 26 641 1 656 (54) 1 027 29 271 59 29 212	(4 079) (4 048) 412 0 16 (3 619) (408) 1 133 18 817 (10 771) 433 217 8 696 197 8 499



# Groupe Montupet - au 31/12/2012

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES en k€	Groupe	Minoritaires	Total
Capitaux propres au 01/01/2011	134 975	1 189	136 164
Dividendes versés	(1 294)		(1 294)
Ecritures rétroactives sur report à nouveau et divers Variation de l'écart de conversion	(213) 250	1	(212) 250
Capitaux propres au 31/12/2011	133 718	1 190	134 908
Résultat au 31/12/2011	8 499	197	8 696
Capitaux propres au 01/01/2012	142 217	1 388	143 605
Dividendes versés	(2 588)		(2 588)
Ecritures rétroactives sur report à nouveau et divers	44		44
Autres élements du résultat	(1 244)		(1 244)
Variation de l'écart de conversion	1 655	4 000	1 655
Capitaux propres au 31/12/2012	140 085	1 388	141 473
Résultat au 31/12/2012	29 212	59	29 271
Capitaux propres au 01/01/2013	169 298	1 446	170 744

RESULTAT GLOBAL en k€	2 012	2 011
Résultat net	29 271	8 696
Autres éléments du résultat - écarts actuariels sur les engagements de retraite	(1 244)	
Autres Ecritures ayant impacté les fonds propres sans impacter le compte de résultat	44	(212)
Ecart de change résultant de la conversion des activités à l'étranger-variation de la période	1 655	250
Résultat global	29 727	8 734
dont Part du Groupe	29 668	8 537
dont Intérêts minoritaires	59	197



### Groupe Montupet - au 31/12/2012

		2012			2011	
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE en k€	Conso	dont Opérations	dont Opérations	Conso	dont Opérations	dont Opérations
		poursuivies	arrêtées ou à céder		poursuivies	arrêtées ou à céder
1-Flux de trésorerie liés à l'activité			ocaci			ocaci
Marge brute d'autofinancement	51 889	56 258	(4 369)	41 584	45 159	(3 575)
Résultat Groupe	29 212	26 582	2 630	8 499	17 295	(8 796)
Intérêts minoritaires - Résultat	59	59	0	197	197	0
Dotations aux amort. & aux prov. (net)	30 409	28 944	1 465	34 911	29 447	5 464
<ul> <li>dont subventions imputées au résultat</li> <li>Dotations aux prov. s/ immo. financières (net)</li> </ul>	177 0	177		0		
Pertes /(gains) sur cessions d'actifs	(6 582)	855	(7 437)	(675)	(432)	(243)
Variation des impôts différés	(1 209)	(182)	(1 027)	(1 348)	(1 348)	0
·	` ′	, ,	· ´	` ,	` ′	
Variation du BFR (hors variation des ID)	9 309	9 269	40	(4 671)	(2 598)	(2 073)
TOTAL DES FLUX GENERES PAR L'ACTIVITE (A)	61 198	65 527	(4 329)	36 913	42 561	(5 648)
O Floor de tréasparie liée à llimonation annu						
2-Flux de trésorerie liés à l'investissement Investissements incorporels & corporels	(43 653)	(43 653)	o	(39 672)	(38 530)	(1 142)
Investissements financiers	(160)	(160)	0	(3 335)	(3 335)	(1 142)
Trésorerie s/ entrée de périmètre	0	0	0	0	0	0
Cessions immo. incorporelles & corporelles	418	418	0	2 299	354	1 945
Cessions immo. financières	1 022	1 022	0	162	116	46
Trésorerie s/ sortie de périmètre	(464)	0	(464)	0	0	0
Diminutions des créances & des prêts	0	0	0	0	0	0
Augmentation (diminution) des placements	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES FLUX D'INVESTISSEMENT (B)	(42 836)	(42 372)	(464)	(40 545)	(41 395)	849
2. Elux de trécorerie liée eux enérations de financement						
3-Flux de trésorerie liés aux opérations de financement Total des opérations s/ capitaux propres	(2 588)	(2 588)	o	(1 296)	(1 296)	(0)
Augmentation de capital de la société mère	( <b>2 300)</b> 0	( <b>2 300)</b>	0	(1 230)	(1 290)	0
Var. des intérêts minoritaires sur aug. de capital	-	U	U U			
• •	0	0	0	0	0	0
Div. versés aux actionnaires de la société mère	0 (2 588)	0 (2 588)	0 0	0 (1 296)	0 (1 296)	0 (0)
	(2 588)	(2 588)	0		-	
Div. versés aux actionnaires de la société mère  Subventions d'investissements reçues	-		-		-	
	(2 588)	(2 588)	0		(1 296)	(0)
Subventions d'investissements reçues	(2 588) <b>271</b>	(2 588) <b>271</b>	0	(1 296)	-	
Subventions d'investissements reçues Variation des dettes financières	(2 588) <b>271</b> (9 919)	(2 588) <b>271</b> (9 918)	o (o)	(1 296) (8 878)	(1 296) <b>(8 781)</b>	(0) <b>(97)</b>
Subventions d'investissements reçues  Variation des dettes financières  Augmentation des dettes financières	(2 588) <b>271</b> <b>(9 919)</b> 0	(2 588) <b>271</b> <b>(9 918)</b> 0	0 0 (0) 0	(1 296) (8 878) 66 998	(1 296) (8 781) 66 981	(0) ( <b>97)</b> 17
Subventions d'investissements reçues  Variation des dettes financières Augmentation des dettes financières Diminution des dettes financières  TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT (C)	(2 588) <b>271</b> <b>(9 919)</b> 0 (9 919)	(2 588)  271 (9 918)  0 (9 918)	0 (0) 0 (0)	(8 878) (8 878) 66 998 (75 876)	(8 781) 66 981 (75 762)	(97) 17 (114)
Subventions d'investissements reçues  Variation des dettes financières Augmentation des dettes financières Diminution des dettes financières  TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT (C)  4-Variation de trésorerie	(2 588)  271  (9 919)  0 (9 919)  (12 236)	(2 588) 271 (9 918) 0 (9 918) (12 235)	(0) (0) (0) (0)	(8 878) 66 998 (75 876) (10 174)	(8 781) 66 981 (75 762) (10 077)	(97) 17 (114) (97)
Subventions d'investissements reçues  Variation des dettes financières Augmentation des dettes financières Diminution des dettes financières  TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT (C)  4-Variation de trésorerie Incidence des var. de périmètre s/ la trésorerie	(2 588)  271  (9 919)  0 (9 919)  (12 236)	(2 588)  271  (9 918)  0 (9 918)  (12 235)	0 (0) 0 (0) (0)	(1 296) (8 878) 66 998 (75 876) (10 174)	(8 781) 66 981 (75 762) (10 077)	(97) 17 (114) (97)
Subventions d'investissements reçues  Variation des dettes financières Augmentation des dettes financières Diminution des dettes financières  TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT (C)  4-Variation de trésorerie	(2 588)  271  (9 919)  0 (9 919)  (12 236)	(2 588) 271 (9 918) 0 (9 918) (12 235)	(0) (0) (0) (0)	(8 878) 66 998 (75 876) (10 174)	(8 781) 66 981 (75 762) (10 077)	(97) 17 (114) (97)
Subventions d'investissements reçues  Variation des dettes financières Augmentation des dettes financières Diminution des dettes financières  TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT (C)  4-Variation de trésorerie Incidence des var. de périmètre s/ la trésorerie Incidence des var. de taux de change s/ la trésorerie Divers	(2 588)  271  (9 919)  (9 919)  (12 236)  0 63 0	(2 588)  271  (9 918)  (9 918)  (12 235)  0 62 0	0 (0) (0) (0) (0)	(8 878) (8 878) 66 998 (75 876) (10 174) 0 109 7	(8 781) 66 981 (75 762) (10 077) 0 116 7	(97) 17 (114) (97) 0 (7) 0
Subventions d'investissements reçues  Variation des dettes financières Augmentation des dettes financières Diminution des dettes financières  TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT (C)  4-Variation de trésorerie Incidence des var. de périmètre s/ la trésorerie Incidence des var. de taux de change s/ la trésorerie	(2 588)  271  (9 919)  0 (9 919)  (12 236)  0 63	(2 588)  271  (9 918)  0 (9 918)  (12 235)	0 (0) 0 (0) 0 (0)	(1 296) (8 878) 66 998 (75 876) (10 174) 0 109	(1 296) (8 781) 66 981 (75 762) (10 077) 0 116	(97) 17 (114) (97) 0 (7)
Subventions d'investissements reçues  Variation des dettes financières Augmentation des dettes financières Diminution des dettes financières  TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT (C)  4-Variation de trésorerie Incidence des var. de périmètre s/ la trésorerie Incidence des var. de taux de change s/ la trésorerie Divers	(2 588)  271  (9 919)  (9 919)  (12 236)  0 63 0	(2 588)  271  (9 918)  (9 918)  (12 235)  0 62 0	0 (0) (0) (0) (0)	(8 878) (8 878) 66 998 (75 876) (10 174) 0 109 7	(8 781) 66 981 (75 762) (10 077) 0 116 7	(97) 17 (114) (97) 0 (7) 0
Subventions d'investissements reçues  Variation des dettes financières Augmentation des dettes financières Diminution des dettes financières  TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT (C)  4-Variation de trésorerie Incidence des var. de périmètre s/ la trésorerie Incidence des var. de taux de change s/ la trésorerie Divers  TOTAL DES FLUX DIVERS DE TRESORERIE (D)	(2 588)  271  (9 919)  0 (9 919)  (12 236)  0 63 0	(2 588)  271  (9 918)  0 (9 918)  (12 235)  0 62 0	0 (0) 0 (0) (0)	(1 296) (8 878) 66 998 (75 876) (10 174) 0 109 7	(8 781) 66 981 (75 762) (10 077) 0 116 7	(97) 17 (114) (97) 0 (7) 0



### ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 2012

Annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 dont le bilan à cette date fait état d'un total de 381 254k€. Ces comptes consolidés ont ét arrêtés le 2 avril 2013 par le Conseil d'Administration. Ils sont présentés en milliers d'euros. La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

#### ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### • Situation de FDPA:

Le 20 octobre 2011, la société FDPA a été placée en redressement judiciaire par jugement du tribunal de commerce de Nanterre après avoir déclaré la cessation de ses paiements suite à un problème critique de renouvellement de ses fabrications et malgré les efforts de Montupet pour résoudre ce problème sans licenciement.

Par jugement du 19 avril 2012, le tribunal de commerce de Nanterre a arrêté le plan de cession de la société FDPA au profit d'un tiers et ordonné la cession des actifs immobilisés, des stocks et des activités au repreneur.

Le 24 mai 2012, le tribunal a placé la société FDPA en liquidation judiciaire.

Le plan de cession arrêté le 19 avril 2012 ayant pour effet la perte de contrôle des actifs de FDPA, cette filiale a été déconsolidée conformément à IAS 27.

Ses éléments d'actif et de passif ne figurent pas dans le bilan au 31 décembre 2012. Le résultat positif relatif à sa sortie du périmètre est présenté en « résultat des activités arrêtées ou cédées » du compte de résultat et s'élève à 4 090 k€.

### Litiges prud'homaux :

Il subsiste deux litiges impliquant les salariés d'une ancienne filiale dont la participation a été cédée et une des sous filiales de Montupet UK qui a constaté dans ses comptes au 31 décembre 2012 une charge exceptionnelle de 1 493 k€ présenté en « résultat brut des activités arrêtées ou cédées », un séquestre d'un montant de 2 191 k€ présenté en « II.A.1.5 Autres actifs financiers non courants», et une provision pour risque et charges de 599 k€présentée en «II.C.3 Etat des passifs des activités destinées à la vente » .

### Factoring:

Dans le cadre de la Convention de Crédit du 24 novembre 2011 signée entre Montupet SA et ses banques, Montupet cède depuis le 29 novembre 2011 une partie de ses créances clients conformément au contrat de factoring signé le 28 juillet 2011 avec LCL Factoring et Eurofactor.

Au 31 décembre 2012, le montant des créances cédées enregistré dans les comptes sociaux de Montupet SA s'élève à 10 062 k€, la retenue de garantie à 1 080 k€ et le solde des comptes courants des factors, figurant au Bilan dans les disponibilités, à 6 199 k€.

# I PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION I.A REFERENTIEL, PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION I.A.1 Référentiel comptable

En application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, ces comptes consolidés sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2012.

### I.A.2 Application des nouvelles normes

Le Groupe applique les normes et textes entrés en vigueur à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier

2012. Il s'agit des normes suivantes :

- IFRS 7 amendée « Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers »
- IFRS 1 amendée « Hyperinflation sévère et suppression des dates fixes pour les premiers adoptants» ;
- IAS 12 amendée « Recouvrement des actifs sous-jacents ».

Ces nouvelles normes n'ont pas d'incidence sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012.



Le Groupe applique par anticipation la norme IAS 19 amendée « Avantages du personnel » ; l'incidence sur les comptes consolidés au 31 décembre est présenté en « II.A.3.2.2 Provisions pour indemnités de départ en retraite ».

Les normes, amendements et interprétations suivants sont adoptés par l'IASB mais non encore appliqués au 31 décembre 2012 :

- IFRS 10 « Consolidation » ;
- IFRS 11 « Accords conjoints »;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ;
- IAS 27 révisée « Etats financiers individuels » ;
- IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises ».
- IAS 1 amendée « Présentation des autres éléments du résultat global »;
- IFRS 1 amendée « Subventions publiques » :
- IFRS 7 amendée « Informations à fournir sur les compensations d'actifs et de passifs financiers » ;
- IFRS 13 « Evaluation à la juste valeur » ;
- IAS 32 amendée « Compensation d'actifs et de passifs financiers » ;
- Interprétation IFRIC 20 « Frais de déblaiement engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert » ;

### I.A.3 Périmètre de consolidation

Les pourcentages de contrôle et la méthode de consolidation pratiquée sont inchangés par rapport à l'exercice 2011 hormis la sortie de la société FDPA au 31 décembre 2012 qui a été déconsolidée au 19 avril 2012 suite à la cession de ses actifs par jugement du tribunal de commerce de Nanterre .

Le périmètre de consolidation comprend :

- MONTUPET S.A. (société consolidante);
- MONTUPET LIMITEE (100 %) (Canada): fonderie d'aluminium, équipementier automobile ;
- MONTUPET UK (100 %) (Irlande du Nord) : fonderie d'aluminium, équipementier automobile et ses filiales (Irlande du Nord), WILLACE UK LTD, BS TOOLING LTD et GESFITEC UK LTD ;
- ALUMALSA (99,67 %) (Espagne): fonderie d'aluminium, équipementier automobile;
- MFT-MONTUPET Snc (100 %) (Belgique): prestations de service au groupe;
- MONTIAC SA de CV (100 %) (Mexique) : fonderie d'aluminium ;
- CALCAST LTD (100 %) (Irlande du Nord) : fonderie d'aluminium ;
- MFT SARL (100 %) (France) : négoce de métal et prestations de service ;
- MONTUPET EOOD (100%) (Bulgarie) : fonderie d'aluminium ;

Toutes ces sociétés, sur lesquelles MONTUPET SA détient un contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale.

MONTUPET Inc. (U.S.A.) et MONTUPET GmbH détenues à 100 % par MONTUPET S.A., ne sont pas consolidées en raison de leur caractère peu significatif.

### Intérêts minoritaires :

Les intérêts minoritaires correspondent essentiellement à une participation de partenaires dans une société du sous-groupe MONTUPET UK.

### I.A.4 Principes de consolidation

Toutes les transactions entre les sociétés consolidées ont été éliminées. Les intérêts des minoritaires ont été reconnus pour leur quote-part de capitaux propres et de résultat.

Les comptes de toutes les sociétés consolidées ont été arrêtés au 31 décembre 2012 et comportent un exercice de 12 mois.



L'écart de première consolidation représente la différence entre le prix d'acquisition des titres d'une société et la quote-part de ses capitaux propres à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition ont été intégralement amortis antérieurement à l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les états financiers des sociétés étrangères sont convertis de la manière suivante :

- les postes du bilan sont convertis au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- Les écarts de conversion résultant de l'écart entre les taux de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours sur les éléments de bilan, ainsi que ceux provenant de la différence entre les taux de change moyens et les taux de change à la clôture sur les éléments de résultat, ont été portés dans le poste « écarts de conversion » inclus dans les capitaux propres consolidés.

\* rappel sur l'évolution des principaux taux de change :

- de la Livre Sterling : 31.12.2011:1£ = 1,1972 € - du Dollar Canadien : 31.12.2012:1£ = 1,2250 € - du Dollar Canadien : 31.12.2011:1 CAD = 0,7567 € 31.12.2012:1 CAD = 0,7610 €

### I.B PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

I.B.1 Principes comptables et méthodes d'évaluation relatifs aux éléments d'actif
 I.B.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan consolidé à leur coût d'acquisition. Les frais d'établissement sont amortis en totalité sur l'exercice. Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les frais de développement de nouvelles pièces encourus jusqu'au lancement des pré -séries sont immobilisés et amortis en quatre ans.

### **I.B.1.2** Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition majoré des frais nécessaires à leur mise en état d'utilisation ou à leur coût de production.

Regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie et divisées en structures et composants conformément à la norme IAS16, elles sont amorties en fonction de leur durée de vie économique.

Les pièces de rechange majeures destinées à être utilisées sur plus d'une année et répondant aux critères d'acceptation de l'IAS 16 sont immobilisées.

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations sont les suivantes :

• pour les immobilisations corporelles :

Constructions20 à 25 ansAgencement et installations10 à 20 ansMatériel et outillage3 à 10 ansMobilier de bureau10 ansMatériel informatique3 à 5 ans

pour les immobilisations incorporelles :

Brevets 5 ans
Frais de développement 4 ans
Logiciels 1 à 5 ans



#### I.B.1.3 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en déduction des actifs qu'elles financent. Elles sont rapportées au compte de résultat au prorata de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rattachent.

### I.B.1.4 Contrats de location et crédit-bail

Lorsqu'ils répondent aux critères de la norme IAS 17, les contrats de location financière sont retraités.

Une immobilisation est enregistrée à l'actif et amortie en fonction des durées définies au niveau du Groupe. Les dettes correspondantes sont reclassées en « autres dettes financières ».

### I.B.1.5 Autres actifs financiers non courants

Les titres des sociétés non consolidées sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation compte tenu des perspectives d'avenir de la filiale.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'entrée. Elles peuvent faire l'objet de provisions lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

#### I.B.1.6 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production et sont dépréciés, le cas échéant, pour les ramener à leur valeur probable de réalisation. Aucun frais financier n'est inclus dans les coûts. Les marges internes sur stocks, non significatives, n'ont pas été retraitées.

Les stocks de clôture sont évalués à la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

#### I.B.1.7 Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du taux de change en vigueur à la date de clôture, ou au taux de couverture réalisé à cette date.

Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice (perte de change ou gain de change).

Les créances commerciales font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

### I.B.1.8 Disponibilités

Les disponibilités sont pour l'essentiel constituées par les soldes des comptes bancaires et par des dépôts à court terme. Les filiales du groupe sont situées dans des pays où il n'y a pas de restriction au niveau des transferts de fonds.

## I.B.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation relatifs aux éléments de passif

### I.B.2.1 Engagements de retraite

Montupet S.A. a choisi un régime à prestations définies à gestion interne et verse à ce titre une indemnité lors du départ en retraite. Les autres sociétés du groupe ont choisi un régime à cotisations définies qui ne génèrent pas d'engagement au-delà du versement des cotisations. Montupet UK participe partiellement au risque du fonds de pension d'un petit nombre de cadres dirigeants.

Ces engagements font l'objet d'une provision pour engagements de retraite au bilan.

Des informations détaillées sont données en deuxième partie de l'annexe.

### I.B.2.2 Impôts différés

Les différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable des sociétés consolidées, ainsi que certains retraitements apportés aux comptes sociaux afin de les mettre en harmonie avec les principes comptables de consolidation, donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés.



Les impôts différés relatifs aux déficits reportables ne sont comptabilisés qu'à la condition qu'il existe des bénéfices prévisionnels suffisants pour les absorber.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, au taux de :

- 33,33 % pour les sociétés françaises,
- 30 % pour les sociétés espagnoles,
- 24.5 % pour les sociétés britanniques (filiales d'Irlande du Nord),
- 30,90 % pour la société canadienne,
- 10 % pour la société bulgare.

## I.B.3 Principes comptables et méthodes d'évaluation relatifs aux éléments de compte de résultat

#### I.B.3.1 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires se composent du chiffre d'affaires, de la production stockée, de la production immobilisée, des subventions reçues, des transferts de charges et des autres produits.

Le chiffre d'affaires inclut essentiellement les ventes de produits finis et l'ensemble des revenus sur outillages. Pour les ventes de produits ou d'outillages, il est enregistré à la date à laquelle le groupe a transféré à l'acheteur l'essentiel des risques et avantages liés à la propriété et n'est plus impliqué dans la gestion, ni le contrôle effectif des biens cédés.

Du fait des incertitudes pesant sur les indemnités compensatoires pouvant être versées par les constructeurs, elles sont comptabilisées au fur et à mesure de leur encaissement.

### I.B.3.2 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels présentent les éléments majeurs (note II.B.1.) non liés à l'exploitation courante, non récurrents, d'un montant particulièrement significatif, permettant une meilleure analyse de cette dernière, suivant la recommandation du Conseil National de la Comptabilité 2004 R02.

Les « autres produits et charges » présentent :

- les achats et ventes aux clients de biens d'équipement (hors outillage) utilisés par MONTUPET mais dont ils conservent le contrôle,
- les produits et charges sur exercices antérieurs.

### I.B.4 Information sectorielle

L'information sectorielle se ventile par zones géographiques de production (Europe et Amérique du Nord).

Cette subdivision correspond au suivi de gestion effectué dans le Groupe par unité opérationnelle.

Le groupe présente également des données par type de produit (pièces moteur, jantes de roues, autres pièces de fonderie, outillages).

### I.B.5 Parties liées

A l'exception des dirigeants, il n'existe pas de parties liées au sens de la norme IAS 24. Les transactions intragroupe, opérations de sous-traitance, prestations de service et financements, sont réalisées à des conditions normales de marché.

Le montant des rémunérations allouées aux dirigeants est détaillé en rubrique II.D.2.2. de cette annexe.

### I.C ACTIVITES ARRETEES OU A CEDER

Dans les comptes 2011, cette catégorie comprenait :

- le terrain de Nogent sur Oise pour laquelle une promesse unilatérale de vente a été signée le 29 septembre 2011- ainsi que l'usine désaffectée de Nogent.
- le terrain et le bâtiment de l'usine de Calcast Ltd à Londonderry (UK).

Les résultats des filiales Montupet Limitée et FDPA ont été reclassés en résultat des activités arrêtées ou en cours de cession.



### Continuité et modifications en 2012 :

- Le terrain et le bâtiment de l'usine de Calcast Ltd à Londonderry (UK) sont toujours en vente.
- Les travaux de démolition et de dépollution du terrain et de l'usine de Nogent ont été finalisés sur l'exercice 2012, pour un coût de 1 137 K€. La provision destinée à couvrir ces coûts de démolition et dépollution, constituée sur l'exercice 2011 pour 650 K€ a été reprise sur l'exercice 2012. La cession devrait intervenir sur la fin de l'année 2013.
- le résultat des activités arrêtées intègre également une charge exceptionnelle de 1 493 K€ au titre d'un litige prud'homal avec des salariés d'une ancienne filiale du groupe dont la participation a été cédée.

La société FDPA est déconsolidée au 31 décembre 2012. Ses éléments d'actif et de passif ne figurent pas dans le bilan au 31 décembre 2012 et le résultat relatif à sa sortie du périmètre est présenté en « résultat des activités arrêtées ou cédées » du compte de résultat.

L'impact sur le compte de résultat des sociétés cédées ou à céder est détaillé en II.C.5.

L'évolution des actifs immobilisés à céder est détaillée en II.C.1.



### II NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU RESULTAT

Tous les éléments présentés sont établis en milliers d'euros.

## II.A NOTES RELATIVES AU BILAN HORS ACTIFS ET PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES II.A.1 Actifs non courants

### II.A.1.1 Actifs non courants en valeur brute

ACTIF	Montants au 01.01.2012 avant subventions	sortie	Augmentations	Diminutions ()	Reclassements	écarts de change	Montants au 31.12.2012
	4.000						4 000
Ecarts d'acquisition	1 620						1 620
Frais de développement	17 784		4 947	(4 521)	0	167	18 375
Autres immobilisations incorporelles	4 426		270	(501)	44	(0)	4 239
Immobilisations corporelles hors actifs destinés à la vente	428 059		38 190	(5 840)	(104)	3 515	463 819
. dont en crédit-bail et locations financières	26 717			(155)			26 562
Immobilisations financières non courantes et participations	3 606			(853)	(2 191)		562
SOUS-TOTAL	455 495	0	43 406	(11 715)	(2 251)	3 681	488 616
Actifs corporels destinés à la vente	27 984	(3 216)	0	(487)	2 191	68	26 540
TOTAL	483 479	(3 216)	43 406	(12 202)	(60)	3 749	515 155

### **II.A.1.2 Amortissements**

ACTIF	Montants au 01.01.2012	sortie	Augmentations	Diminutions ()	Reclassements	écarts de change	Montants au 31.12.2012
Ecarts d'acquisition Frais de développement Autres immobilisations incorporelles	1 620 10 786 3 340		2 191 421	(3 788) (487)	496 (496)	141 (0)	1 620 9 825 2 777
Immobilisations corporelles hors actifs destinés à la vente	270 947		26 235	(4 602)		2 630	295 210
. dont en crédit-bail et locations financières	21 665		925	(155)			22 435
Immobilisations financieres non courantes et participations	0		0				0
SOUS-TOTAL	286 693	0	28 846	(8 877)		2 770	309 432
Actifs corporels destinés à la vente	23 136	(1 050)	0	0		46	22 132
TOTAL	309 829	(1 050)	28 846	(8 877)		2 816	331 564

### II.A.1.3 Subventions d'équipement sur immobilisations corporelles

ACTIF	Montants au 01.01.2012	sortie	Augmentations	Diminutions ()	Reclassements	écarts de change	Montants au 31.12.2012
Subventions part imputée aux amortissements			572 (233)	(317)		12	8 924 (7 638)
TOTAL	1 252	0	339	(317)		12	1 286



## II.A.1.4 Immobilisations et autres actifs non courants hors impôts différés actif- en valeur nette

ACTIF	Montants au 01.01.2012	sortie	Augmentations	Diminutions ()	Reclassements	écarts de change	Montants au 31.12.2012
Ecarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0	0
Frais de développement	6 999	0	2 756	(733)	(496)	25	8 551
Autres immobilisations incorporelles	1 086	0	(151)	(14)	540	0	1 462
Immobilisations corporelles hors actifs destinés à la vente	155 860	0	11 616	(921)	(104)	873	167 323
. dont en crédit-bail et locations	5 052	0	(925)	0	0	0	4 127
Immobilisations financières non courantes et participations	3 606	0	0	(853)	(2 191)	1	563
SOUS-TOTAL	167 551	0	14 221	(2 521)	(2 251)	899	177 899
Actifs destinés à la vente	4 848	(2 166)	650		2 191	22	5 545
TOTAL	172 399	(2 166)	14 871	(2 521)	(60)	922	183 444

Les subventions d'équipement sont imputées sur les immobilisations et ne figurent pas séparément au Passif

II.A.1.4.1 Frais de développement et autres immobilisations incorporelles : détail et contribution par société

	one ibation p	ar societe	
	Valeurs brutes au 31.12.2012	Amortissements au 31.12.2012	Valeurs nettes au 31.12.2012
<u>Frais de développement</u>			
MONTUPET S.A.	7 911	2 191	5 720
Sous-groupe MONTUPET UK	8 652	7 228	1 425
MONTUPET EOOD	1 812	406	1 406
SOUS-TOTAL	18 375	9 824	8 551
Autres immobilisations incorporelles			
MONTUPET S.A.	3 278	2 096	1 182
Sous-groupe MONTUPET UK	433	433	0
MONTUPET EOOD	528	248	280
MFT	0	0	0
SOUS-TOTAL	4 239	2 777	1 462
TOTAL	22 614	12 602	10 012

II.A.1.4.2 Détail des immobilisations financières : titres de participation

ACTIF	Titres de participation	% de détention du groupe	Capitaux propres	
MONTUPET Inc	8	100%	143	10
MONTUPET GmbH	26	100%	26	0

### II.A.1.5 Détail des actifs financiers non courants

ACTIF	Montants au 01.01.2012	Reclassements et actifs destinés à la vente	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions (): Reprises de l'exercice	écarts de change	Montants au 31.12.2012
Actifs financiers non courants	3 572	(2 191)	160	(1 022)	9	528



II.A.1.6 Impôts différés -actif

	Montants au 01.01.2012	Produits/charges d'impôts différés sur la période	Impôts différés constatés en capitaux propres	Ecarts de change	Reclassement depuis les I.D. passif	Montants au 31.12.2012
MONTUPET SA ALUMALSA MONTUPET EOOD MONTIAC	18 156 3 129 0 331	1 302 (4)	532	17	0	19 990 3 125 0 348
TOTAL	21 616	1 298	532	17	0	23 463

Le solde des impôts différés de chaque entité ou groupe fiscal a été reclassé en impôts différés actif ou passif selon qu'il était débiteur ou créditeur.

### Solde net des impôts différés par catégorie :

	Montants au 01.01.2012	Produits/charges d'impôts différés sur la période	Impôts différés constatés en capitaux propres	Ecarts de change	Montants au 31.12.2012
Déficits reportables	25 927	847			26 774
Engagements de retraite	1 393	(76)	588	(2)	1 903
Amortissements dérogatoires	(2 703)	(14)			(2 717)
Durées d'amortissements	(3 423)	39		2	(3 382)
Locations financières	(1 210)	395			(815)
Autres	(10)		(41)	(7)	(58)
Solde net des impôts différés	19 974	1 191	547	(7)	21 705

### Reports déficitaires comptabilisés :

Outre les impôts différés passifs issus des traitements de consolidation, les soldes des impôts différés sont constitués des pertes fiscales que le groupe a décidé de comptabiliser pour leur intégralité au 31/12/2012.

Ces déficits fiscaux sont constitués principalement par :

	Déficits fiscaux activés (M€)									Retraiteme	ID au
	Αι	u 31/12/2011		Variation 2012			Αι	Au 31/12/2012			31/12/2012
	Base	Taux	ID	Base	Taux	ID	Base	Taux	ID	consolidati	31/12/2012
MONTUPET SA	68,8	33,3%	22,9	2,3	33,3%	0,8	71,1	33,3%	23,7	(3,7)	20,0
ALUMALSA	9,9	30%	3,0	(0,05)	30%	(0,01)	9,9	30%	3,0	0,2	3,1

### Les pertes mentionnées concernent :

- Montupet SA qui constate une perte fiscale pour l'exercice de 2,3 M€, ce qui porte à 71,1M€ les déficis activés. Compte tenu de la modification par la loi de Finances des dispositions relatives aux déficits fiscaux reportables, le délai de récupération devrait se situer autour de 9 ans.

Compte tenu des autres retraitements le solde net des impôts différés de Montupet SA s'établit à 20,0 M€.

- Alumalsa a réalisé un bénéfice de 0,05 M€, ce quimaintient à 9,9 M€ les déficits activés. Le délai de récupération devrait se situer autour de 5 ans.



### II.A.2 Actifs courants

### II.A.2.1 Provisions pour dépréciation

	Montants au 01.01.2012	Reclassements actifs destinés à la vente	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions (): Reprises de l'exercice	écarts de change	Montants au 31.12.2012
Provisions sur stocks et en-						
cours :						
Matières premières	490		1 059	(490)		1 059
Produits en cours et finis			368	(771)		368
Pièces de rechange				(* * *)		0
Provisions sur comptes clients			(425)	(197)	-4	711
1 10 tiololio dai dompted diionto	1 007		(420)	(137)	'	, , , ,
SOUS-TOTAL	2 598	0	1 002	(1 458)	(4,0)	2 138

### II.A.2.2 Etat des créances par échéance de remboursement

L'échéance de l'ensemble des créances est inférieure à un an, excepté celle des créances figurant dans le tableau ci-après.

	Créances d'exploitation et diverses à plus d'un an
MONTUPET SA MONTUPET UK	<b>7 656</b> 0
TOTAL	7 656

Les clients du groupe MONTUPET sont essentiellement des constructeurs automobiles. Le risque de défaillance est faible.

### II.A.2.3 Comptes de régularisation -actif

Il s'agit essentiellement de charges constatées d'avance.

### II.A.3 Capitaux propres et passifs non courants

### II.A.3.1 Gestion du capital

Le capital de MONTUPET SA au 31 décembre 2012 est composé de 10.782.769 actions d'une valeur nominale de 1,52 euros, soit 16.390 K€.

### **II.A.3.2 Provisions non courantes**

II.A.3.2.1 Provisions pour risques et charges

	Montants au 01.01.2012	Reclassements et actifs destinés à la vente	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions (): Reprises de l'exercice	écarts de change	Montants au 31.12.2012
Provisions pour litiges salariaux Autres provisions pour risques			245 169	(8) (338)		286 53
TOTAL	269	0	414	(345)	0	338

II.A.3.2.2 Provisions pour indemnités de départ en retraite

	Obligation au 01.01.2012	Pertes /gains actuariels	Coût des services rendus	écarts de change	Obligation au 31.12.2012
MONTUPET S.A. MONTUPET UK MONTUPET EOOD	941	1 595 240 (49)	102 (201)	23	5 249 1 003 31
TOTAL	4 574	1 786	(99,0)	23	6 284

### (1) Détail du fonds de pension Montupet UK

Déficit au 31.12.2012	(1 003)
	, í
Ecart de change	(22)
Impact de l'actualisation	(240)
Autres produits financiers	268
Contributions	234
Coût des services	(303)
Déficit au 01.01.2012	(941)
Valeur actualisée des engagements	(5 419)
Valeur de marché des Actifs détenus	4 479

Les paramètres de constitution de cette provision sont :

- un taux d'augmentation des salaires de 1,40 % en 2012 (contre 0,70% en 2011) pour Montupet SA, et de 3,05 % (contre 3,15 % en 2011) pour Montupet UK,
- un taux d'actualisation de 3,00 % en 2012 (contre 3,55 % en 2011) pour Montupet SA correspondant au taux de rendement des actifs, et de 4,50 % (contre 4,80 % en 2011) pour Montupet UK,
- et un départ en retraite au taux plein.

Au 31 décembre 2012, le total des engagements de retraite de Montupet SA vis-à-vis des membres de son personnel s'élève à 5249 K€. Ce calcul, qui était effectué dans le passé par le service financier de Montupet SA, a été sous-traité, cette année, à un actuaire. Les hypothèses actuarielles retenues ont été choisies en fonction de l'expérience réelle de la société et des conditions économiques en vigueur au 31 décembre 2012 dans le respect des principes de la norme IAS 19. Pour information, les engagements de retraite, estimés au 31 décembre 2011 à 3552 K€, se seraient élevés à 4131 K€, sur la basedes hypothèses actualisées.

Le taux d'actualisation retenu pour Montupet SA est le taux iBoxx € corporates AA qui était de 4,60% (comparé à 3,00% au 31 décembre 2012).

Le taux d'actualisation retenu pour Montupet UK au 31 décembre 2012 est le taux iBoxx £ Corporates AA 15+year (4,07%) ajusté à la courbe des rendements soit un taux de 4,50%.

La norme IAS 19R a été appliquée par anticipation sur l'exercice 2012. Auparavant, l'ensemble de l'évolution des provisions pour indemnités de départ en retraite était constatée en résultat.

Sur l'exercice 2012, tel que le prévoit la norme, le coût des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les coût des services passés et coûts d'intérêts ont été comptabilisés en résultat tandis que les effets de changement d'hypothèses actuarielles ainsi que les ajustements liés à l'expérience ont été comptabilisés en « autres éléments du résultat global » ou « OCI, Other comprehensive income ».

Il en résulte la comptabilisation suivante :

	Montupet SA	Montupet UK
Résultat	102 K€	-201 K€
OCI	1595 K€	242 K€
TOTAL	1697 K€	41 K€

II.A.3.2.3 Impôts différés –passif

	Montants au 01.01.2012	Produits/charges d'impôts différés sur la période	Impôts différés constatés en capitaux propres	Ecarts de change	Reclassement	Montants au 31.12.2012
Sous-groupe MONTUPET UK Montupet EOOD		196 (90)	(55) 41	24		1 338 421
TOTAL	1 642	107	(14)	24	0	1 758

Le solde des impôts différés de chaque entité ou groupe fiscal a été reclassé en impôts différés actif ou passif selon qu'il était débiteur ou créditeur.

II.A.3.3 Autres passifs non courants

	Montants au 01.01.2012	Augmentations	Remboursements	Reclassements passifs destinés à la vente	Ecarts de change	Montants au 31.12.2012
Autres passifs Avances conditionnées	261 508	338	(89)	(599)		0 419
TOTAL	769	338	(89)	(599)	0	419

Les avances conditionnées sont des aides financières remboursables de l'ANVAR. Les avances de l'ANVAR sont des aides à l'innovation.

### II.A.3.4 Etat des dettes par échéance de remboursement

Au 31 décembre 2012, l'échéance de l'ensemble des dettes est inférieure à un an.

II.A.4 Endettement

II.A.4.1 Variation des emprunts et dettes financières non courantes

	Montants au 01.01.2012	Reclassements actifs destinés à la vente	Augmentations	Diminutions ()	Reclassifications	Ecarts de change	Montants au 31.12.2012
Crédits bancaires consentis à moyen terme à MONTUPET SA				(8 000)			44 000
Autres dettes financières	3 408		635		(1 235)	2	2 810
Crédit-bail	63						63
TOTAL	55 471	0	635	(8 000)	(1 235)	2	46 873

La partie à moins d'un an de l'emprunt de MONTUPET SA a été reclassée en dettes financières courantes.

II.A.4.2 Echéances des emprunts et dettes financières courantes et non courantes

	Montant à la fin de l'exercice	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes financières et concours bancaires non courants			46 810	0
Crédit bail et locations		63	0	0
Dettes financières et concours bancaires courants		56 452	0	0
TOTAL	103 326	56 515	46 810	0



### II.A.4.3 Analyse des dettes financières par devise de remboursement

Les dettes financières au 31 décembre 2012 sont contractées en euros. Par ailleurs, tous les financements sont à taux variable, conformément à la politique menée par la société.

## II.B NOTES RELATIVES AU RESULTAT HORS RESULTAT DES ACTIVITES ARRETEES OU CEDEES

### II.B.1 Autres produits et charges opérationnels

Il s'agit de montants non récurrents particulièrement significatifs. Aucun montant n'a été reclassé dans cette rubrique au titre des exercices 2011 et 2012.

II.B.2 Analyse de la ch	arge d'impôt
Résultat consolidé avant impôt	29 412
Taux maison-mère	33,3%
Taux maison-mère impôt différé	33,3%
Charge d'impôt théorique	9 804
Différences de taux d'imposition avec les	
filiales étrangères	(4 842) 0
Différences permanentes	(280)
Pertes non activées	0
Crédits d'impot recherche Montupet SA	(1 811)
Autres crédits d'impôts	(107)
Impact d'actualisation	0
Dégrèvement Montupet UK	0
Régime société mère sur dividendes	180
Autres	(173)
Charge d'impôt comptabilisée	2 771
- dont crédit d'impôt	1 918
- dont impôt exigible	(4 856)
- dont impôt différé	168

## II.C NOTES RELATIVES AUX ELEMENTS RECLASSES CONFORMEMENT A IFRS 5 II.C.1 Détail des actifs non courants destinés à la vente

	MONTUPET SA	MONTUPET LIMITEE	Sociétés arrêtées filiales de Montupet UK	TOTAL
Autres valeurs incorporelles Terrains Constructions Installations et équipements Autres valeurs immobilisées Immobilisations financières Impôts différés	1 365 182 1 026	107	613 2 146	2 085 182 1 026 107 2 146 0
TOTAL	2 573	214	2 758	5 545

Les actifs destinés à la vente figurent à leur valeur nette comptable, celle-ci étant inférieure à leur prix de vente estimé. Les actifs des sociétés arrêtées n'ont pas été amortis en 2012. La provision de dépréciation comptabilisée au 31 décembre 2011 sur les actifs de Montupet SA correspondant à l'usine arrêtée de Nogent a été reprise, Montupet SA ayant constaté sur l'exercice 2012 des coûts de démolitions et de dépollution s'élevant à 1.2 M€.



### II.C.2 Actifs courants destinés à la vente

	MONTUPET SA	MONTUPET LIMITEE	Sociétés arrêtées filiales de Montupet	TOTAL
Créances des activités arrêtées		514	(165)	349
Disponibilités		17		17
TOTAL	0	531	(165)	366

### II.C.3 Etat des passifs des activités destinées à la vente

	Montants au 31.12.2012
Provisions pour risques et charges	599
Dettes financières diverses	271
Impôts différés passif	554
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	1 424
Passifs courants (founisseurs et autres dettes courantes)	1 168
TOTAL	2 591

### II.C.4 Analyse de la charge d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession

Résultat consolidé avant impôt	1 656
Taux maison-mère	33%
Taux maison-mère impôt différé	33%
Charge d'impôt théorique	552
Différences de taux d'imposition avec les filiales étrangères	293
Pertes non activées	0
Autres crédits d'impôts	0
sortie de périmètre	(2 884)
Différences permanentes	1 069
Autres	(3)
Charge d'impôt comptabilisée	(973)
- dont impôt exigible	54
- dont impôt différé	(1 027)



### II.C.5 Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession

### Exercice 2012

	Résultat lié à la sortie de FDPA	Résultat des autres activités arrêtées ou en cours de cession (1)	TOTAL
Chiffre d'affaires			
Variation de stocks et autres produits		71	71
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		71	71
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES		(157)	(157)
Autres produits et charges	3 721	(1 979)	1 742
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	3 721	(2 065)	1 657
RESULTAT FINANCIER	0		0
Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées	3 721	(2 065)	1 657
Impôts courants	(496)	442	(54)
Impôts différés	865	162	1 027
RESULTAT NET	4 090	(1 461)	2 629

### Exercice 2011

	FDPA	SOCIETES ARRETEES	TOTAL
Chiffre d'affaires Variation de stocks et autres produits TOTAL DES PRODUITS DES	55 812 (737)	0 2	55 812 (735)
ACTIVITES ORDINAIRES  TOTAL DES CHARGES DES	55 075	2	55 077
ACTIVITES ORDINAIRES	(58 691)	(250)	(58 941)
Autres produits et charges  RESULTAT OPERATIONNEL	(4 890)	(1 759)	(6 649)
COURANT	(8 506)	(2 007)	(10 513)
RESULTAT FINANCIER	(211)	(48)	(259)
Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées	(8 717)	(2 055)	(10 772)
Impôts courants Impôts différés	125	308 217	433 217
RESULTAT NET	(8 592)	(1 530)	(10 122)



### II.D ENGAGEMENTS HORS BILAN ET INFORMATIONS DIVERSES

### II.D.1 Engagements donnés

### II.D.1.1 Engagements donnés

	Montant en devises	Contrevaleur en euros	Par	Au profit de	Tirage au profit de
Garantie émise en faveur de Dubal Aluminium couvrant les achats de métal de Montupet EOOD		1600 K€	MONTUPET SA	DUBAL ALUMINIUM	MONTUPET EOOD
Garantie émise en faveur de Alcoa couvrant les achats de métal de Alumalsa		1500 K€	MONTUPET SA	ALCOA	ALUMALSA

## II.D.1.2 Engagements donnés en vue du maintien des prêts consentis par les établissements de crédit -concernent Montupet SA-

Montupet SA s'est engagée, dans le cadre de la Convention de Crédit signée avec ses banques le 24 novembre 2011 à respecter, sur la base des comptes consolidés, les ratios suivants :

	au 31.12.2012	au 30.06.2013	au 31.12.2013	au 30.06.2014	au 31.12.2014	au 30.06.2015	au 31.12.2015
Ratio de Gearing Ratio Dette Nette /		<1	<1	<1	<1	<1	<1
EBITDA	<2,5	<2,5	<2,5	<2	<2	<1,5	<1,5

Au 31 décembre 2012, Montupet SA respecte l'ensemble des engagements de la Convention de Crédit.

Outre le respect des ratios, les établissements de crédit requièrent le respect des lois et règlements, la limitation à l'octroi de sûretés sur l'un quelconque de ses actifs, une restriction aux cessions d'actifs, aux opérations de restructuration et aux acquisitions.

### II.D.1.3 Engagements reçus

Cautions reçues des fournisseurs d'immobilisations Cautions reçues des fournisseurs de biens et services 959 K€ 182 K€

## II.D.2 Informations diverses II.D.2.1 Ventilation de l'effectif moyen

	2012	2011	2010
Cadres Agents de maîtrise,	185	176	179
techniciens et employés	781	768	690
Ouvriers	2 147	2 525	2 334
TOTAL	3 113	3 469	3 203
dont FDPA		476	542

## II.D.2.2 Montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration

Les rémunérations et avantages alloués aux membres des organes d'administration de MONTUPET SA à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées s'élèvent globalement à 1.932.495€, dont cotisations sociales à la charge du groupe.



Il n'y a pas d'engagement envers les mandataires sociaux hormis les engagements de retraite des dirigeants qui ne présentent aucune spécificité et qui sont inclus dans les engagements de retraite au passif du bilan.

Les avantages en nature dont bénéficient les mandataires sociaux s'élèvent globalement à 42.691 € (indus dans le montant global ci-dessus).

### II.D.2.3 Frais d'études et de recherche

Les frais de recherche (hors outillages de production) engagés par le groupe s'élèvent à 11,1 millions d'euros.

MONTUPET SA a obtenu au titre de l'année 2012 un Crédit d'Impôt Recherche de 1.811 K€ représentant 30% des dépenses éligibles engagées.

Des frais de recherche et de développement ont été activés au 31 décembre 2012 :

Montupet SA  $4049 \text{ k} \in$  Montupet EOOD  $93 \text{ k} \in$  Montupet UK  $987 \text{ k} \in$ 

### II.D.2.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux Comptes pour les exercices 2012 et 2011 sont comme suit : (en k€)

		20	12			20	11	
	BMA	Guilleret	Autres	Total	BMA	Guilleret	Autres	Total
Honoraires facturés à la société mère	178	68		246	135	67		201
Mission d'audit	144	68		212	132	67		199
Diligences directement liées à la mission	34			34	3			3
Honoraires facturés aux autres entités du groupe	0	5	151	156	60	5	124	189
Mission d'audit		5	151	156	50	5	124	179
Diligences directement liées à la mission				0	10			10
TOTAL	178	73	151	402	195	72	124	390



### II.D.3 Bilan et compte de résultat par secteur géographique

### Bilan –actif

		2012			2011	
Contribution au groupe - aux normes IFRS	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL
Frais de développement	8 551	0	8 551	6 999	0	6 999
Autres immobilisations incorporelles	1 462		1 462	1 086	0	1 086
Immobilisations corporelles	151 867	15 456	167 323	142 174	13 685	155 859
Actifs non courants destinés à être cédés	5 332	214	5 545	4 635	213	4 848
Autres actifs non courants	23 677	348	24 025	24 891	331	25 222
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	190 888	16 018	206 906	179 785	14 229	194 015
Actifs courants destinés à être cédés	(164)	531	366	5 506	559	6 065
Autres actifs courants	163 831	10 150	173 981	166 486	7 160	173 645
TOTAL ACTIFS COURANTS	163 667	10 681	174 348	171 992	7 719	179 710
TOTAL ACTIF	254.555	20,000	204.254	254 777	24.040	272 725
TOTAL ACTIF	354 555	26 699	381 254	351 777	21 948	373 725
Investissements corporels	34 702	4 138	38 840	36 109	2 067	38 176
Cessions des immobilisations corporelles	(1 099)	(139)	(1 238)	(381)	(1 644)	(2 025)
Augmentation des frais de développement	4 947		4 947	(201)	0	(201)
Augmentation des autres immobilisations incorporelles	270		270	1 496	0	1 496

### Bilan –passif

Contribution au groupe - aux normes IFRS	EUROPE	2012 AMERIQUE DU NORD	TOTAL	EUROPE	2011 AMERIQUE DU NORD	TOTAL
Capitaux propres part du groupe	160 561	8 737	169 298	136 309	5 908	142 217
Intérêts minoritaires	1 446		1 446	1 387	0	1 387
TOTAL CAPITAUX PROPRES	162 007	8 737	170 744	137 697	5 908	143 605
Passifs non courants à céder	1 424		1 424	2 369	0	2 369
Autres passifs non courants	55 672		55 672	62 724	0	62 724
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	57 096	0	57 096	65 094	0	65 094
Passifs courants à céder	1 288	(121)	1 168	16 172	(141)	16 031
Autres passifs courants	134 163	18 083	152 246	132 815	16 181	148 996
TOTAL PASSIFS COURANTS	135 451	17 962	153 413	148 987	16 040	165 027
TOTAL PASSIF	354 554	26 699	381 254	351 777	21 948	373 725



### Compte de résultat

		2012			2011	
Contribution au groupe - aux normes IFRS	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL	EUROPE	AMERIQUE DU NORD	TOTAL
CHIFFRE D'AFFAIRES EXTERNE AU GROUPE	354 656	44 887	399 543	366 574	39 470	406 044
Autres produits d'exploitation	12 064	1	12 065	14 086	1	14 087
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES EXTERNES	366 721	44 888	411 608	380 660	39 471	420 131
Dotations aux amortissements	(26 095)	(2 634)	(28 729)	(24 704)	(2 480)	(27 185)
Autres charges	(310 915)	(39 014)	(349 929)	(337 212)	(34 023)	(371 236)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	29 710	3 240	32 950	18 743	2967	21 710
Autres produits et charges opérationnels	0		0	0	0	0
RESULTAT OPERATIONNEL	29 710	3 240	32 950	18 743	2967	21 710
RESULTAT OPERATIONNEL RESULTAT FINANCIER	29 710 (3 336)	3 240 (202)	32 950 (3 538)	18 743 (3 870)	2 9 6 7 2 5 1	21 710 (3 619)
RESULT AT FINANCIER Impôts courants Impôts différés RESULT AT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU	(3 336) (2 939) 168	(202)	(3 538) (2 939) 168	(3 <b>870)</b> (408) 1 133	<b>251</b> 0 0	(3 619) (408) 1 133
RESULT AT FINANCIER Impôts courants Impôts différés	<b>(3 336)</b> (2 939)		<b>(3 538)</b> (2 939)	<b>(3 870)</b> (408)	<b>251</b>	<b>(3 619)</b> (408)
RESULT AT FINANCIER Impôts courants Impôts différés RESULT AT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU	(3 336) (2 939) 168	(202)	(3 538) (2 939) 168	(3 <b>870)</b> (408) 1 133	<b>251</b> 0 0	(3 <b>619</b> ) (408) 1 133
RESULTAT FINANCIER  Impôts courants Impôts différés  RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION  Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées Impôts courants sur opérations arrêtées ou cédées	(3 336) (2 939) 168 23 604 1 742 (78)	(202) 3 038 (86) 24	(3 538) (2 939) 168 <b>26 641</b> 1 656 (54)	(3 870) (408) 1 133 15 599 (10 566) 433	251 0 0 0 3218 (205) 0	(3 619) (408) 1 133 18 817 (10 771) 433
RESULTAT FINANCIER  Impôts courants Impôts différés  RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION  Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées	(3 336) (2 939) 168 23 604 1 742	(202) 3 038 (86)	(3 538) (2 939) 168 26 641 1 656	(3 870) (408) 1 133 15 599 (10 566)	251 0 0 3 218 (205)	(3 619) (408) 1 133 18 817 (10 771)
RESULTAT FINANCIER  Impôts courants Impôts différés  RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION  Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées Impôts courants sur opérations arrêtées ou cédées	(3 336) (2 939) 168 23 604 1 742 (78)	(202) 3 038 (86) 24	(3 538) (2 939) 168 <b>26 641</b> 1 656 (54)	(3 870) (408) 1 133 15 599 (10 566) 433	251 0 0 0 3218 (205) 0	(3 619) (408) 1 133 18 817 (10 771) 433
RESULTAT FINANCIER  Impôts courants Impôts différés  RESULTAT NET HORS ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION  Résultat brut des opérations arrêtées ou cédées Impôts courants sur opérations arrêtées ou cédées Impôts différés sur opérations arrêtées ou cédées	(3 336) (2 939) 168 23 604 1 742 (78) 1 027	(202) 3 038 (86) 24 0	(3 538) (2 939) 168 26 641 1 656 (54) 1 027	(3 870) (408) 1 133 15 599 (10 566) 433 217	251 0 0 3218 (205) 0 0	(3 619) (408) 1 133 18 817 (10 771) 433 217

### II.D.4 Données par type de production

		2012				2011		
	Pièces-moteur	Autres pièces de fonderie	Outillages	Total	Pièces-moteur	Autres pièces de fonderie	Outillages	Total
Chiffre d'affaires	330 171	62 774	6 598	399 543	322 685	73 510	9 849	406 044
Frais de développement immobilisés (en valeur nette)	8 551			8 551	6 999			6 999
Immobilisations corporelles (en valeur nette)	146 502	20 245	577	167 323	134 268	20 984	608	155 860
Actifs non courants destinés à être cédés	5 545			5 545	4 848			4 848



### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

#### Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Montupet SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note annexe aux comptes consolidés "I.C activités arrêtées ou à céder" décrit les éléments qui sont présentés :
  - sur les lignes spécifiques du compte de résultat consolidé "Résultat brut des opérations arrêtées ou à céder", "Impôts exigibles des activités arrêtées " et "Impôts différés sur opérations arrêtées ou à céder";
  - sur les lignes spécifiques du bilan consolidé "Actifs non courants destinés à la vente", "Actifs courants des activités à céder", "Passifs non courants des activités à céder" et "Passifs courants des activités à céder";
  - et dans la colonne "opérations arrêtées ou à céder" du tableau des flux de trésorerie.

Ces actifs et activités font l'objet de précisions dans les notes de l'annexe regroupées sous le titre "II.C Notes relatives aux éléments reclassés conformément à IFRS 5" ainsi que dans la note "Situation de FDPA". Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié que la classification comptable de ces éléments au compte de résultat consolidé, au bilan consolidé, au tableau de flux de trésorerie ainsi que l'information communiquée sont appropriées au regard des normes IAS 1 Présentation des états financiers et IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

- Les notes annexes aux comptes consolidés "I.B.1.1 Immobilisations incorporelles", "II.A.1.4.1 Frais de développement et autres immobilisations incorporelles: détail et contribution par société", "II.D.2.3 Frais d'étude et de recherche » décrivent les frais de recherche et de développement immobilisés et leur montant. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce traitement.
- Les notes annexes aux comptes consolidés "I.B.2.2 Impôts différés" et "II.A.1.6 Impôts différés-actif" décrivent les modalités de comptabilisation des créances d'impôts différés relatives aux pertes fiscales reportables. Les estimations nécessaires à l'élaboration du plan de consommation prévisionnel des déficits reportables du groupe ont par nature un caractère incertain. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le plan de consommation prévisionnel des déficits reportables qui nous a été communiqué ainsi que les hypothèses retenues par la société et nous avons vérifié que les notes précitées donnent une information appropriée.
- La note annexe des comptes consolidés "I.B.3.1 Produits des activités ordinaires" précise les modalités de comptabilisation des produits d'exploitation et de reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce traitement comptable.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. <u>Vérification spécifique</u>

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Boulogne, le 23 avril 2013

Les commissaires aux comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Guilleret & Associés

Thierry Bellot Jean-Luc Loir

Membres de la Compagnie

Régionale de Paris

Marie-José Rochereau Membres de la Compagnie Régionale de Versailles



### **COMPTES SOCIAUX**

### **BILAN - ACTIF**

	BRUT	Amortiss. et	Net	Net
		Provisions	au 31/12/2012	au 31/12/2011
Capital souscrit non appelé				
Frais de recherche et développ.	6 883 156	1 164 104	5 719 052	3 752 897
Logiciels et Brevets	2 961 559	2 393 738	567 821	637 843
Fonds commercial	2 301 333	2 000 100	0	007 040
Autres immobilis. incorporelles	99 850		99 850	99 850
T. mains	0.040.400	500,000	0.4.40.4.00	0.440.400
Terrains	2 649 168	500 000	2 149 168	
Constructions	11 600 240	6 723 479	4 876 761	5 132 512
Inst. techn. mat. outill. ind.	97 152 112	69 803 544	27 348 568	
Autres immobilis. corporelles	33 190 185	25 671 263	7 518 922	
Immobilisations en cours	1 211 484		1 211 484	
Avances et acomptes	999 028		999 028	459 257
Participations	74 720 808		74 720 808	74 720 808
Créances rattachées à des particip.	11 460 928		11 460 928	11 460 928
Autres titres immobilisés	0		0	0
Prêts	431 786		431 786	294 536
Autres immobilisations financières	39 207		39 207	190 983
	00 20.		00 201	100 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	243 399 511	106 256 128	137 143 383	137 798 853
Matières premières et consomm.	19 623 030	1 059 277	18 563 753	17 128 211
Produits intermédiaires et finis	7 858 072	367 567	7 490 505	9 319 382
Avances versées s/commandes	535 758		535 758	478 196
Clients et comptes rattachés	24 568 965	721 733	23 847 232	37 517 093
Autres créances	21 881 502	721700	21 881 502	
	2.00.002		2.00.002	
Valeurs mobil. de placement	0		0	7 817 670
Disponibilités	9 690 892		9 690 892	
Charges constatées d'avance	194 339		194 339	124 017
TOTAL ACTIF CIRCULANT	84 352 558	2 148 577	82 203 981	105 656 851
Ecarts de conversion actif	169 099		169 099	130 380
TOTAL GENERAL	327 921 168	108 404 705	219 516 463	243 586 084



### **BILAN - PASSIF**

	Situation	Situation
	au 31/12/2012	au 31/12/2011
Capital social	16 389 809	16 389 809
Primes d'émission, de fusion, d'apport	20 514 120	20 514 120
Ecarts de réévaluation	0	0
Réserve légale	1 638 981	1 638 981
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	0	0
Report à nouveau	1 930 177	4 624 711
RESULTAT DE L'EXERCICE	10 176 016	
Subventions d'investissement	702 898	
Provisions réglementées	8 150 983	8 108 399
TOTAL CAPITAUX PROPRES	59 502 984	51 477 766
Produits des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	397 856	486 998
TOTAL FONDS PROPRES (1)	59 900 840	51 964 764
Provisions pour risques	454 753	356 543
Provisions pour charges	0	22 908
TOTAL (2)	454 753	379 451
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	92 280 577	100 296 939
Emprunts et dettes financières divers	66 000	66 000
Avances et acomptes recus	3 960 127	6 081 332
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 133 840	
Dettes fiscales et sociales	9 212 981	10 737 739
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 503 623	
Autres dettes	31 955 234	
Produits constatés d'avance	1 005 068	1 657 782
TOTAL (3)	159 117 450	190 810 838
Ecarts de conversion passif TOTAL (4)	43 420	431 031
TOTAL GENERAL (1 à 4)	219 516 463	243 586 084



### **COMPTE DE RESULTAT**

Vente de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services CHIFFRE D'AFFAIRES NET Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amort.et prov., transferts de charges Autres produits  TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION  Achat de marchandises Variation de stock (marchandises) Achat de matières premières et autres approvisionnements	0 98 217 034 1 086 120 99 303 154 -2 232 842 336 924 665 111 12 697 777 3 712 032 14 482 156 0 0 71 139 994 -2 004 966	1 369 259 223 492 254 1 797 826 419 765 693 444 31 279 873 2 504 077 260 187 239 0 0
Production vendue de biens Production vendue de services CHIFRE D'AFFAIRES NET Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amort.et prov., transferts de charges Autres produits  TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION  Achat de marchandises Variation de stock (marchandises) Achat de matières premières et autres approvisionnements	1 086 120 99 303 154 -2 232 842 336 924 665 111 12 697 777 3 712 032 14 482 156 0 0 71 139 994 -2 004 966	1 369 259 223 492 254 1 797 826 419 765 693 444 31 279 873 2 504 077 260 187 239 0 0
Production vendue de biens Production vendue de services CHIFFRE D'AFFAIRES NET Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amort.et prov., transferts de charges Autres produits  TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION  Achat de marchandises Variation de stock (marchandises) Achat de matières premières et autres approvisionnements	1 086 120 99 303 154 -2 232 842 336 924 665 111 12 697 777 3 712 032 14 482 156 0 0 71 139 994 -2 004 966	1 369 259 223 492 254 1 797 826 419 765 693 444 31 279 873 2 504 077 260 187 239 0 0
Production vendue de services  CHIFFRE D'AFFAIRES NET  Production stockée  Production immobilisée  Subventions d'exploitation  Reprises sur amort.et prov., transferts de charges  Autres produits  TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION  Achat de marchandises  Variation de stock (marchandises)  Achat de matières premières et autres approvisionnements	1 086 120 99 303 154 -2 232 842 336 924 665 111 12 697 777 3 712 032 14 482 156 0 0 71 139 994 -2 004 966	1 369 259 223 492 254 1 797 826 419 765 693 444 31 279 873 2 504 077 260 187 239 0 0
CHIFFRE D'AFFAIRES NET Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amort.et prov., transferts de charges Autres produits  TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION  Achat de marchandises Variation de stock (marchandises) Achat de matières premières et autres approvisionnements	99 303 154 -2 232 842 336 924 665 111 12 697 777 3 712 032 14 482 156 0 0 71 139 994 -2 004 966	223 492 254 1 797 826 419 765 693 444 31 279 873 2 504 077 260 187 239 0 0
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amort.et prov., transferts de charges Autres produits  TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION  Achat de marchandises Variation de stock (marchandises) Achat de matières premières et autres approvisionnements	-2 232 842 336 924 665 111 12 697 777 3 712 032 14 482 156 0 0 71 139 994 -2 004 966	1 797 826 419 765 693 444 31 279 873 2 504 077 260 187 239 0 0
Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amort.et prov., transferts de charges Autres produits  TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION  Achat de marchandises Variation de stock (marchandises) Achat de matières premières et autres approvisionnements	336 924 665 111 12 697 777 3 712 032 14 482 156 0 0 71 139 994 -2 004 966	419 765 693 444 31 279 873 2 504 077 260 187 239 0 0
Subventions d'exploitation Reprises sur amort.et prov., transferts de charges Autres produits  TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION  Achat de marchandises Variation de stock (marchandises) Achat de matières premières et autres approvisionnements	665 111 12 697 777 3 712 032 14 482 156 0 0 71 139 994 -2 004 966	693 444 31 279 873 2 504 077 260 187 239 0 0
Reprises sur amort.et prov., transferts de charges Autres produits  TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION  Achat de marchandises Variation de stock (marchandises) Achat de matières premières et autres approvisionnements	12 697 777 3 712 032 14 482 156 0 0 71 139 994 -2 004 966	31 279 873 2 504 077 260 187 239 0 0
Autres produits  TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION  Achat de marchandises  Variation de stock (marchandises)  Achat de matières premières et autres approvisionnements	3 712 032 14 482 156 0 0 71 139 994 -2 004 966	2 504 077 260 187 239 0 0
Achat de marchandises Variation de stock (marchandises) Achat de matières premières et autres approvisionnements	0 0 71 139 994 -2 004 966	0
Variation de stock (marchandises) Achat de matières premières et autres approvisionnements	-2 004 966	0 0 98 362 774
Variation de stock (marchandises) Achat de matières premières et autres approvisionnements	-2 004 966	98 362 774
Achat de matières premières et autres approvisionnements	-2 004 966	98 362 774
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	-2 004 966	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	31 276 023	
Impôts, taxes et versements assimilés	2 680 219	
	32 014 439	
	13 117 755	
	10 293 203	
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 470 908	
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0
Autres charges	551 556	1 288 485
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION 21	10 539 131	259 776 500
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 943 025	410 739
OPERATIONS EN COMMUN : BENEFICE ATTRIBUE	195 037	0
Produits financiers de participation	11 405 867	2 843 752
Autres intérêts et produits assimilés	46 639	
Reprises sur provisions et transferts de charges	130 379	
Différences positives de change	1 267 642	
Produits nets sur cessions de VMP	7 712	26 982
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	12 858 239	4 114 017
Dotations financières aux amortissements et provisions	169 099	130 380
Intérêts et charges assimilées	3 288 800	
Différences négatives de change	969 441	1 173 701
Charges nettes sur cessions de VMP	0	0
TOTAL CHARGES FINANCIERES	4 427 340	5 782 975
RESULTAT FINANCIER	8 430 899	-1 668 958
l	12 568 961	
ALGGERAL GOODANI AVANT INII OT	000 001	1 200 219



### **COMPTE DE RESULTAT (Suite)**

	Situation	Situation
	au 31/12/2012	au 31/12/2011
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	197	537
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 662 077	131 880
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 887 275	1 496 264
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 549 549	1 628 681
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	78 889	156 370
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 750 983	636 590
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 966 441	1 858 165
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 796 313	2 651 125
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 246 764	-1 022 444
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	О	0
Impôts sur les bénéfices	-1 853 819	-2 173 993
TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	231 084 981	265 929 937
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	220 908 965	266 036 607
BENEFICE OU PERTE	10 176 016	-106 670



### **ANNEXE SOCIALE AU 31 DECEMBRE 2012**

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012. Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 2 avril 2013 par le Conseil d'Administration.

#### **ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

#### Dividendes encaissés

Montupet SA a constaté dans ses produits financiers un dividende net de 8.632.800 £ soit l'équivalent en euros de 10.791.000 provenant de sa filiale Montupet UK, payé :

- par compensation avec la dette fournisseur pour 8.484.792 euros.
- par compensation avec le compte courant pour 2.336.344 euros
- par compensation avec le compte client pour 30.136 euros.

#### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables applicables en France.

#### 1.1. Actif immobilisé

#### a) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées en tenant compte des règles comptables relatives, d'une part à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs (règlement CRC 04-06) et d'autre part à l'amortissement et à la dépréciation des actifs (règlement CRC 02-10 modifié par le règlement CRC 03-07).

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations sont les suivantes :

### - pour les immobilisations corporelles :

Constructions20 ansAgencement et installations6 à 20 ansMatériel et outillage5 à 10 ansMobilier de bureau10 ansMatériel informatique4 ans

#### - pour les immobilisations incorporelles :

Brevets 5 ans
Frais de développement 4 ans
Logiciels 1 à 5 ans

Les pièces de rechange et les pièces de sécurité dont l'utilisation prévue est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations corporelles, dans la catégorie du « matériel et outillage ». La durée d'amortissement de ces pièces est fonction de la durée d'amortissement de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent.

### b) Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition. Ils peuvent faire l'objet de dépréciation si les perspectives de la filiale font apparaître un risque de perte de valeur.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'entrée. Elles peuvent faire l'objet de provisions lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.



#### 1.2. Stocks et en-cours

Les matières premières, les fournitures et matières consommables ainsi que les emballages ont été évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du prix unitaire moyen pondéré (PUMP). Les frais de stockage ne sont pas pris en compte pour cette évaluation.

Les produits et en-cours de production sont évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication sont prises en compte sur la base de la production réelle de la période de référence.

Les stocks et en-cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision selon les règles suivantes :

#### - Matières premières :

Une provision est constituée dès lors que le prix d'achat du mois suivant la clôture est inférieur au coût d'acquisition.

### - Fournitures, matières consommables et emballages :

Une provision est constituée pour les produits à rotation lente.

#### - En-cours d'outillages :

La dépréciation représente la différence entre le prix de revient et le prix de vente, lorsque celui-ci lui est inférieur.

#### - En-cours de pièces et produits finis :

La dépréciation représente la différence entre le prix de revient et la valeur de transformation vendue, lorsque celle-ci lui est inférieure.

Les pièces de rechange rentrent toutes dans le cycle de production et ont une durée de vie inférieure à un an. Les pièces de sécurité dont l'utilisation prévue est supérieure à un an sont retraitées en immobilisations corporelles. Elles sont amorties sur la durée d'amortissement de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent.

### 1.3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du dernier taux de change à la clôture de l'exercice, à l'exception des emprunts aux filiales.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité.

### 1.4. Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute correspond au coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

### 1.5. Avances conditionnées

Les avances conditionnées sont des aides financières remboursables.



### 1.6. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation se composent du chiffre d'affaires, de la production stockée, de la production immobilisée, des subventions d'exploitation, des transferts de charges et des autres produits.

Le chiffre d'affaires inclut essentiellement les ventes de produits finis et l'ensemble des revenus sur outillages. Pour les ventes de produits ou d'outillages, il est enregistré à la date à laquelle le groupe a transféré à l'acheteur l'essentiel des risques et avantages liés à la propriété et n'est plus impliqué dans la gestion, ni le contrôle effectif des biens cédés.

Du fait des incertitudes pesant sur les indemnités compensatoires pouvant être versées par les constructeurs, elles sont comptabilisées au fur et à mesure de leur encaissement.

### 2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

### 2.1. Etat de l'actif immobilisé

	Valeurs brutes au 01.01.2012	Acquisitions	Cessions ou reprises	Valeurs brutes au 31.12.2012
Immobilisations incorporelles :			,	
Frais de développement	6 308 271	4 048 711	3 473 826	6 883 156
Autres immobilisations incorporelles	3 287 765	270 183	496 539	3 061 409
TOTAL 1	9 596 036	4 318 894	3 970 365	9 944 565
Immobilisations corporelles :				
Terrains	2 649 167			2 649 167
Constructions	11 421 489	251 910	73 158	11 600 241
Matériel & outillage industriel	91 797 970	7 852 097	2 497 955	97 152 112
Agencements et installations	30 853 344	687 116	746 929	30 793 531
Matériel inform. et mobilier de bureau	2 573 728	325 962	503 036	2 396 654
TOTAL 2	139 295 698	9 117 085	3 821 078	144 591 705
Immobilisations en cours	2 571 384	416 784	1 776 684	1 211 484
Avances et acomptes	459 257	999 028	459 257	999 028
TOTAL 3	3 030 641	1 415 812	2 235 941	2 210 512
Immobilisations financières :				
Participations et créances rattachées à				
des participations	86 181 736			86 181 736
Prêts	294 536	143 700	6 450	431 786
Autres immobilisations financières	190 983	15 841	167 617	39 207
TOTAL 4	86 667 255	159 541	174 067	86 652 729
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	238 589 630	15 011 332	10 201 451	243 399 511



### 2.2. Etat des amortissements

### 2.2.1. Etat des amortissements comptables

	Au 01.01.2012	Dotations	Reprises	Au 31.12.2012
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	2 555 373	701 863	2 093 133	1 164 103
Autres Immobilisations incorporelles	2 550 072	326 355	482 690	2 393 737
Immobilisations corporelles :				
Constructions	6 288 976	507 529	73 025	6 723 480
Matériel et outillage industriel	63 990 064	6 876 763	1 063 283	69 803 544
Agencements et installations	22 516 147	1 743 788	612 685	23 647 250
Matériel et mobilier de bureau	2 390 144	136 906	503 037	2 024 013
TOTAL	100 290 776	10 293 204	4 827 853	105 756 127

### 2.2.2. Etat des amortissements dérogatoires

	Au 01.01.2012	Augmentations	Diminutions	Au 31.12.2012
Matériel et outillage industriel	8 108 399	1 720 787	1 678 203	8 150 983
TOTAL	8 108 399	1 720 787	1 678 203	8 150 983

### 2.3. Etat des immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

	Valeurs brutes au 01.01.2012	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31.12.2012
Titres de participation	74 720 808	0	0	74 720 808
Créances rattachées à des participations	11 460 928	0	0	11 460 928
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts (1)	294 536	143 700	6 450	431 786
Dépôts et cautionnements	190 983	15 841	167 617	39 207
TOTAL	86 667 255	159 541	174 067	86 652 729

(1) les prêts au 31 décembre 2012 représentent, pour l'essentiel, la participation des employeurs à l'effort de construction.



### 2.4. Etat des stocks

### Ce poste s'analyse comme suit :

	Valeurs brutes au 31.12.2012	Dépréciation	Valeurs nettes au 31.12.2012
Matières premières	4 514 215	0	4 514 215
Autres approvisionnements	9 195 702	874 726	8 320 976
En cours pièces	1 318 386	83 313	1 235 073
En cours outillages	5 469 932	0	5 469 932
Emballages	443 181	184 551	258 630
Produits finis	6 539 686	284 254	6 255 432
TOTAL	27 481 102	1 426 844	26 054 258

### 2.5. Etat des provisions pour dépréciation

NATURE DES PROVISIONS	Montant au 01.01.2012	Dotations	Reprises ou diminutions	Montant au 31.12.2012
Provision sur terrains	500 000	0	0	500 000
Provisions sur stocks et en cours	1 261 385	1 426 844	1 261 385	1 426 844
Provisions sur comptes clients	875 074	44 064	197 405	721 733
TOTAL	2 636 459	1 470 908	1 458 790	2 648 577

### 2.6. Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut au 31.12.2012	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	11 460 928	0	11 460 928
Prêts (1) et (2)	431 786	6 850	424 936
Autres immobilisations financières (dépôts et cautionnements)	39 207	0	39 207
Clients douteux ou litigieux	721 733	0	721 733
Autres créances clients et comptes rattachés	23 847 231	23 847 231	0
Personnel et comptes rattachés	27 705	27 705	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	289 771	289 771	0
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	6 892 297	42 672	6 849 625
- Taxe sur la valeur ajoutée	626 502	574 477	52 025
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	41	41	0
<u>Divers</u> :			
- Groupe et associés	12 786 009	296 755	12 489 254
- Débiteurs Divers	1 259 178	1 259 178	0
Charges constatées d'avance	194 339	163 083	31 256
TOTAL	58 576 727	26 507 763	32 068 964
Prêts accordés en cours d'exercice (1)	143 700		
Remboursements obtenus en cours d'exercice (2)	6 450		



ETAT DES DETTES	Montant brut au 31.12.2012	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	92 280 578	48 280 578	44 000 000	0
Emprunts et dettes financières divers	66 000	0	66 000	0
Fournisseurs et comptes rattachés	18 133 840	18 133 840	0	0
Personnel et comptes rattachés	2 900 355	2 900 355	0	0
Sécurité sociale et autres organismes soc.	5 694 975	5 694 975	0	0
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
- Taxe sur la valeur ajoutée	423 306	423 306	0	0
- Autres impôts taxes et assimilés	194 344	194 344	0	0
Dettes sur immobilis. et comptes rattachés	2 503 623	2 503 623	0	0
<u>Divers :</u>				
- Groupe	30 626 318	0	30 626 318	0
- Comptes courants associés	0	0		
- Créditeurs Divers	1 328 918	1 328 918		0
Produits constatés d'avance	1 005 068	1 005 068	0	0
TOTAUX	155 157 325	80 465 007	74 692 318	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 000 000			

### 2.7. Composition du capital social et variation des capitaux propres

Le capital social est composé de 10.782.769 actions d'une valeur nominale de 1,52 euros, soit 16.389.809 euros au 31 décembre 2012.

Catégorie d'actions (toutes de valeur	Nombre de titres			
nominale 1,52 €)	2011	Variation	2012	
Actions à droit de vote simple	6 963 043	785	6 963 828	
Actions à droit de vote double	3 819 726	-785	3 818 941	
TOTAL	10 782 769	0	10 782 769	

La variation des capitaux propres au cours des 2 dernières années s'analyse comme suit :

CAPITAUX PROPRES AU 01.01.2011	52 702 773
Distribution de dividendes Augmentation des provisions réglementées Subventions d'investissement	(1 293 932) 131 829 43 766
Perte 2011	(106 670)
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2011	51 477 766



Distribution de dividendes Augmentation des provisions réglementées Subventions d'investissement

Bénéfice 2012 10 176 016

---

CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2012 59 502 984

### 2.8. Etat des provisions réglementées

	Au 01.01.2012	Augmentations	Diminutions	Au 31.12.2012
Amortissements dérogatoires	8 108 399	1 720 787	1 678 203	8 150 983
TOTAL	8 108 399	1 720 787	1 678 203	8 150 983

### 2.9. Etat des avances conditionnées

	Solde au	Avances	Remboursements	Solde au	dont
	01.01.2012	2012	2012	31.12.2012	à moins 1 an
Avances de l'ANVAR (1)	486 998	0	89 142	397 856	190 000
TOTAL	486 998	0	89 142	397 856	190 000

<sup>(1)</sup> Les avances de l'ANVAR sont des aides à l'innovation.

### 2.10. Etat des provisions pour risques et charges

NATURE DES PROVISIONS	Montant au	Dotations de	Reprises de	Montant au
	01.01.2012	l'exercice	l'exercice	31.12.2012
Provisions pour pertes de change	130 380	169 099	130 380	169 099
Provisions pour risques salariaux	47 592	245 654	7 592	285 654
Autres provisions pour risques et charges	201 479	0	201 479	0
TOTAL	379 451	414 753	339 451	454 753

(2 587 864)

42 584

394 482



### 2.11. Etat des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

	Solde au	Emprunts	Remboursements	Solde au	dont
	01.01.2012	2012	2012	31.12.2012	à moins 1 an
Tirages sur Tranche A (Convention de Crédit signée le 24/11/2011)	60 000 000	0	8 000 000	52 000 000	8 000 000
Total	60 000 000	0	8 000 000	52 000 000	8 000 000

Ces emprunts, soit 52 000 000 cumulés aux concours bancaires courants pour 40 280 577

représentent la rubrique du bilan "Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit" 92 280 577

La Convention de Crédit signée, en date du 24 novembre 2011, entre Montupet SA et ses banques, BNP PARIBAS, le Groupe Crédit Mutuel – CIC, la BRED, le Crédit du Nord, Le Crédit Lyonnais, NATIXIS et la Banque Palatine, prévoit :

- un crédit à terme initial d'un montant de 60.000.000 euros
- un crédit réutilisable d'un montant de 40.000.000 euros

### Répartition des crédits restants au 31 décembre 2012:

	Quote-part	TRANCHE A	TRANCHE B
BNP PARIBAS	30%	15 600 000	12 000 000
BECM	19%	9 880 000	7 600 000
CIC	11%	5 720 000	4 400 000
BRED	7,5%	3 900 000	3 000 000
CREDIT DU NORD	12,5%	6 500 000	5 000 000
LCL	10%	5 200 000	4 000 000
NATIXIS	4%	2 080 000	1 600 000
BANQUE PALATINE	6%	3 120 000	2 400 000
TOTAL DES LIGNES		52 000 000	40 000 000
Dont lignes utilisées au 31/12/2012	100%	52 000 000	40 000 000

### 2.12. Factoring

Depuis le 29 novembre 2011, Montupet cède une partie de ses créances clients conformément au contrat de factoring signé le 28 juillet 2011 avec LCL Factoring et Eurofactor.

Au 31 décembre 2012, le montant des créances cédées s'élève à 10.062.062 euros, la retenue de garantie à 1.080.434 euros et le solde des comptes courants des factors, figurant au bilan dans les disponibilités, à 6.198.478 euros.



### 2.13. Créances et dettes représentées par des effets de commerce

Créances clients : effets à recevoir	7 096 738
Créances clients : effets à recevoir cédés au factor	7 668 899
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 989 396

### 2.14. Eléments concernant les entreprises liées

Titres de participations	74 720 808
Créances rattachées à des participations Acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés Créances diverses	11 460 928 290 430 3 479 268 12 786 009
TOTAL	102 737 443
Fournisseurs et comptes rattachés	3 969 079
Dettes diverses	30 626 318

PRODUITS FINANCIERS	11 405 867

### CHARGES FINANCIERES 630 548

### 2.15. Produits à recevoir

Créances clients et comptes rattachés	939 625
Autres créances : avoirs fournisseurs à recevoir	92 619
Autres créances	167 635
Etat : Crédit d'impôt Recherche	6 849 625
Etat : Crédit d'impôt Apprentissage	42 672
TOTAL	8 092 176

### 2.16. Charges constatées d'avance

Achats et prestations de services constatés d'avance

### 2.17. Produits constatés d'avance

Facturation constatée d'avance sur outillages 1 005 068



## 2.18. Charges à payer

Emprunts et dettes financières divers	100 606
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 765 055
Dettes fiscales et sociales	4 960 813
Autres dettes : avoirs clients à établir	812 318
Autres dettes	96 681
TOTAL	7 735 473

## 2.19. Ventilation du chiffre d'affaires

Activité pièces mécaniques	198 217 034
Ventes diverses (services et autres)	1 086 120
TOTAL	199 303 154
France	89 108 608
Etranger	110 194 546
TOTAL	 199 303 154

## **ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

## 3.1. Montant des engagements financiers

# 3.1.1. Engagements donnés

	Montant en devises	Contrevaleur en euros	Par	Au profit de	Tirage au profit de
Garantie émise en faveur de Dubal Aluminium couvrant les achats de métal de Montupet EOOD		1 600 000 €	MONTUPET SA	DUBAL ALUMINIUM	MONTUPET EOOD
Garantie émise en faveur de Alcoa couvrant les achats de métal d' Alumalsa		1 500 000 €	MONTUPET SA	ALCOA	ALUMALSA
TOTAL		3 100 000 €			



# 3.1.2. Engagements donnés en vue du maintien des prêts consentis par les établissements de crédit à Montupet S.A.

Montupet SA s'est engagée, dans le cadre de la Convention de Crédit signée avec ses banques le 24 novembre 2011 (Cf paragraphe 2.11) à respecter, sur la base des comptes consolidés, les 2 ratios suivants :

- Le ratio R1, égal à la Dette nette consolidée sur Fonds Propres, qui devra être inférieur ou égal à 1 au 30 juin et au 31 décembre de chaque année ;
- Le ratio R2, égal à la Dette Nette Consolidée sur EBITDA , comme suit :

Date	Ratio R2
31 décembre 2012	<2,5
30 juin 2013	<2,5
31 décembre 2013	<2,5
30 juin 2014	<2
31 décembre 2014	<2
30 juin 2015	<1,5
31 décembre 2015	<1,5

Au 31 décembre 2012, Montupet SA respecte l'ensemble des engagements de la Convention de Crédit.

Outre le respect des ratios précités, les établissements de crédit requièrent le respect des lois et règlements, la limitation à l'octroi de sûretés sur l'un quelconque de ses actifs, une restriction aux cessions d'actifs, aux opérations de restructuration et aux acquisitions.

## 3.1.3. Autres engagements donnés

#### . Promesse unilatérale de vente relative au site de Nogent-sur-Oise

En date du 29 septembre 2011, Montupet a signé une promesse unilatérale de vente du terrain de Nogent-sur-Oise au profit de Bouygues Immobilier. La vente du site, entièrement démoli et dépollué, aura lieu moyennant le prix de 2.535.000 euros HT. La date de la vente fixée initialement, au 30 mars 2013, a été reportée au 30 septembre 2013 par avenant du 30 novembre 2012 afin de procéder à des analyses complémentaires des sols.

Les coûts de démolition et de dépollution réalisés s'élèvent à 1.310.321 euros dont 173.733 euros ont été comptabilisés en charges en 2011 et 1.136.588 euros en 2012.



Les constructions et agencements relatifs au site de Nogent ont été sortis de l'actif du bilan au 31 décembre 2011. Le terrain, objet de la promesse de vente, figure au bilan pour 1.365.943 euros.

#### . Agios sur emprunts en cours

Les lignes de crédit visées au paragraphe 2.11. sont utilisables par tirages d'une durée variable dont les montants sont fonction des besoins généraux de Montupet. Les engagements d'intérêts sur ces lignes de crédit ne peuvent donc être chiffrés au 31 décembre 2012.

#### . Soldes sur commandes d'immobilisations en cours au 31 décembre 2012

Le solde sur commandes d'immobilisations en cours au 31 décembre 2012 s'élève à 893.073 euros.

## . Engagements de retraite

Au 31 décembre 2012, le total des engagements de retraite de l'entreprise vis-à-vis des membres de son personnel s'élève à la somme de 5 248 876 euros, charges comprises (régime à prestations définies à gestion interne).

Ce calcul, qui était effectué dans le passé par le service financier de Montupet SA, a été sous-traité, cette année, à un actuaire.

Les hypothèses actuarielles retenues ont été choisies en fonction de l'expérience réelle de la société et des conditions économiques en vigueur au 31 décembre 2012 dans le respect des principes de la Norme IAS 19 révisée.

Les hypothèses retenues sont résumées dans les tableaux ci-dessous :

Paramètres économiques	Au	Rappel au
raiamettes economiques	31/12/2012	31/12/2011
Taux d'actualisation	3,00%	3,55%
Départ à la retraite	Taux plein	65 ans
Table de mortalité	TH-TF 00/02	TV 73-77
Turnover	Turnover 1	Turnover 2

Table de Turnover 1

Age	Taux de rotation
Jusqu'à 29 ans	6,50%
de 30 à 39 ans	2,50%
de 40 à 49 ans	1,50%
de 50 à 59 ans	0,50%
au-delà de 60 ans	0%

Table de Turnover 2

Age	Taux de rotation
Jusqu'à 28 ans	10%
de 29 à 33 ans	9%
de 34 à 38 ans	8%
de 39 à 43 ans	5%
de 44 à 48 ans	4%
de 49 à 53 ans	2%
de 54 à 58 ans	1%
au-delà de 59 ans	0%



Pour information, les engagements de retraite, estimés au 31 décembre 2011 à 3.551.954 euros, se seraient élevés à 4.131.182 euros, sur la base des hypothèses actualisées. Le taux d'actualisation retenu est le taux Iboxx € corporates AA qui était de 4,60% (comparé à 3,00% au 31 décembre 2012).

. Engagement au titre du Droit Individuel de Formation (instauré par la Loi n°204-391 du 4 mai 2004)

Les salariés justifiant d'une ancienneté d'au moins un an peuvent faire valoir leur droit au titre du Droit Individuel de Formation. Conformément à l'accord de branche, les droits ont été acquis dès le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Droit individuel à la formation	Solde au 31.12.2011	Droits acquis au 1er.01.2012	Droits utilisés en 2012	Droits n'ayant pas donné lieu à demande	Solde au 31.12.2012
Nombre d'heures	88 626	7 067	1 510	5 683	88 500

Les droits n'ayant pas donné lieu à demande correspondent aux droits non utilisés par les salariés qui ont quitté l'entreprise au cours de l'exercice.

Les droits acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2012 sont relativement faibles car les droits acquis au titre du DIF sont plafonnés à 120 heures et plus de la moitié des salariés ont déjà atteint ce solde ou étaient déjà proches de celui-ci au 31 décembre 2011.

## 3.1.4. Engagements reçus

Cautions reçues des fournisseurs d'immobilisations Cautions reçues des fournisseurs de biens et services 958 789 182 442

#### 3.2. Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

La dotation aux amortissements dérogatoires de l'exercice s'élève à 1.720.787 euros. Quant à la reprise de provisions pour amortissements dérogatoires, elle s'élève à 1.678.203 euros.



## 3.3. Accroissement et allégement de la dette future d'impôt

Nature des différences temporaires :

#### Accroissement:

Amortissements dérogatoires	1 720 787
Accroissement correspondant de la dette future d'impôt	573 596
Allègement : Contribution sociale de solidarité 2012	277 831
Allègement correspondant de la dette future d'impôt	92 610

Le déficit fiscal de l'exercice s'élève à 2.323.074 euros. Compte tenu de déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent de 68.747.230 euros, le total des déficits restant à reporter au 31 décembre 2012 s'élève à 71.070.304 euros.

## 3.4. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	Compte de résultat	Résultat fiscal	Impôt sur les sociétés
Résultat d'exploitation	3 943 025	3 940 222	1 313 407
Opérations faites en commun : bénéfice attribué	195 037	195 037	65 012
Résultat financier	8 430 899	(2 211 726)	(737 242)
Résultat courant avant impôt	12 568 961	1 923 533	641 177
Résultat exceptionnel	(4 246 764)	(4 246 607)	(1 415 536)
Crédit d'impôt Recherche	1 811 147		
Crédit d'impôt Apprentissage	42 672		
Total	10 176 016	(2 323 074)	(774 359)

#### 3.5. Rémunération des dirigeants

Des jetons de présence ont été payés en 2012, pour MM. FEUILLET et BERRUYER, à raison de 10.000 euros chacun.

Les sommes versées au titre de la rémunération de MM. MAGNAN et MAJUS sont respectivement de 980.295 euros et 633.681 euros ; elles incluent les cotisations sociales salariales et patronales ainsi que les avantages nature. Ces sommes sont versées par MFT MONTUPET Snc.

M. CROZET a perçu une rémunération brute de 239.108 euros versée par Montupet S.A. en tant que Directeur Général Délégué et une rémunération brute de 79.411 euros, incluant des avantages en nature, versée par MFT MONTUPET Snc au titre de son mandat d'Administrateur Délégué.

Les sommes versées par MFT MONTUPET Snc font partie des coûts de fonctionnement de cette filiale, lesquels sont supportés à 67,6% par Montupet SA.



#### 3.6. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires des Commissaires aux Comptes comptabilisés en 2012 se sont élevés à :

- 141.000 euros HT pour la société Bellot Mullenbach et Associés pour leur mission légale d'audit des comptes 2012, 33.500 euros HT pour des diligences directes liées à cette mission et 3.000 euros HT au titre d'une régularisation sur l'audit des comptes 2011;
- 68.000 euros HT pour le Cabinet Guilleret et Associés.

#### 3.7. Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
- Dirigeants et cadres	116	0
- Agents de maîtrise, techniciens et employés	262	0
- Ouvriers	614	97
Effectif moyen 2012	992	97

#### 3.8. Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges d'exploitation

Le poste « reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges d'exploitation » dans le Compte de Résultat s'élève à 12.697.777 euros.

Il se décompose comme suit :

Reprise de provisions sur stocks
Reprise de provisions sur créances douteuses
Transferts de charges d'exploitation
1.261.385
197.405
11.238.987

Ces transferts de charges d'exploitation correspondent à :

- l'activation des frais de Recherche et Développement pour 4.048.711 euros
- la refacturation de prestations diverses à son ancienne filiale Française de Roues pour 4.831.404 euros
- des refacturations diverses à sa filiale Montupet EOOD pour 1.144.369 euros
- la refacturation de prestations diverses à sa filiale Montupet UK pour 265.250 euros
- des refacturations de chutes d'aluminium et de laitiers de fonderie pour 724.523 euros
- des refacturations et remboursements divers pour 224.730 euros.

## 3.9. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 3.712.032 euros et correspondent principalement à des régularisations de factures clients pour 3.039.384 euros, à des régularisations de redevances et contributions pour 564.388 euros, à des régularisations fournisseurs pour 64.318 euros et à des produits divers pour 43.942 euros.

#### 3.10. Produits et charges financiers

Les pertes et les gains de change proviennent principalement des écarts sur les règlements clients et fournisseurs en devises.



Les intérêts et charges assimilées d'un montant de 3.288.800 euros se décomposent principalement en intérêts payés sur les crédits bancaires pour 2.584.100 euros, en intérêts sur les comptes courants des filiales pour 630.548 euros et en intérêts divers pour 74.150 euros.

Les produits financiers de participation d'un montant de 11.405.867 euros correspondent au montant net du dividende provenant de Montupet UK pour 10.791.000 euros et aux intérêts perçus sur les avances consenties à Montupet EOOD pour un montant de 614.867 euros.

## 3.11. Produits et charges exceptionnels

*	Produits exceptionnels	3 549 549
•	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	197
	Ils correspondent à des produits divers.	
•	Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 662 077
	Ils correspondent : - à une refacturation de coûts de développement à Montupet EOOD pour - à une indemnité compensatrice client pour - à une quote-part de subventions d'investissement virée au résultat pour - à des régularisations fournisseurs pour - à des produits divers pour	760 000 319 000 177 518 377 560 27 999
•	Reprises sur amortissements et provisions exceptionnels	1 887 275
	Elles correspondent : - à la reprise d'amortissements dérogatoires pour - à la reprise de provisions pour risques et charges pour	1 678 203 209 072
*	Charges exceptionnelles	7 796 313
•	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	78 889
	Elles correspondent : - à une indemnité fournisseur pour - à des indemnités pour rupture de contrat de travail pour - à des charges diverses pour	52 421 24 000 2 468
•	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 750 983
	Elles correspondent : - à la valeur nette comptable d'éléments d'actif cédés pour - à des frais de démolition pour - à des honoraires et indemnités payées pour FDPA pour - à des indemnités d'expatriation et autres charges liées à l'expatriation pour - à un remboursement d'avance à OSEO pour - à des charges diverses pour	2 963 593 1 136 588 1 266 221 183 441 142 824 58 316
•	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 966 441
	Elles correspondent : - à la provision pour amortissements dérogatoires pour - à une provision pour litiges salariaux pour	1 720 787 245 654



#### 3.12. Frais de recherche et de développement - Crédit d'impôt recherche

Des frais de recherche et de développement d'un montant de 4.048.711 euros ont été activés au 31 décembre 2012 et un amortissement d'un montant de 14.530 euros a été constaté en 2012 sur ces frais de recherche. Ils seront amortis sur 4 ans en fonction des dates de démarrage des productions en série.

La société a également constaté un Crédit d'impôt recherche d'un montant de 1.811.147 euros dans ses comptes au 31 décembre 2012, correspondant à 30% des dépenses de recherche engagées en 2012.

Les projets qui ont bénéficié du Crédit d'impôt recherche en 2012 ont porté notamment sur :

- l'amélioration de la prédictivité des outils de simulation pour le moulage et le tir des noyaux
- la compréhension des phénomènes de turbulence dans les descentes de coulée
- le développement du procédé ALP pour les culasses et les blocs moteur
- le développement des résines inorganiques pour la fabrication des noyaux
- et, la modélisation des processus dynamiques lors de l'opération de débourrage.

Ont été également déclarés éligibles au Crédit d'impôt recherche les travaux sur la prédiction des microstructures de trempe et les caractéristiques mécaniques associés.

Il y a eu aussi quelques thèmes structurants, liés au développement de nouvelles culasses comme SGE (Small Gasoline Engine) ou M9T, ainsi que les thèmes de recherche portant sur l'amélioration des procédés existants, comme par exemple, le poteyage robotisé.

#### 3.13. Renseignements sur les parties liées

Aucune transaction avec les parties liées n'est à signaler au titre de l'exercice 2012.

## 3.14. Evènements postérieurs à la clôture

Néant.



## TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Les montants sont exprimés en K€

Les montants sont exprimes en Ke	Les montants sont exprimes en K€									
	MONTUPET EOOD	MONTIAC SA de CV	MONTUPET UK LTD	MFT-MONTUPET Snc	ALUMALSA	MONTUPET GmbH	MFT SARL	MONTUPET LIMITEE	MONTUPET INC	CALCAST Ltd
Capital (au taux historique)	34 658	14 844	12 390	10 836	3 486	26	8	< 1	8	< 1
Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat	4 026	1 600	26 618	25 836	8 856	0	516	148	132	0
Quote-part du capital obtenu en % (net)	100	100	100	99	99,67	100	49,8	100	100	100
Valeur nette comptable des titres détenus	34 658	15 064	12 390	10 835	1 735	26	4	<1	9	<1
Prêts et avances consentis par la société- mère et non encore remboursés (au cours de comptabilisation) y compris avances en compte courant	22 644	133	0	0	1 298	8	0	0	164	0
Montant des cautions et avals donnés par la société mère MONTUPET SA (au cours de clôture)	1 600	0	0	0	1 500	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	63 849	18 270	87 244	2 908	62 830	0	1 005	0	581	0
Bénéfice ou perte ()	13 228	729	8 615	941	88	0	16	(61)	10	0
Dividende net reçu par MONTUPET SA au cours de l'exercice 2012	0	0	10 791	0	0	0	0	0	0	0

MONTUPET EOOD: 9-11 Maria Luisa Blvd, 7th floor - Sofia 1000 / Bulgarie

 $\textbf{MONTIAC SA de CV}: Calle \ San \ Pablo \ n°50 - Desarollo \ Industrial - Mie \ leras - CP \ 27400 - Torreon - Coahuila / Mexique$ 

MONTUPET UK Ltd: Dunmurry Industrial Estate - The Cutts - Derriaghy - Belfast BT17 9HU / Irlande-du-Nord

MFT-MONTUPET SNC: Av. Gal Dumonceau, 56 - 1190 Forest / Belgique

ALUMALSA: Carretera de Castellon - km 8,400 - Apartado 4047 - Saragosse / Espagne

MONTUPET GmbH: Karl-Götz Strasse 17 - 97424 Schweinfurt / Allemagne

MFT Sarl: 202, quai de Clichy - 92110 Clichy / France

MONTUPET LIMITEE : 50, rue Léger - Riviere-Beaudette / Quebec / Canada MONTUPET INC : 17197 N. Laurel - Park Drive - Livonia / Michigan 48152 / USA

CALCAST Ltd: 20 Kean's hill road - Campsie Industrial Estate - Co Londonderry 99136 / Irlande-du-Nord



## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

#### Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Montupet SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

• La note de l'annexe " 3.12. Frais de recherche et de développement – Crédit d'impôt recherche " décrit les frais de recherche et développement immobilisés et leur montant. Dans le cadre de notre appréciation des

MONTUPET - RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012

règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce

traitement.

• La note de l'annexe "1.6. Produits d'exploitation" expose les modalités de comptabilisation des produits

d'exploitation et de reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et

principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ce traitement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris

dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce

rapport.

3. <u>Vérifications et informations spécifiques</u>

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux

vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des

informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux

actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de

commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements

consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à

l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés

contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la

sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de

participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et Boulogne, le 23 avril 2013

Les commissaires aux comptes

Bellot Mullenbach & Associés

Guilleret & Associés

Thierry Bellot

Jean-Luc Loir

Marie-José Rochereau Membres de la Compagnie

Membres de la Compagnie

Régionale de Versailles

Régionale de Paris

81



RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF A LA COMPOSITION DU CONSEIL, A L'APPLICATION DU PRINCIPE DE REPRESENTATION EQUILIBREE DES FEMMES ET DES HOMMES, AUX CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QU'AUX PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

(article L. 225-37 du Code de Commerce)

En conformité avec l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Président du Conseil d'administration a rédigé le présent rapport pour rendre compte aux actionnaires de la composition du conseil, de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques en place dans l'entreprise, ainsi que des principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux.

En matière de gouvernement d'entreprise, notre société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de décembre 2008 disponible sur le site internet du MEDEF.

Ce rapport a été établi en tenant compte des recommandations émises par l'Autorité des Marchés Financiers.

#### I – MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET LIMITATION ÉVENTUELLE DE SES POUVOIRS

Par suite de la loi sur les Nouvelles Régulations Économiques, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 novembre 2002 a décidé l'introduction d'une clause statutaire instituant une option du Conseil d'Administration entre divers modes possibles de direction.

Lors du renouvellement des fonctions du Président et du Directeur Général, le Conseil d'Administration dans sa séance du 17 décembre 2002 a confirmé l'option prise le 15 juin 2001 (après le vote de la loi NRE mais avant la modification des statuts) du cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, et nommé M. Marc MAJUS Directeur Général Délégué.

A l'issue de ces modifications, les mandataires sociaux sont actuellement :

- M. Stéphane MAGNAN, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général,
- M. Didier CROZET, Directeur Général Délégué et Administrateur,
- M. Marc MAJUS, Directeur Général Délégué et Administrateur.

Par ailleurs, les statuts ne prévoient aucune limitation particulière des pouvoirs des mandataires sociaux.

# II - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, MANDATS, DURÉE DES FONCTIONS ET INDÉPENDANCE

Composition du Conseil

### Président-Directeur Général :

> Stéphane MAGNAN – 62 ans – 1.250.147 actions



Mandat renouvelé le 27 juin 2007 et venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012. Renouvellement de ce mandat d'administrateur proposé lors de l'assemblée générale du 25 juin 2013.

#### Membres du Conseil d'Administration :

> Didier CROZET – Directeur Général délégué – 64 ans – 959.238 actions Mandat d'administrateur renouvelé le 27 juin 2007 et venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012. Renouvellement de ce mandat d'administrateur proposé lors de l'assemblée générale du 25 juin 2013.

> Marc MAJUS – Directeur Général délégué – 65 ans – 1.250.016 actions Mandat renouvelé le 30 juin 2009 et venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

> François FEUILLET – 65 ans – 15.800 actions

Mandat renouvelé le 30 juin 2009 et venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

> Jean BERRUYER - 68 ans - 6.877 actions

Nommé le 30 juin 2009, pour un mandat venant à échéance à l'issue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

#### **Durée des fonctions**

La durée des fonctions de chaque administrateur est fixée par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cette durée est comprise entre une et six années et expire à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat. Tout administrateur est rééligible.

#### Compétence des administrateurs

La nomination des cinq administrateurs actuels a été proposée à l'Assemblée Générale des Actionnaires en fonction de leur connaissance du monde de l'industrie (et pour quatre d'entre eux de l'industrie des transports automobiles), ainsi qu'en fonction de leur expérience réussie du management d'entreprises industrielles à couverture internationale, et pour l'un d'entre eux en fonction de son expertise financière de gestionnaire de fonds.

## Indépendance

Deux administrateurs sont indépendants ne faisant partie d'aucune entreprise du Groupe, n'ayant pas de relation d'affaires avec le Groupe, ni de lien familial avec les dirigeants et mandataires sociaux et respectant tous les critères d'indépendance définis par le code AFEP MEDEF.

Les trois autres administrateurs sont respectivement Président Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués et sont donc totalement impliqués dans le management de l'entreprise. Cette dépendance opérationnelle est toutefois équilibrée par le fait qu'ils sont actuellement les trois premiers actionnaires de l'entreprise et ont donc des intérêts conjoints à ceux de tous les autres actionnaires.

Application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil d'Administration



Le Président a pris connaissance des nouvelles dispositions législatives et met en œuvre les moyens nécessaires pour parvenir à cet équilibre. Une candidature de femme pour un mandat d'administrateur est à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 25 juin 2013.

#### **III - FONCTIONNEMENT DU CONSEIL**

## Responsabilités et prérogatives du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de MONTUPET SA définit la stratégie de l'entreprise, nomme les mandataires sociaux, supervise l'application de la stratégie, garantit la qualité et la périodicité de l'information financière et comptable due aux actionnaires et aux marchés financiers. Il prend les décisions qui modifient la stratégie en cours ou le périmètre d'activité. Il prépare et présente à l'Assemblée Générale des Actionnaires les propositions de décisions qui sont de son ressort. Il prend ses décisions dans l'intérêt à long terme de l'entreprise.

## Fréquence et teneur des réunions

L'article 23 des statuts prévoit que le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Ainsi, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois sur les sujets suivants (plusieurs sujets étant évoqués au cours de chaque réunion) :

- conventions réglementées,
- avals, cautions et garanties,
- examen des comptes sociaux et consolidés, rapport de gestion, documents de gestion prévisionnelle,
- examen des comptes semestriels et documents de gestion prévisionnelle,
- convocation d'une assemblée générale annuelle,
- politique de la société en matière d'égalité professionnelle et salariale,
- éventuelle opération de BSAR,
- augmentation de capital sous toute forme à définir,
- report de la limite d'âge pour le Président du conseil d'administration, le Directeur Général et les Directeurs Généraux délégués,
- mise à jour des statuts au regard de l'évolution réglementaire et législative,
- signature avenant au bail commercial du site de Laigneville,
- autorisation de vendre la maison de Nogent-sur-Oise,
- refacturation entre Montupet SA et une filiale,
- situation de FDPA et plan de continuation proposé par Montupet,
- installation de Montupet en Asie : création d'une filiale en Inde, projet d'accord de joint venture.

#### Tenue des réunions

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au siège social sur convocation du Président. Le taux de présence moyen des membres aux Conseils a été de 96 %.

Les réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu aux dates suivantes :

- 14 février 2012,
- 5 avril 2012,



- 23 avril 2012,
- 28 septembre 2012,
- 19 décembre 2012.

#### Convocation des administrateurs

Les administrateurs sont généralement convoqués par messagerie au moins trois jours à l'avance.

Conformément à l'article L. 225-238 du Code de Commerce, les Commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du conseil qui ont examiné et arrêté les comptes intermédiaires (comptes semestriels), ainsi que les comptes annuels.

#### Accès à l'information

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur sont communiqués.

Les administrateurs ont un accès libre à l'information circulant dans l'entreprise. Pour des raisons pratiques les administrateurs indépendants s'adressent soit au Président-Directeur Général soit au secrétariat, pour obtenir les informations qu'ils souhaitent, ou accéder aux personnes ou services qu'ils désirent rencontrer.

## Communication régulière

Les administrateurs reçoivent les comptes-rendus des revues de performance industrielle qui sont réalisées chaque trimestre.

#### Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion, et soumis à l'approbation des administrateurs au cours de la réunion suivante.

# IV - RÈGLES ET PRINCIPES ARRÊTÉS POUR LES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

## Rémunération des membres du conseil (jetons de présence)

Les jetons de présence sont versés aux administrateurs non mandataires sociaux en fonction de leur présence effective aux séances. En 2012, le montant global des jetons de présence s'est établi à 20.000 euros contre 10.000 euros en 2011 et 2010.

### Rémunération des mandataires sociaux

Le rapport de gestion détaille les rémunérations des mandataires sociaux, rappelées ci-après.

Les sommes versées au titre de la rémunération de MM. MAGNAN et MAJUS sont respectivement de 980.295 euros et 633.681 euros ; elles incluent les cotisations sociales salariales et patronales ainsi que les avantages en nature. Ces sommes sont versées par MFT MONTUPET Snc.



M. CROZET a perçu une rémunération brute de 239.108 euros versée par Montupet SA en tant que Directeur Général délégué et une rémunération brute de 79.411 euros incluant des avantages en nature, versée par MFT MONTUPET Snc au titre de son mandat d'administrateur délégué.

La variation de la répartition des rémunérations de M. CROZET par rapport à 2011 est liée à sa mutation en Belgique au 1<sup>er</sup> décembre 2012, où il a pris la Direction du Développement International en plus de ses fonctions de Direction des Systèmes Qualité du Groupe.

Ces rémunérations ne comportent pas de part variable, ni de part exceptionnelle. Il n'y a pas d'engagement envers les mandataires sociaux hormis les engagements de retraite des dirigeants qui ne présentent aucune spécificité et qui sont inclus dans les engagements de retraite au passif du bilan consolidé.

Au cours de l'exercice 2012 et de l'exercice précédent, aucune option d'achat ou de souscription d'action n'a été attribuée aux mandataires sociaux. Aucun programme d'option ou de souscription n'a permis la levée de telles options.

Il n'a pas été attribué d'actions de performance, et aucune action de performance n'est devenue disponible au cours de l'exercice.

Il n'a pas été attribué de rémunération exceptionnelle.

Le Comité d'Audit présidé par M. François FEUILLET, également en charge du contrôle des rémunérations, a confirmé le respect des recommandations AFEP MEDEF en matière de rémunérations.

## V - PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

## **ENJEUX**

Le contrôle interne de MONTUPET a pour but :

- de s'assurer que les activités de l'entreprise respectent les lois et les règlements des pays où elles sont exercées,
- de vérifier que les activités de l'entreprise sont cohérentes avec la stratégie définie et atteignent les performances attendues,
- de prévenir les erreurs et les fraudes, et, s'il en survient, de limiter et de réparer leurs effets,
- d'assurer la protection et la sauvegarde du patrimoine de la société,
- de délivrer une information financière et comptable fidèle et sincère.

Ce contrôle s'exerce dans l'intérêt évident de toutes les parties intéressées et donc des actionnaires. Il est de tradition dans notre entreprise, et son efficacité est élevée pour des raisons qui tiennent à la nature du groupe, à son marché et à ses règles de management. Il repose sur l'application d'un certain nombre de procédures et sur la pratique d'audits réguliers.



#### **PRINCIPES ET ORGANISATION**

## Nature du groupe

Un certain nombre de facteurs concourent à l'efficacité du contrôle des activités de notre groupe.

#### Des activités cohérentes

Les entreprises du groupe n'exercent que deux métiers, fortement connectés : la fonderie et l'usinage de pièces en aluminium d'une part, et la fabrication d'outillages pour fonderie d'aluminium d'autre part. Les dirigeants et les auditeurs, exercent donc les mêmes types de contrôles dans n'importe quel site.

#### Des activités anciennes

Ces activités sont parfaitement connues puisqu'elles sont apparues dans l'entreprise il y a un siècle pour la fonderie, trente ans pour l'usinage et plus de vingt ans pour la fabrication d'outillages.

## Une forte croissance interne

Toutes les sociétés membres du groupe MONTUPET sauf deux ont été créées de toute pièce. Ceci assure culturellement une très forte maîtrise de la société mère sur les sociétés filles.

#### Des clients très présents

Le marché automobile est connu pour son exigence qui se traduit par des visites et des audits très fréquents de nos clients dans nos sites, à diverses étapes de l'exécution des contrats commerciaux. Cette tradition d'ouverture favorise le contrôle interne.

#### Un management stable

Les dirigeants de l'entreprise et de nombreux managers ont une longue expérience des activités du groupe, qui leur permet d'exercer un contrôle pertinent.

## Règles de management

Le mode de management original, adopté dans MONTUPET en 1984 et développé depuis, et sa traduction en règles concernant, entre autres, l'information, la prise de décision, la délégation des pouvoirs et la reconnaissance des services rendus, maximise la maîtrise de chacun sur son environnement professionnel et celle de la ligne hiérarchique sur ses opérations. Par exemple le délégateur confie des pouvoirs au délégataire sans abandonner sa responsabilité : il s'ensuit pour lui une obligation de suivi et pour le délégataire une obligation de reporting. Les modes de suivi et de reporting sont définis au cas par cas, mais comportent l'obligation systématique pour le délégataire de signaler toute difficulté, doute ou erreur. L'application de ces règles, vérifiée et sanctionnée régulièrement, accroît considérablement la sûreté de fonctionnement de la ligne hiérarchique.

## Organisation

Les activités essentielles à la satisfaction des clients, à la sécurité du personnel et des actifs de l'entreprise, à sa santé financière, à la préservation de son environnement, sont encadrées par des procédures écrites et gérées. Ces procédures écrites :

- assurent l'uniformité des activités et leur répétabilité,
- facilitent la formation,
- augmentent la transparence des activités.

Elles sont révisées en fonction des modifications propres à l'entreprise ou des modifications de son environnement réglementaire et légal. Une procédure n'est considérée comme existante que lorsque l'application confirme les dispositions écrites. Ces procédures sont régulièrement auditées par audits internes et externes. Ces audits se réfèrent à des normes internationales afin de mesurer la pertinence et le degré d'application des procédures de l'entreprise. Les sections suivantes présentent synthétiquement les procédures. Cette organisation et ces moyens permettent des revues formelles des informations financières et comptables dont la trame est la suivante :

Revue	Fréquence	Délai	Objet	Participants
Dépenses	Hebdomadaire	+ 2 jours	Corriger les dérives	Direction usine
Investissements	Mensuelle	+ 2 semaines	Surveiller les	Président-
			engagements	Directeur Général
Performance	Trimestrielle	+ 2 semaines	Proposer des	Président-
			ajustements de la stratégie	Directeur Général
Conseil	Au moins deux fois par an		Définir la stratégie	Administrateurs

## **EVALUATION ET GESTION DES RISQUES**

L'identification et l'analyse des risques sont de la responsabilité de la Direction Générale de l'entreprise.

Les principaux risques identifiés sont :

- les choix stratégiques,
- le risque financier : risque de change, risque de crédit, risque de dépréciation de la valeur des filiales,
- les risques liés à l'activité du groupe incluant les risques d'approvisionnement et les risques de volatilité du cours des matières premières,
- les risques industriels et juridiques liés à l'environnement.

La prise en compte de l'exposition aux risques fait partie intégrante des processus décisionnels et opérationnels.

## Risques liés à l'activité du Groupe

Le Groupe Montupet opère exclusivement sur le marché automobile en tant que fournisseur de rang 1 de plusieurs constructeurs mondiaux et fournisseur de rang 2 d'équipementiers (pour environ 10% de ses ventes). Il est donc soumis aux variations cycliques ou accidentelles de ce marché global.

Les clients sont actuellement, par ordre décroissant de chiffre d'affaires, FORD, RENAULT-NISSAN, AUDI, PSA, BMW, CONTINENTAL TEVES, HTT<sup>[4</sup>, GM-DAEWOO. Aujourd'hui le risque de défaillance de l'un de ces constructeurs ou équipementier, paraît extrêmement faible.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Honeywell Turbo Technologies



Les risques liés au manque de succès d'un véhicule sont réduits par la distribution du chiffre d'affaires sur un grand nombre de programmes de moteurs. Ces moteurs sont montés sur plusieurs véhicules d'une même marque, incluant des petits utilitaires, et sont même pour certains échangés entre marques, ce qui diminue encore l'impact de la mévente éventuelle d'un modèle automobile.

Lorsqu'un programme moteur se révèle malgré tout très en dessous des hypothèses de volume ou de durée retenues pour l'établissement du prix de vente de la culasse, une compensation financière est demandée au constructeur sur la base d'une étude économique, et en général obtenue. En effet la relation maintenue sur le long terme entre un nombre restreint de clients et un nombre encore plus restreint de fournisseurs, est une caractéristique du marché des pièces de fonderie aluminium très sollicitées, comme le sont les culasses, les pièces de freinage et les pièces de liaison au sol.

Le coût de la matière première est répercuté dans le prix des pièces par une formule mathématique propre à chaque client, ce qui protège le Groupe des hausses du cours de l'aluminium.

L'approvisionnement des alliages de première fusion ne pose pas de problème. Par contre nous notons encore cette année une tension sur la fourniture des alliages d'affinage pour culasses. Nous n'identifions pas de risque de pénurie de matière consommable pour l'exercice en cours.

La compétition entre constructeurs et entre fournisseurs conduit à accepter des calendriers de réduction des prix de vente, que l'entreprise doit compenser par des gains de productivité. Cette productivité provient de sources combinées :

- o les investissements dans l'automatisation des tâches, lorsque des volumes de production importants sont en jeu,
- o la création d'unités de production dans des zones à plus faibles coûts, de main d'œuvre en particulier,
- o et partout des méthodes de recherche de gains, dont la caractéristique commune est d'impliquer non seulement des experts, mais aussi les acteurs de chacune de nos activités.

Par ces efforts constants, l'entreprise parvient à satisfaire ses clients dans la durée et donc à gagner progressivement des parts de marché.

## Risques de taux

Montupet ne réalise pas d'opération de couverture, et aucune opération n'est actuellement couverte. Tous les emprunts du groupe sont spécifiés à taux variable.

#### Risques de change

#### **En France**

Montupet SA a réalisé un profit de change net de 298 K€ en 2012 (contre un profit de 7 K€ en 2011). Les pertes et gains de change de Montupet SA proviennent principalement des créances et dettes libellées en devises envers les clients et les fournisseurs.

## Opérations de MSA en Peso Mexicain

Montupet SA paie en pesos mexicains (MXN) les frais de fonctionnement que sa filiale mexicaine Montiac SA de CV lui refacture dans le cadre de son contrat de « maquiladora », soit 281 357 KMXN au titre du contrat en 2012 (soit 16 602 K€). Le cours moyen du MXN s'est apprécié de 2 % par rapport à 2011.



## Opérations de MSA en Dollar US

Montupet SA vend en US \$ la production de Montiac SA de CV, dont elle est propriétaire. Le chiffre d'affaires s'est établi à 43 212 K€ dans ses livres (22% du chiffre d'affaires de Montupet SA). Le cours moyen de l'USD s'est apprécié de 8% en 2012.

## En Irlande-du-Nord

En 2012, Montupet UK a vendu environ 78 % de sa production en GBP et 22% en euros à Montupet SA, mais le prix de vente en euros au client final varie contractuellement en fonction de la parité €/GBP.

## Au Mexique

Les équipements de structure sont achetés par Montiac essentiellement en US \$ ; une baisse du MXN majore ces investissements et leur amortissement (les équipements d'outillage de production de Montiac sont la propriété de Montupet SA). Montiac refacture à Montupet SA ses frais de production en MXN et n'encourt donc pas de risque de change, reporté sur Montupet SA.

#### En Bulgarie

Les opérations sont réalisées en Leva ou en euros et ne génèrent pas de risque de change, la parité Leva/euro étant fixe.

## Risques de crédit

Une convention de crédit en date du 24 novembre 2011 a été conclue entre Montupet SA et un pool bancaire afin d'assurer le financement des besoins généraux de l'entreprise. Dans le cadre de cette convention de crédit, les lignes de crédit octroyées et utilisées au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

Crédit à terme - Tranche A : 52 000 000€ Crédit revolving -Tranche B : 40 000 000€

Montupet SA s'est engagée, dans le cadre de la Convention de Crédit signée avec ses banques à respecter, sur la base des comptes consolidés, les ratios suivants :

	au						
	31.12.2012	30.06.2013	31.12.2013	30.06.2014	31.12.2014	30.06.2015	31.12.2015
Ratio de Gearing Ratio Dette Nette /		<1	<1	<1	<1	<1	<1
EBITDA	<2,5	<2,5	<2,5	<2	<2	<1,5	<1,5

Au 31 décembre 2012, Montupet SA respecte l'ensemble des engagements de la Convention de Crédit.

Par ailleurs, dans le cadre de cette Convention de Crédit, Montupet SA cède depuis le 29 novembre 2011 une partie de ses créances clients conformément au contrat de factoring signé le 28 juillet 2011 avec LCL Factoring et Eurofactor. Au 31 décembre 2012, le montant des créances cédées enregistré dans les comptes sociaux de Montupet SA s'élève à 10 062 k€, la retenue de garantie à 1 080 k€ et le solde des comptes courants des factors, figurant au bilan dans les disponibilités, à 6 198 k€.

## Risques industriels et juridiques liés à l'environnement

Montupet est attentive à la maîtrise de l'impact environnemental des sites industriels et des risques qui y sont attachés. Les activités du groupe relèvent des régimes classiques de déclarations et



d'exploitation propres à chaque pays. Outre les réglementations nationales et locales, les différentes catégories d'activités à risques font l'objet d'autorisations spécifiques. La conformité réglementaire est gérée dans chaque site, avec une démarche d'amélioration continue.

Les risques liés à l'environnement sont ceux résultant de l'emploi et du rejet d'huiles minérales, de produits chimiques (amines, mastics et colles...), de la fonderie d'aluminium, d'ateliers de compression d'air, de radiographie. Des installations de filtres dépoussiéreurs, de déshuileurs, de recyclage du sable, des copeaux et de l'huile, d'oxydateurs thermiques sont mises en place ; des mesures régulières de surveillance sont pratiquées. Plusieurs sites possèdent leur propre station de traitement des eaux. Il existe partout des plans d'urgence et des systèmes de prévention incendie.

En France, le site de Laigneville, dont Montupet est locataire, est installé sur un terrain pollué par son précédent occupant (Desnoyers), contractuellement responsable de sa dépollution.

Un commentaire sur les conséquences environnementales de l'activité est présenté séparément à ce rapport.

## Politique d'assurances

Montupet SA et ses filiales sont couvertes par des contrats d'assurance sur le risque « dommages matériels/pertes d'exploitation » dans la limite générale de garantie de 250 millions d'euros et sur les risques « responsabilité civile exploitation » à hauteur de 25 millions d'euros par sinistre et « responsabilité civile produits » à hauteur de 25 millions d'euros par an.

## Couverture des risques opérationnels

Le service Achats gère de manière centralisée le programme d'assurances pour le Groupe. Ces assurances couvrent les dommages, pertes d'exploitation, la responsabilité civile et les transports. Notre assurance responsabilité civile couvre les dommages que pourraient causer aux tiers notre activité ou nos produits, dont certains sont des produits de sécurité automobile. Outre la maîtrise des risques qu'apportent les Systèmes de Management de la Qualité et de l'Environnement, une politique de prévention est définie avec nos compagnies d'assurance et mise en œuvre.

## Responsabilité juridique

Notre responsabilité juridique peut être engagée à l'occasion de litiges relatifs au droit du travail, de litiges commerciaux, avec nos clients comme avec nos fournisseurs. Les avocats chargés de la défense des intérêts des sociétés du Groupe sont choisis au cas par cas en fonction du sujet du litige, du pays concerné et de leur réputation. Notre propriété industrielle est gérée par la Direction Innovation et Industrialisation du Groupe assistée d'un cabinet extérieur. Le recours à des avocats spécialisés est prévu en tant que de besoin.



## VI - PROCÉDURES RELATIVES A L'INFORMATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

#### Orientation

Les procédures mises en place reflètent une triple orientation :

- assurer l'exhaustivité, la fiabilité, la cohérence et la disponibilité des informations financières,
- décentraliser les contrôles et les actions, en s'appuyant sur le réseau des comptables et des contrôleurs de gestion des filiales et des usines,
- opérer avec un effectif minimal, et des coûts compatibles avec les moyens de l'entreprise.

#### **Acteurs**

Ces procédures sont mises en place et suivies par différents acteurs :

- chez MONTUPET SA et chacune de ses filiales, un service de « contrôle de gestion » collecte l'information financière et de gestion, vérifie leur fiabilité, les compare aux budgets, et contribue à la construction des « reportings » du groupe et des budgets;
- chez MONTUPET SA et chacune des filiales, un service de comptabilité générale élabore les données comptables et assure le suivi des besoins de trésorerie ;
- MFT-MONTUPET SNC assure un contrôle financier centralisé en analysant mensuellement les dérives de chaque entité et en synthétisant les données, et contrôle les frais généraux ; il effectue des missions d'audit interne dans chaque unité pour assurer la cohérence des procédures du groupe et apprécier la gestion des risques ;
- le Conseil d'administration s'assure de la fiabilité et de la permanence des méthodes comptables de la Société, de la qualité des procédures internes de collecte et de contrôle de l'information et examine les comptes sociaux et consolidés. Pour mener à bien sa mission, il a accès à tout document comptable et financier; il entend les responsables de l'établissement des comptes ainsi que les Commissaires aux comptes;
- le Comité d'audit assure les missions décrites ci-après.

## Calendrier

Chaque filiale établit chaque année un budget annuel mensualisé.

Chacune des deux usines françaises de MONTUPET SA prépare un budget qui est complété et consolidé par le contrôle de gestion du siège social.

Chaque entité élabore chaque mois un résultat mensuel de gestion qui fait l'objet d'analyses et de contrôle.

Chaque semestre chaque société du Groupe élabore des comptes sociaux complets et documente une liasse de consolidation normalisée qui sert à l'élaboration des comptes semestriels consolidés publiés.

Ces éléments sont vérifiés par des auditeurs externes.



Les processus ventes-clients et achats-fournisseurs sont régis par des procédures écrites permettant d'assurer l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables clients et fournisseurs. Le suivi de l'endettement et les décisions de financement sont centralisés. Les traitements des flux et des soldes en devises sont supervisés et centralisés.

Toutefois les filiales négocient localement le financement de leurs besoins en fonds de roulement, avec l'accord de la Direction Financière du Groupe.

Chaque année sous la supervision de la Direction générale un Plan d'Actions Qualité est établi. Il prévoit des actions spécifiques d'audit interne à mettre en œuvre par le Contrôle Financier aidé par le Contrôle de gestion du Siège Social visant à la fiabilisation des données comptables, à la prévention des risques financiers et des fraudes et à une connaissance exhaustive des engagements hors-bilan.

## Comité d'Audit, des Rémunérations et des Nominations

Conformément à l'ordonnance N° 2008-1728 du 8 décembre 2008 transposant la directive européenne 2006/43/CE et instituant les nouveaux articles L.823-19 et L.823-20 du Code de commerce, un comité a été institué au sein de la société MONTUPET. La composition, les attributions et le fonctionnement de ce Comité sont détaillés ci-après.

### Composition

Le comité est composé d'un ou plusieurs administrateurs personnes physiques choisis par le Conseil d'Administration. Il comprend au moins un administrateur indépendant. Le Président du Conseil d'administration ne peut pas en être membre.

Les membres sont désignés, eu égard à leur compétence. La durée de leur mandat est de 3 ans. Ce mandat est renouvelable sans limitation. Les membres du comité peuvent être révoqués à tout moment et sans indemnité par le Conseil d'Administration.

Il ne comporte pas d'administrateur ou de représentant permanent d'un administrateur détenant directement ou indirectement plus du tiers des actions ou droits de vote de la société.

Le Président du Comité est choisi par le Conseil d'Administration.

## **Attributions**

Le comité a pour mission, notamment à l'occasion de l'établissement des comptes sociaux et consolidés, établis tant sur une base annuelle que semestrielle (ci-après les comptes), ainsi que lors de la préparation de toute délibération soumise à ce titre au vote du Conseil :

d'analyser les comptes tels que préparés par les directions de la société. L'examen des comptes par le Comité doit être accompagné d'une note des commissaires aux comptes soulignant les points essentiels des résultats, des options comptables retenues, ainsi que d'une note du directeur financier décrivant l'exposition aux risques, et les engagements hors bilan de l'entreprise. S'agissant de l'audit interne et du contrôle des risques, le Comité doit notamment examiner les risques et engagements hors bilan significatifs, entendre le responsable de l'audit interne, donner son avis sur l'organisation de ce service et être informé du programme de travail de celui-ci. Il doit être destinataire des rapports circonstanciés d'audit interne ou d'une synthèse périodique de ces rapports afin de permettre une détection des risques majeurs;



- de s'assurer de la conformité aux standards en vigueur des méthodes adoptées pour l'établissement des comptes et d'analyser les modifications apportées le cas échéant à ces méthodes;
- d'examiner avec les commissaires aux comptes la nature, l'étendue et les résultats de la vérification des comptes par ceux-ci, d'évoquer plus particulièrement avec eux les remarques qu'ils pourraient souhaiter formuler sur les comptes au terme de leur travail de révision;
- de donner son avis sur la nomination ou le renouvellement des commissaires aux comptes et sur la qualité de leurs travaux. D'une manière générale, il veille au respect des règles garantissant l'indépendance des commissaires aux comptes;
- de vérifier la pertinence des méthodes de contrôle interne ;
- d'examiner le périmètre des sociétés consolidées, et le cas échéant, les raisons pour lesquelles des sociétés n'y seraient pas incluses;
- de formuler toute recommandation au Conseil dans les domaines décrits ci- dessus.

Il peut être consulté par le Président du Conseil d'administration ou les membres de la Direction générale sur toute question relevant de sa mission.

#### Modalités de fonctionnement

Le Comité se réunit en principe deux fois par an et chaque fois qu'il l'estime nécessaire et en tout cas préalablement aux réunions du Conseil dont l'ordre du jour comporte l'arrêté ou l'examen des comptes ou toute délibération concernant les comptes.

Pour la réalisation de sa mission, le Comité a la faculté de rencontrer les commissaires aux comptes hors la présence des dirigeants sociaux, l'audit interne, ainsi que des personnes participant à l'élaboration des comptes, et de solliciter de leur part la délivrance de toute pièce ou information nécessaire à la conduite de leur mission.

Le comité rend compte de ses travaux au plus prochain conseil d'administration sous la forme de rapports pouvant avoir la forme orale ou écrite précisant les actions qu'il a entreprises, ses conclusions et ses recommandations éventuelles.

Les membres du comité, ainsi que les personnes extérieures invitées à participer à une réunion, sont tenus, envers les tiers, à une obligation de confidentialité à l'égard de toutes les informations qui leur ont été communiquées.

Son secrétariat est assuré par le secrétariat du Conseil d'administration.

#### VII - AUTRES PROCÉDURES

#### Santé - Sécurité

En la matière les procédures sont propres à chaque établissement à la fois par souci d'efficacité opérationnelle et pour satisfaire aux dispositions légales et réglementaires locales. Elles sont actuellement gérées par le Système de Management de la Qualité, système certifié par audits



internes et externes selon la norme ISO/TS16949. Elles sont également auditées en interne dans le cadre de l'Audit social. Une responsabilité centrale santé/sécurité dynamise et fait converger les actions locales, et génère une politique de groupe. Les objectifs santé/sécurité de chaque établissement font l'objet d'un examen approfondi à chaque revue de performance et constituent une des priorités du groupe. Chaque site dispose d'un responsable Santé Sécurité qui rapporte au Directeur du site, et d'un organe représentant les salariés (CHSCT en France).

#### **Investissements et Achats**

Il existe un plan d'investissements pour le Groupe, révisé au moins chaque année.

Chaque investissement, quel que soit son montant, quelle que soit la filiale, fait l'objet d'un dossier technique et économique : l'accord est donné par le Président Directeur Général ou, en son absence, par l'un des Directeurs Généraux Délégués. C'est le directeur de site qui autorise les achats d'exploitation courante, et les achats d'investissement lorsque l'accord du PDG a été donné. Le suivi des dépenses d'exploitation est hebdomadaire. Le suivi des dépenses d'investissement est assuré par un chef de projet.

Le service Achats recherche les meilleures sources d'approvisionnement, procède aux appels d'offres, négocie et met en place les contrats et commandes. En fonction des résultats obtenus il gère le panel de fournisseurs en concertation avec les directions technique, qualité, logistique, ingénierie. La direction des Achats a la possibilité de couvrir le risque lié aux fluctuations de prix et de disponibilité des matières premières, par des achats à terme. Ces opérations sont limitées aux besoins prévisionnels de nos productions et font l'objet d'un reporting régulier au Président-Directeur Général.

Il existe un ensemble de procédures encadrant ces activités. Elles sont gérées par le Système de Management de la Qualité, système certifié par audits interne et externe selon la norme ISO/TS16949.

#### Contrats de travail et rémunérations

L'ajustement courant des effectifs à la charge de travail est réalisé dans chaque site.

La politique salariale est négociée annuellement avec les partenaires sociaux (délégués syndicaux en France). Elle est appliquée tout au long de l'année au moyen d'augmentations de salaire ou de primes individuelles, et suivie par le service Ressources Humaines de chaque société.

### Qualité et environnement

Chaque entreprise du Groupe dispose d'un Système de Management de la Qualité et d'un Système de Management de l'Environnement, construits selon les normes ISO9001, ISO/TS16949 et ISO14001.

Ces systèmes visent à satisfaire dans la durée les clients, les collectivités locales et l'environnement social de nos sites. Ils intègrent l'obligation de satisfaire aux dispositions réglementaires et légales applicables et de développer une démarche de progrès continu. Ils sont régulièrement audités, tant en interne qu'en externe.



## VIII - MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les actionnaires sont convoqués par avis préalable de réunion valant avis de convocation au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (Balo) au moins trente-cinq jours avant l'assemblée générale et par un avis de convocation au Balo et dans un journal d'annonces légales au moins quinze jours avant l'assemblée générale. De plus, les actionnaires nominatifs sont convoqués par lettre individuelle au moins quinze jours avant l'assemblée générale.

Conformément à l'article R. 225-85 du code de commerce tout actionnaire peut participer aux assemblées générales par l'enregistrement comptable des titres à son nom ou auprès de l'intermédiaire agissant pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs de la société soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique, et annexée au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

L'actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation dans les conditions prévues ne peut plus choisir un autre mode de participation à l'assemblée mais peut néanmoins à tout moment céder tout ou partie de ses actions. Si cette cession intervient avant le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, l'intermédiaire habilité teneur de compte notifie la cession à la société qui invalide ou modifie en conséquence le cas échéant le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation.

Les actionnaires bénéficient d'un droit de vote attaché aux actions qui est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Un droit de vote double est attribué aux actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire (de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de la Communauté Economique Européenne).

Les demandes d'inscription de points ou de projets de résolutions à l'ordre du jour doivent parvenir à la société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard le vingt-cinquième jour avant la date de l'assemblée, sans pouvoir être adressées plus de vingt jours après la date de l'avis.

Les questions écrites adressées au Président du conseil d'administration à compter de l'insertion de l'avis de réunion doivent être envoyées au siège social de la société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale.

Pour être prises en compte, les demandes d'inscription et les questions écrites doivent impérativement être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Une formule de pouvoir ou de vote par correspondance est envoyée à tous les actionnaires nominatifs. Pour les actionnaires non nominatifs, elle peut être demandée au siège social de la société 202 quai de Clichy 92110 Clichy, jusqu'au sixième jour précédant la réunion. Elle sera également disponible au siège social ou sur le site <a href="www.montupet.fr">www.montupet.fr</a> La formule de pouvoir ou de vote par correspondance n'est prise en compte que si la formule dûment remplie et signée parvient à



la société trois jours au moins avant la date de la réunion de l'assemblée générale. Pour les actionnaires non nominatifs, elle devra être accompagnée d'une attestation de l'intermédiaire teneur de compte.

Conformément à l'article L 225-106 du code de commerce, un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint ou par le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité. Il peut en outre se faire représenter par toute autre personne physique ou morale de son choix.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-79 du code de Commerce, s'agissant des procurations, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut être effectuée par courrier ou par voie électronique.

#### **CONCLUSION**

Ce rapport décrit les modes de fonctionnement au sein du Groupe MONTUPET, pour le Conseil d'administration et le Contrôle Interne. Ils me paraissent adaptés au désir de transparence et de sécurité exprimé par les marchés financiers, et de nature à maintenir la confiance des actionnaires dans la « gouvernance » de leur entreprise.